

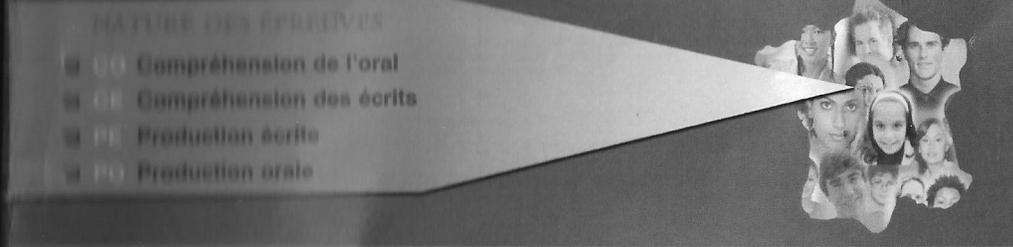
LIVRES & CD-ROM DES EDITIONS TEGOS *



PRÉPARATION
AU DELF NIVEAU B2
DU CECRL

DIPLÔME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE

JE PARLE FRANÇAIS DELF NIVEAU B2



Cadre européen commun de référence pour les langues 14 dossiers

CORRIGÉS
Constantin TEGOS

niveau avancé du CECRL - utilisateur indépendant - B2 - CD en supplément

EDITIONS TEGOS

Les Livres & Cd-Rom de votre succès !!*

*Voir aussi notre catalogue

ISBN 978-960-8268-25-8-X

LIVRES, CD & CD-ROM DES ÉDITIONS TEGOS

- 1. Je parle français - Niveaux Delf Prim A1 & Delf A1 + Corrigés + 2CD 2013 - (nouvelle série)**
(Certification DELF-DALF - Niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues - CEFR)
(14 Dossiers pour réussir la production écrite, la compréhension et l'expression orale)
- 2. Je parle français - Niveaux Delf Prim A2 & Delf A2 + Corrigés + 2CD 2013 - (nouvelle série)**
(Certification DELF-DALF - Niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues - CEFR)
(14 Dossiers pour réussir la production écrite, la compréhension et l'expression orale)
- 3. Je parle français - Niveau Delf B1 + Corrigés + 3CD 2013 - (nouvelle série)**
(Certification DELF-DALF - Niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues - CEFR)
(14 Dossiers pour réussir la production écrite, la compréhension et l'expression orale)
- 4. Je parle français - Niveau Delf B2 + Corrigés + 2CD 2014 - (nouvelle série)**
(Certification DELF-DALF - Niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues - CEFR)
(14 Dossiers pour réussir la production écrite, la compréhension et l'expression orale)
- 5. Je parle français - Niveau Dalf C1 + Corrigés + 3CD (juin 2016) - (nouvelle série)**
(Certification DELF-DALF - Niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues - CEFR)
(10 Dossiers pour réussir la production écrite, la compréhension et l'expression orale)
- 6. Je parle français - Niveau Dalf C2 + Corrigés + 3CD 2015 - (nouvelle série)**
(Certification DELF-DALF - Niveau C2 du Cadre européen commun de référence pour les langues - CEFR)
(10 Dossiers pour réussir la production écrite, la compréhension et l'expression orale)
- 7. Réussir le nouveau DELF - Niveau A1 + Corrigés + 2CD 2007**
(Certification DELF-DALF - Niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues - CEFR)
(14 Dossiers pour réussir la production écrite, la compréhension et l'expression orale)
- 8. Réussir le nouveau DELF - Niveau A2 + Corrigés + CD 2006**
(Certification DELF-DALF - Niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues - CEFR)
(14 Dossiers pour réussir la production écrite, la compréhension et l'expression orale)
- 9. Réussir le nouveau DELF - Niveau B1 + Corrigés + CD 2006**
(Certification DELF-DALF - Niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues - CEFR)
(14 Dossiers pour réussir la production écrite, la compréhension et l'expression orale)
- 10. Réussir le nouveau DELF - Niveau B2 + Corrigés + CD 2014**
(Certification DELF-DALF - Niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues - CEFR)
(14 Dossiers pour réussir la production écrite, la compréhension et l'expression orale)
- 11. Réussir le nouveau DALF - Niveau C1 + Corrigés + 2CD (B' édition) 2014**
(Certification DELF-DALF - Niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues - CEFR)
(12 Dossiers pour réussir la production écrite, la compréhension et l'expression orale)
- 12. Réussir le nouveau DALF - Niveau C2 + Corrigés + 4CD (édition en ligne) 2014**
(Certification DELF-DALF - Niveau C2 du Cadre européen commun de référence pour les langues - CEFR)
(12 Dossiers pour réussir la production écrite, la compréhension et l'expression orale)
- 13. Réussir la production écrite des niveaux B1/B2 2007**
(La méthodologie de la production écrite avec 28 exemples des niveaux DELF B1, B2 et S6 B2 - CEFR)
- 14. Réussir la Compréhension orale - Niveaux DELF B1/B2 + Corrigés + 2CD 2009**
(44 dossiers d'exercices d'écoute : écouter, comprendre et répondre - CEFR)
- 15. Réussir la production écrite des niveaux C1/C2 2008**
(La méthodologie de la production écrite avec 24 exemples des niveaux DALF C1, C2 - CEFR)
- 16. Réussir le Résumé et le Compte rendu + Corrigés 2015 (en ligne)**
(42 dossiers-exemples avec corrigés - CEFR)
- 17. Réussir la Synthèse & l'Exposé + Corrigés 2015 (en ligne)**
(20 dossiers-exemples avec corrigés - CEFR)
- 18. Bonjour les enfants 1 & 2 - Méthode de français à partir de 9/10 ans 2005**
(Μέθοδος Εγκριμένη από το Υπουργείο Παιδείας - Agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale)
(Méthode adaptée au Cadre européen commun de référence pour les langues - CEFR et à la nouvelle certification - DELF A1)
- 19. Certification en Langue Française - KPg A (A1/A2) + Corrigés + 2CD (M1, M2, M3, M4) 2010**
(Εγκριμένο από το Υπουργείο Παιδείας - Agréé par le Ministère de l'Éducation Nationale)
(10 Dossiers avec exercices de production écrite, orale et de compréhension écrite & orale - Κριτικό Πιστοποιητικό Γλωσσική ικανότητα)
- 20. Certification en Langue Française - KPg B (B1/B2) + Corrigés + 4CD (M1, M2, M3, M4) 2011**
(Εγκριμένο από το Υπουργείο Παιδείας - Agréé par le Ministère de l'Éducation Nationale)
(10 Dossiers avec exercices de production écrite, orale et de compréhension écrite & orale - Κριτικό Πιστοποιητικό Γλωσσική ικανότητα)
- 21. Certification en Langue Française - KPg C (C1/C2) + Corrigés + 3CD (M1, M2, M3, M4) 2014**
(10 Dossiers avec exercices de production écrite, orale et de compréhension écrite & orale - Κριτικό Πιστοποιητικό Γλωσσική ικανότητα)
- 22. Le Guide de la Traduction 2002**
(Εγκριμένο από το Υπουργείο Παιδείας - Agréé par le Ministère de l'Éducation Nationale)
(96 textes - domaines divers - français <-> grecs traduits avec vocabulaire)
- 23. DICOTEGOS Français <-> Grec / English <-> Greek - Dictionnaires Électroniques (CD-ROM) 2015**
(Εγκριμένο από το Υπουργείο Παιδείας - Agréé par le Ministère de l'Éducation Nationale)
(Dictionnaire interactif avec plus de 400 000 mots et phrases, phonétique autocorrective, synonymes, exercices de grammaire & traducteur automatique)
- 24. LABO "First Certificate in English" (FCE) - Interactive Method (CD-ROM) 2002**
(Εγκριμένο από το Υπουργείο Παιδείας - Approved by the Ministry of Education)
(91 Interactive oral exercises for preparation FCE - Cambridge, Michigan)
- 25. "Les Animaux et leurs Hommes" - Étude interculturelle du recueil de P. Éluard 2015**
(Livre bilingue avec la traduction des poèmes en grec)

EDITIONS TEGOS

Voulas 58, 158 01 Hologos Athènes - Grèce - Tel. & Fax. (+30) 210 65 20 212
courriel : tegos@yahoofr.fr Site : www.editionstegos.com

ISBN 978-960-8388-78-8-8

Toute réimpression, traduction, adaptation ou reproduction, même partielle, par tous procédés, en tous pays, faite sans autorisation écrite de TEGOS est strictement interdite et exposera le contrevenant à des poursuites judiciaires. Réf.: lois 238/1970, 4307/1976, 100/1978, 3686/1988, 4262/1982 et loi 11 mars 1987.
Copyright © - E. TEGOS - Tous droits réservés - Décembre 2013

JE PARLE FRANÇAIS - Niveau DELF B2
DIPLOMES - CEFR - Corrigés

EDITIONS TEGOS
www.editionstegos.com

CORRIGÉS PREMIÈRE PARTIE :

■ COMPRÉHENSION DES ÉCRITS

■ PRODUCTION ÉCRITE

DOSSIER N°1: JPF - DELF Niveau B2

► PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DES ÉCRITS pages 9-12 /25 points

■ Exercice 1

1. ■ réchauffement extrême de la planète moins probable ces prochaines décennies. /13 points
2. ■ Médiatiser les effets climatiques.
- 3.

Faux - Justification : Un réchauffement extrême de la planète est moins probable ces prochaines décennies après le ralentissement de la hausse du mercure depuis le début de ce siècle.

Faux - Justification : ...les experts estiment qu'un doublement des concentrations de gaz carbonique dans l'atmosphère par rapport à l'ère pré-industrielle - peut-être dans le milieu de ce siècle si on se fonde sur les tendances actuelles - provoquerait une hausse des températures entre 0,9 et 2 degrés.

Vrai - Justification : ...de relevés météorologiques qui n'existent que dans un nombre assez limité de pays avec des statistiques qui remontent rarement au-delà d'un siècle ou un siècle et demi.

4. ■ Une intensification des variations climatiques.
5. ...que divers événements climatiques exceptionnels deviennent de plus en plus nombreux.
6. ■ moins nombreuses qu'aujourd'hui.
7. ■ les conséquences planétaires du changement climatique.
8. ■ une augmentation des températures dans le Sud.
9. En 2050, les émissions des pays en voie de développement seront 7 fois supérieures aux pays industrialisés.

■ Exercice 2

1. ■ Courriers électroniques, recherche Web, impressions, clés USB... quels impacts sur l'environnement ? /12 points
2. ■ puisent leur dynamique de développement dans leurs effets sur l'environnement.
- 3.

Vrai - Justification : 247 milliards de courriers électroniques ont été envoyés par jour dans le monde en 2009 en prenant en compte les spams.

Vrai - Justification : ...247 milliards de courriers électroniques ont été envoyés par jour dans le monde en 2009 en prenant en compte les spams. Un chiffre de 507 milliards est prévu pour 2013 !

4. ■ Le meilleur mail, d'un point de vue écologique, est donc un mail qui comporte peu ou pas de pièces jointes, envoyé à peu de destinataires, qui ne sera pas imprimé et qui sera rapidement détruit.

5. a. À ce titre, rappelons que les mails entre collègues, ne sont pas toujours indispensables,
b. tout comme les coups de fil.

6. ■ impression brouillon en noir et blanc, recto/verso.
7. N'hésitez pas à utiliser également vos favoris ou à taper directement l'URL du site que vous connaissez.
8. ■ Sensibiliser et adopter de nouvelles pratiques de TIC.

► PARTIE 2 : PRODUCTION ÉCRITE page 13 /25 points

Exemple

Jean Bernard
3ème A

Athènes, le 27 janvier 20...

M. le Proviseur
Lycée Français Napoléon
27, rue Molière
10680 Athènes

Monsieur le Proviseur,

Je me permets de vous écrire cette lettre, au nom de tous mes camarades de classe de troisième A. Comme vous le connaissez, ma classe avait organisé un voyage scolaire de fin d'année à Caen, en France. Or, nous venons d'apprendre, par l'intermédiaire de notre professeur de français, que ce voyage a été annulé.

Nous avions fait tant de projets concernant ce voyage que vous pouvez imaginer notre étonnement et notre déception quand nous avons appris cette décision. Et, nous essayons d'en comprendre les raisons mais nous restons sans réponse précise : sont-elles économiques, pédagogiques, ou autres ? Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous expliquer les causes de cette annulation.

Quand Mme Lambert, notre professeur de français, nous l'avait annoncé début octobre, ce voyage s'était transformé en projet de classe. Ce voyage éducatif était devenu l'occasion de travailler autrement et de raviver la curiosité et le goût de l'apprentissage. Et certains de mes camarades trouvaient dans ce projet un but pour se concentrer dans leur apprentissage du français, sachant qu'ils devraient utiliser cette langue pour communiquer avec des jeunes de notre âge à la fin de l'année.

Nous voulons vous rappeler que ces voyages sont également l'occasion de découvrir un environnement

JE PARLE FRANÇAIS - Niveau DELF B2
DIPLOMES - CEFR - Corrigés

3

EDITIONS TEGOS
www.editionstegos.com

nouveau et une culture différente. Et quoi de mieux qu'une excursion au Mont-Saint-Michel, comme il était prévu dans notre programme, pour s'approprier un riche héritage historique ? L'autre intérêt de ces expériences est bien entendu personnel : apprendre l'autonomie (faire son lit, s'habiller tout seul, entretenir les espaces communs...) et les règles élémentaires de vie en collectivité. De même, cela peut être l'occasion de sortir pour la première fois du cadre familial et de construire des souvenirs inoubliables.

En espérant que vous reviendrez sur votre décision, veuillez croire, Monsieur le Proviseur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Jean Bernard (301 mots)

DOSSIER N°2: JPF - DELF Niveau B2

► PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DES ÉCRITS pages 14-17..... /25 points

■ Exercice 1 /13 points

1. ■ Transmettre sa langue d'origine à son enfant.
2. ■ mondial.
3. ■ veut faire apprendre à leurs enfants leur seconde langue.
- 4.

Vrai - Justification : Les enfants disposent en effet, d'une aptitude inconsciente à intégrer et recréer un système linguistique à partir des sons et phrases qu'ils entendent dans leur environnement.

Vrai - Justification : À force d'écoute et de répétition, l'enfant perçoit les sons, distingue les mots et les phrases avec une grande facilité.

5. - L'âge de raison, ou
- Le seuil de la puberté.
6. ...période propice entre 0 et 7 ans.
7. ■ leur parler en permanence.
8. ■ Présenter des livres d'images.
9. ■ Faire des séjours dans la famille.
10. ...si votre enfant vous répond en français lorsque vous lui parlez dans votre langue d'origine, ne vous inquiétez pas, surtout s'il est déjà scolarisé.

■ Exercice 2 /12 points

1. ■ Erasmus, mention « doit mieux faire ».
2. ■ la mobilité des jeunes.
- 3.

Faux - Justification : ...le jour encore lointain où les pays membres assumeront leur multilinguisme.

Vrai - Justification : Et il va bien falloir faire évoluer les mentalités européennes qui veulent que la sédentarité géographique soit un acquis social.

4. a. ...les États-membres dépensent en moyenne 548 euros par élève/étudiant par an,
b. ...le budget de l'Union ne leur consacre que... 9 euros pendant la même période.
5. a. ...l'harmonisation des couvertures sociales pour les étudiants,
b. ...la reconnaissance transfrontalière des conventions de stage afin d'éviter le cycle des prélèvements/remboursements fiscaux qui grèvent les trésoreries des stagiaires.
- le nécessaire rapprochement entre les universités et les entreprises pour inciter ces dernières à prendre des stagiaires européens.
6. une autorité européenne.
7. 500 à 600 euros par mois.
8. ■ Plus de 4100€.

► PARTIE 2 : PRODUCTION ÉCRITE page 17..... /25 points

Exemple

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), fondée autour du partage d'une langue, a placé la promotion de la langue française au cœur de ses missions. En s'engageant pour le développement de la langue française, cette Organisation entend promouvoir la diversité linguistique et défendre le droit au multilinguisme.

Les avantages d'apprendre la langue française sont nombreux. Tout d'abord, puisque près de la moitié du vocabulaire anglais provient du français et du latin. Si un élève a déjà étudié l'anglais, il connaît déjà beaucoup de mots français comme par exemple parfum, sport, musique, parlement, théâtre, littérature, restaurant, liberté, etc. Dans la même logique, quand on étudie le français, on peut même enrichir son anglais. Il est important de citer qu'apprendre le français n'est pas plus difficile que d'apprendre une autre langue étrangère et qu'avec l'apprentissage du français, il est ensuite plus facile d'assimiler l'espagnol, l'italien et le portugais car ces langues sont des langues sœurs, nées du latin.

Il faut aussi préciser que la langue française est aujourd'hui parlée par près de 200 millions de locuteurs répartis sur les cinq continents, qu'elle est la deuxième langue enseignée sur la planète, qu'elle bénéficie du statut de langue officielle dans de multiples organisations internationales (Nations Unies, Union européenne, Union africaine,...), qu'elle garde par-là même une vocation internationale susceptible d'aider celles et ceux qui la maîtrisent à s'insérer dans la mondialisation, tout en marquant leur différence.

N'oublions jamais, enfin, qu'une langue n'est pas seulement un moyen de communication, mais qu'elle est aussi porteuse de valeurs. À cet égard, la langue française reste incontestablement associée aux droits de l'Homme, aux idéaux de tolérance, d'humanisme et de solidarité. (271 mots)

DOSSIER N°3: JPF - DELF Niveau B2

► PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DES ÉCRITS pages 18-21..... /25 points

■ Exercice 1 /13 points

1. ■ Le livre imprimé va-t-il survivre au numérique ?
2. ...sa navigabilité, son interaction et son enrichissement.
3. ■ discontinu.
4. ...les tablettes multifonctionnelles.
- 5.

Vrai - Justification : D'où la question de savoir si le marché du livre électronique est en panne.

Faux - Justification : ...on note par ailleurs que plus le numérique se répand, moins il touche les lecteurs.

6. Les gens veulent faire d'autres choses sur leurs appareils que seulement lire des livres.
7. ■ l'intimité qu'ils découvrent.
8. ■ Le lecteur ne peut pas rester concentré sur le texte.
9. ...la multiplication des hyperliens dans le texte numérique.
10. ...ce sont les pratiques culturelles qui risquent de tuer la lecture, quel qu'en soit le support.

■ Exercice 2 /12 points

1. ■ L'espace, notre nouvelle poubelle ?
2. ■ risque de devenir une menace pour la Terre.
- 3.

Faux - Justification : ...l'association environnementale Robin des Bois démystifie l'image virginale de l'espace, en dressant un état des lieux des déchets recensés dans notre système solaire.

Faux - Justification : ...Plus insolite, Robin des Bois recense des aiguilles déployées par les États-Unis pour brouiller les satellites russes pendant la guerre froide, des appareils photo ou encore des balles de golf publicitaires.

4. ■ 1 cm.
5. ■ des pollutions toxiques.
6. ■ insuffisant.
7. a. le vide juridique
b. ...aucune valeur contraignante, ce qui signifie que les États pollueurs de l'espace n'encourent a priori aucune sanction.
8. ... Il pourrait être financé, argumente Jacky Bonnemains, par les États possédant des appareils en vol dans l'espace, et par les opérateurs privés de télécommunication, premiers concernés par la mise en orbite de satellites.

► PARTIE 2 : PRODUCTION ÉCRITE page 21..... /25 points

Exemple

Céline LECLERC
10, rue du Paradis
86194 Poitiers

Poitiers, le 12 novembre 20...

M. le Maire
Mairie de Poitiers
11, rue Charles Péguy
86100 Poitiers

Objet : demande de subvention

Monsieur le Maire,

Je fais partie de l'association écologique « Recyclo-ville », composée d'une équipe de jeunes, qui assure le recyclage des produits verts et plastiques dans notre ville, en partenariat avec l'association des parents d'élèves de notre collège.

On recycle aujourd'hui moins de 20% du plastique en France. Le reste, soit 3,3 millions de tonnes, finit en décharge et la France est classée à une médiocre 21^{ème} place européenne malgré quelques progrès. Quant aux déchets verts qui sont les déchets produits dans notre jardin, ils sont 100% biodégradables et recyclables et il faut justement en profiter pour les réutiliser !

C'est une activité qui participe à l'intégration des jeunes et au maintien du lien social dans le quartier, et les habitants apprécient fortement notre service et l'esprit dans lequel nous travaillons.

Notre prochain objectif est la réalisation d'un court-métrage afin de sensibiliser la population de notre ville qui ne connaît pas encore notre action. Et dans le souci de devenir chaque jour plus professionnels, nous cherchons le soutien d'entreprises locales qui pourraient nous aider grâce à une aide financière. Bien entendu, votre nom et le logo de la mairie figureront ensuite sur nos supports de communication.

Nous espérons que vous serez sensibles à notre demande et que vous pourrez contribuer au développement de notre projet. C'est pourquoi nous souhaiterions vous le présenter lors d'un rendez-vous, au cours duquel

vous aurez peut-être d'autres idées de coopération à nous proposer.

En vous remerciant par avance pour la prise en compte de notre demande, je reste à votre disposition pour tout renseignement que vous jugerez utile et vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes sincères salutations.

Céline LECLERC

(275 mots)

DOSSIER N°4: JPF - DELF Niveau B2

► PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DES ÉCRITS pages 22-25 /25 points

■ Exercice 1

/13 points

1. ■ décrit les attitudes à suivre des e-clients.
2. ■ Pour révéler le lien croissant entre consommateurs et enseignants grâce au Net.
3. ■ Des réseaux de vente et d'après-vente.

4. Vrai - Justification : le mobile fait partie intégrante de notre quotidien. Il nous sert à partager, échanger, recommander, tweeter, acheter... et éventuellement appeler !

Faux - Justification : ...Où que l'on soit, chez soi ou à l'extérieur, le mobile permet aussi bien d'effectuer un achat...

Faux - Justification : ...C'est cette combinaison du commerce électronique et du commerce physique qui permettra de proposer une *shopping experience* sans couture, avec en son cœur le mobile, trait d'union entre ces deux variantes d'un seul et même commerce...

5. ...9 Français sur 10 recherchent sur le Web des informations sur les produits avant un achat.
6. ...près d'un quart des utilisateurs se sert de son Smartphone pour comparer les prix avant d'acheter.
7. ■ l'optimisation de ses achats par une information a priori.
8. ■ La partie la plus importante d'un édifice.

■ Exercice 2

/12 points

1. ■ L'entreprise idéale dont rêvent les étudiants.
2. ...taille moyenne, évoluant dans les services... offrant des possibilités à l'international.
- 3.

Faux - Justification : Rien n'est moins sûr.

Faux - Justification : Car les futurs actifs semblent avoir une idée bien arrêtée de l'employeur de leurs rêves.

4. ■ Les grandes entreprises.
5. ■ Sortir d'une affaire sans dommage.
6. ■ semi-fermé.
7. Les jeunes réclament de la flexibilité dans l'organisation du travail et les horaires.
8. ■ L'évolution du salaire.
9. ■ Sa capacité à coopérer.
■ Son côté ouvert et convivial.

► PARTIE 2 : PRODUCTION ÉCRITE page 26 /25 points

Exemple

Les vacances, ce simple mot ensoleille notre quotidien et chacun a sa préférence pour la pause estivale. Pour moi, les vacances idéales seraient un séjour en Tunisie et ceci pour deux raisons principales.

La Tunisie, c'est un pays du Maghreb très attachant tant par son histoire assez riche que par son accueil très chaleureux. La Tunisie est tout d'abord synonyme pour moi de découvertes. De la côte au désert en passant par les vallées profondes, ce pays méditerranéen offre une incroyable richesse géographique qui en fait un pays d'étonnement et d'intérêt. Ainsi, pour découvrir l'histoire antique, la Tunisie est vraiment remarquable : l'amphithéâtre de la ville d'El Jem situé à l'ouest du pays vaut bien le Colisée romain. Quant aux ruines de Dougga ou de Bulla Regia deux sites archéologiques situés au nord-ouest du pays, elles offrent des richesses archéologiques comparables à celles de Pompéi. Je me dis qu'en découvrant une nouvelle culture, en rencontrant des gens différents, j'en apprendrais aussi plus sur moi.

Ce choix me permettrait aussi de réaliser un autre souhait : dépasser mes limites en faisant par exemple un raid dans le désert du Sahara, au sud de la Tunisie. Lors d'un safari dans le Sahara, je pourrais suivre les traces des grands rallyes sahariens à travers les dunes et les pistes, je dormirai en bivouac et je vivrai chaque matin le lever du soleil sur les dunes tout en dégustant la cuisine locale. Chaque jour je découvrirai de nouveaux paysages jusqu'à l'extrême sud du désert tunisien. Ce serait vraiment une façon passionnante de passer mes vacances. J'ai même lu que sont organisés des vols d'ULM au-dessus du Sahara. Le top pour moi !

Je connais bien-sûr que je suis trop jeune pour faire ce voyage seul(e) mais j'espère vraiment que je réaliserai ce rêve dans quelques années.

(302 mots)

DOSSIER N°5: JPF - DELF Niveau B2

► PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DES ÉCRITS pages 27-30 /25 points

■ Exercice 1

/13 points

1. ■ annonce un nouveau dispositif.
2. ■ Européen.
3. Les nouvelles mesures découlent d'une directive adoptée par l'Union européenne en 2006, en vue d'harmoniser les règles relatives au permis de conduire.
- 4.

Vrai - Justification : Celle-ci prévoit notamment de remplacer les 110 formats, actuellement en circulation en Europe, par un modèle unique.

Vrai - Justification : Le permis électronique sera déployé dans les 27 pays de l'Union européenne.

Faux - Justification : Il vise à renforcer la lutte contre la fraude documentaire, à faciliter la libre-circulation des personnes, mais aussi à améliorer la sécurité routière.

5. ...sur laquelle figureront l'état civil du conducteur, sa photo et ses droits à conduire.
6. ■ tous les quinze ans.
7. Tous les anciens permis sur papier rose seront échangés d'ici à 2033.
8. ■ d'une moto de plus de 600 cm³.
9. ■ quatre fois.

■ Exercice 2

/12 points

1. ■ Les écoles alternatives.
2. Sur environ 20 000 élèves du primaire scolarisés dans le primaire hors-contrat...
- 3.

Faux - Justification : Sans oublier la méthode Freinet, qui, elle, est pratiquée par des enseignants du public.

Vrai - Justification : Dans le cadre de la réforme actuelle de l'école, ... ont présenté leur feuille de route au gouvernement...

4. ■ Un apprentissage personnalisé.
5. ■ Les activités artistiques.
6. ■ les élèves du primaire gardent le même enseignant.
7. ■ Il faut d'abord mettre l'accent sur la pratique des connaissances.
8. À la différence de Montessori ou Steiner, la méthode s'applique dans les écoles publiques.
9. Les enfants participent aux décisions concernant leur emploi du temps..., règlent des problèmes inspirés du réel, apprennent de manière individuelle et mènent à bien, ensemble, un projet.

► PARTIE 2 : PRODUCTION ÉCRITE page 31 /25 points

Exemple

Salut Claude,

Dans ta dernière lettre, tu me demandais quelle est la profession que je voudrais suivre plus tard. Eh bien, mon rêve est de devenir professeur de français !

Comme tu le connais, choisir un métier est une tâche difficile, les études sont de plus en plus longues et il ne faut donc pas se tromper. Il faut se connaître, avoir conscience de ses aptitudes, de ses faiblesses et de son caractère. Depuis toute petite, l'enseignant représentait pour moi une personne toujours à l'écoute qui avait pour mission de transmettre un savoir, de s'adapter à ses élèves, d'avoir une relation d'échange. Ainsi, après mûre réflexion, j'ai compris que j'étais faite pour le métier d'enseignant.

Lorsque j'ai découvert la filière FLE, ce fut une révélation, j'avais trouvé ma vocation, j'allais devenir professeur de FLE ! Je vais donc suivre une licence Sciences du langage et choisir un parcours nommé « Français Langue Étrangère ». Pour moi qui aime les rencontres, je pense que c'est vraiment la meilleure formation.

Avec le FLE, les échanges sont plus enrichissants, on se nourrit des autres et aussi on donne un peu de soi par le biais de sa langue et de sa culture. Ce que j'aime également, c'est qu'il me semble qu'être prof de langue, c'est aider, un peu, au rapprochement des peuples et à une meilleure intercompréhension... non ? Bien sûr, je connais que cette formation demande du travail, de l'énergie, de la discipline, mais il y a à la clé de belles satisfactions.

Je vais profiter de l'occasion pour te poser quelques questions. Peux-tu me dire combien d'heures de français suivent les jeunes au collège et au lycée en France ? Je suis aussi intéressée par des études universitaires en France. Peux-tu te renseigner et me proposer quelques cursus ?

Au fait, tu ne m'as pas dit, toi, quelle est ta profession rêvée.

J'attends ta réponse avec impatience.

Sylvie

(314 mots)

DOSSIER N°6: JPF - DELF Niveau B2

► PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DES ÉCRITS pages 32-35 /25 points

■ Exercice 1

/13 points

1. ■ Les jeunes aiment la presse mais la lisent peu.
2. ■ Informer.
3. ... lorsqu'ils regardent un journal télévisé, affirment majoritairement (74%) avoir envie d'en savoir «plus sur certains sujets abordés.»

4. **Faux - Justification :** Que la presse écrite et plus particulièrement les quotidiens (payants) ne se réjouissent pas trop vite.

Faux - Justification : Pas un hasard si 68% d'entre eux déclarent avoir l'impression que leur génération s'informe avant tout par la télévision.

Vrai - Justification : Quand on leur demande comment, selon eux, les jeunes s'informeront dans cinq ans, les voilà qui mettent l'Internet en tête.

5. ... 38% voudraient que les sujets abordés les concernent davantage ; 37% que les journalistes donnent plus d'explications.

6. ■ plus variés.

7. ... gare à ceux qui croient que les centres d'intérêt des 15-25 ans... se limitent au sport et aux rave-parties.

8. a. 51% estiment que lire un journal pousse à aller aux urnes.

b. 41% estiment que cela favorise le fait de s'engager dans un parti politique.

c. 52% subodorent que cela pousse à s'engager dans une association.

9. ... que la lecture et l'étude de la presse fassent leur entrée dans les programmes scolaires au collège et au lycée.

■ Exercice 2

/12 points

1. ■ Les vacances scolaires, pourquoi ?

2. Penser les vacances en termes de durée et de moment en harmonie avec les contraintes qu'ils supportent tout au long de leurs scolarités...

3. ■ ajustent les programmes scolaires.

4.

Faux - Justification : Qui ignore les conclusions d'une recherche menée par Hubert Montagner dans les années 1980 ?

Vrai - Justification : C'est ainsi que l'on peut entendre parler ou lire l'intérêt d'une organisation annuelle en 7-2.

5. ■ est considérée préjudiciable.

6. Cependant ce projet soutenu par les experts de l'apprentissage interroge les ergonomes qui observent que ce choix poserait de nombreux problèmes et non des moindres.

7. ... la température extérieure évolue au-delà de 30 degrés... dans certaines classes il n'y a même pas de stores aux fenêtres qui permettraient de contrôler la lumière solaire... Il y fait facilement des températures insupportables dépassant 35 degrés certaines journées du mois de mai et de juin.

8. ■ après la fin de tout examen et la mise en place de la rentrée scolaire.

9. ■ Les cours en classe.

10. ... le réaménagement de la durée des grandes vacances ne pourra se faire qu'après avoir compris et traité les effets qu'il génère irrémédiablement.

► PARTIE 2 : PRODUCTION ÉCRITE page 35 /25 points

Exemple

Les langues étrangères ont toujours joué un rôle très important dans la vie de chaque personne, l'apprentissage des langues étrangères étant principalement un moyen de communication entre les gens qui sont nés dans des pays différents. Toutefois, il existe d'autres bonnes raisons pour continuer cet enseignement ou tout simplement pour commencer une nouvelle langue étrangère.

Tout d'abord, les langues étrangères sont un bonus pour l'obtention d'un emploi. Pour trouver un travail, apprendre à parler les langues étrangères est un atout important sur le CV du postulant.

Un autre grand avantage est que les langues étrangères sont une aide à l'immigration. Apprendre une langue pour voyager dans un pays étranger est un excellent moyen d'intégration dans la nouvelle société. Les gens vont se sentir plus proches de vous et seront plus prompts à vous accepter.

Sinon, dans le domaine scientifique, de nombreuses recherches sont publiées dans les langues étrangères notamment l'anglais et le français. Apprendre ces langues par exemple vous permettra donc d'avoir accès à des publications riches capables de vous aider dans vos études et vous pourrez aisément converser avec les chercheurs de votre domaine d'étude.

Outre l'avantage professionnel d'avoir étudié plusieurs langues et outre son enrichissement personnel, celui qui apprend plusieurs langues sera plus conscient de sa propre identité nationale puisque les langues étrangères ouvrent des portes vers d'autres cultures, celui qui apprend plusieurs langues étrangères pourra plus facilement contribuer à la compréhension à travers les frontières et, ainsi, à créer un monde meilleur.

Ainsi, depuis 50 ans, le Conseil de l'Europe nous rappelle l'importance d'apprendre plusieurs langues et en 2005, 146 pays membres de l'UNESCO ont souligné, dans une convention internationale, l'importance du plurilinguisme, c'est-à-dire la nécessité d'apprendre plusieurs langues, pour assurer une meilleure diversité culturelle dans le monde. Car les langues ne sont pas seulement des outils propices à la communication, elles reflètent et transmettent aussi des perceptions du monde. (314 mots)

DOSSIER N°7: JPF - DELF Niveau B2

► PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DES ÉCRITS pages 36-39 /25 points

■ Exercice 1

/13 points

1. ■ Qu'est-ce que la location saisonnière ?

2. ■ Donner une information.

3. ... désormais ce mode de location se développe à vitesse grand V dans toutes les régions.

4.

Vrai - Justification : La location de vacances connaît un succès grandissant et une croissance plus forte que l'hébergement en hôtel ou en club grâce à son avantage anti-crise.

Vrai - Justification : À superficie équivalente, une location de vacances est jusqu'à deux fois moins chère qu'un hôtel... la location permet de mieux maîtriser son budget vacances en contenant ses dépenses sur place.

Faux - Justification : ... ce mode d'hébergement est idéal pour se retrouver à plusieurs et prendre le temps de partager de bons moments.

5. ... grâce à Internet, l'offre de locations de vacances est devenue très accessible et les réservations peuvent s'effectuer en quelques clics.

6. ■ des rentes supplémentaires.

7. ... Si la moyenne nationale de location s'établit à 10 semaines par an et par propriétaire...

8. ■ Par les propriétaires des logements de location.

9. ■ Les propriétaires tirent profit de réels avantages fiscaux.

■ Exercice 2

/12 points

1. ■ Les bienfaits méconnus des algues.

2. ... à leur confusion avec les algues vertes qui polluent le littoral...

3. ■ culinaire.

4.

Faux - Justification : Sur les 15 millions de tonnes d'algues produites chaque année dans le monde, 75% se retrouvent dans les assiettes, principalement asiatiques...

Vrai - Justification : Les algues sont utilisées sous plusieurs formes : séchées et fraîches.

5. ■ L'eau.

6. L'algue peut être une alternative aux produits laitiers pour les personnes souffrant d'excès de cholestérol, en raison de leur teneur en calcium...

7. ■ on immuniserait notre corps.

8. ... Elles ont aussi une fâcheuse tendance à concentrer des minéraux plus ou moins toxiques : arsenic, cadmium, mercure...

9. ■ resteront une alimentation rare.

► PARTIE 2 : PRODUCTION ÉCRITE page 40 /25 points

Exemple

Anne Robert
Élève de 2^{nde}

Toronto, le 15 octobre 20...

M. le Proviseur
Lycée Français
4, rue Georges Pompidou
2327 Toronto

Monsieur le Proviseur,

Je me permets de vous écrire cette lettre, en tant que déléguée de classe et afin d'obtenir votre accord pour une action que nous voulons entreprendre.

Cette année, il est prévu pour les élèves de seconde un échange scolaire avec le lycée Victor Hugo de Bordeaux, en France. Cet échange scolaire devrait normalement avoir lieu fin février ou début mars et à cette occasion, quelques-uns de mes camarades ont pensé qu'il serait judicieux de créer un site Internet. En effet, le nouveau monde de l'information a déjà changé notre vie. Pourtant, cet impact est modeste comparé à ce qui nous attend dans les prochaines années surtout dans l'enseignement.

À travers ce site, nous pourrions présenter notre séjour en France et donner plus de détails afin de répondre à toutes les questions pratiques de nos familles. Nos parents ne contacteraient notre professeur responsable que pour les questions particulières. De même nous pourrions y présenter notre programme d'excursions et, à notre retour, l'enrichir avec des photos et des vidéos.

À notre avis, ce site permettrait en général une meilleure gestion du lycée et les bénéfices sont nombreux. Le secrétariat pourrait y publier les invitations aux réunions diverses ainsi que les différentes notes importantes pour nos familles. Quant aux professeurs, ils pourraient profiter de ce site pour mieux encadrer avec leurs notes de cours ou les devoirs à préparer.

Il nous semble donc nécessaire d'intégrer ce site à la vie de notre lycée et à cet effet nous voudrions vous demander l'autorisation d'utiliser le matériel informatique du lycée. Nous en avons déjà parlé à notre

professeur d'informatique et il serait d'accord de nous aider si vous nous en donnez l'autorisation.
En espérant que vous serez de notre avis, veuillez agréer, Monsieur le Proviseur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.
Anne Robert

(297 mots)

DOSSIER N°8: JPF - DELF Niveau B2

► PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DES ÉCRITS pages 41-44 /25 points

■ Exercice 1

1. ■ Randonnée nocturne à vélo : première demain soir.
2. Elles rencontrent un succès croissant.
3. ■ à tout le monde.
- 4.

Faux - Justification : Comme il s'agit d'une balade et non d'une compétition, il n'y a ni frais d'inscription à régler...

Faux - Justification : ...il a décidé d'ajouter cette année une randonnée nocturne supplémentaire. Il y en aura trois en 2013 contre deux auparavant.

5. ...le parcours s'effectue sans contrainte de circulation et chaque randonnée ne dépasse pas les 15 km.
6. le randonneur ne connaît pas le parcours. Il est confidentiel... « Pour des raisons de sécurité, nous ne voulons pas que des gens se joignent au groupe en cours de route... »
7. ■ l'itinéraire diffère et les Troyens passent par des endroits inhabituels.
8. ■ Le randonneur voit les monuments de façon différente la nuit.
9. Non. Ces randonnées nocturnes à vélo ne se substituent pas à celles en roller. Elles auront lieu encore cette année.
10. Non. Une fréquentation désormais similaire à celles des randonnées nocturnes à vélo.

■ Exercice 2

1. ■ souligne un phénomène de société.
2. ■ pour régler tout paiement en général.
- 3.

Faux - Justification : Le e-commerce continue de progresser en France, même s'il reste moins important que sur les marchés anglais et allemands.

Vrai - Justification : Il s'agit d'un chiffre particulièrement alarmant quand on sait que le marché du paiement en ligne possède un très fort potentiel de croissance.

4. 63% du total des fraudes seraient dues à l'usurpation des numéros de cartes bancaires en 2010.
5. Des solutions relativement boudées par les commerçants. 40% des e-commerçants utilisent 3D Secure aujourd'hui mais ils ne représentent qu'environ 10% des paiements par carte et 15 % seulement des montants.
6. ■ pensent qu'il faudrait revoir les décisions concernant les commissions d'interchange.
7. ■ Si on abolit les commissions, il y aura moins de garanties.
8. Non seulement l'affaiblissement de la sécurité du paiement en ligne peut déboucher sur de substantielles pertes, mais les conséquences sur la confiance des consommateurs risquent de condamner un marché qui bénéficie pourtant d'un potentiel de croissance fort.

► PARTIE 2 : PRODUCTION ÉCRITE page 44 /25 points

Exemple

Le sport présente différents intérêts pour la santé humaine. Ainsi, la pratique de l'exercice physique doit être régulière. Les bienfaits d'un exercice physique fréquent sont multiples, même si des inconvénients peuvent résulter d'une mauvaise pratique.

Tout d'abord, le sport permet d'entretenir une bonne condition physique. Il permet de réduire les risques cardio-vasculaires (crises cardiaques etc...) et retarde le processus de vieillissement avec le maintien à un niveau permettant la poursuite d'activités courantes ou de loisirs et l'amélioration de la force musculaire préservant l'autonomie. De même, dans les sports collectifs, l'esprit d'équipe pousse les joueurs à compter davantage sur les autres, à développer et utiliser des tactiques à plusieurs et à se soutenir mutuellement en cas de baisse de moral. L'esprit d'équipe peut aussi naître dans les sports individuels si, au sein d'une équipe, les athlètes s'encouragent ou se conseillent mutuellement afin que chacun fasse de son mieux.

En général, on pourrait dire que le sport aide à développer la coordination, nous apprend le respect des règles et à accepter la défaite et que c'est un excellent moyen de combattre le stress.

Toutefois, il faut rappeler que le sport peut avoir des inconvénients pour l'homme. Une activité sportive excessive peut occasionner des blessures, lésions ou déchirures musculaires. Chez les jeunes, il faut surveiller les maladies de croissance. Il faut donc exercer un sport qui correspond à ses aptitudes physiques et en faisant preuve de modération. Et comment ne pas souligner le fait que de nos jours il y a une augmentation de la violence dans les sports. De même, l'esprit olympique a changé car le dopage et l'argent font désormais partie des nouvelles règles, ce qui est bien dommage.

(297 mots)

DOSSIER N°9: JPF - DELF Niveau B2

► PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DES ÉCRITS pages 45-48 /25 points

■ Exercice 1

1. ■ Les conditions de travail, premier facteur de l'absentéisme.
2. ... les conditions de travail.
3. ■ les ouvriers.
- 4.

Vrai - Justification : ...L'absentéisme est également plus ou moins élevé suivant que l'emploi est stable ou non...

Vrai - Justification : ...Les femmes ont un taux d'absentéisme plus élevé (4,1%) que les hommes (3,1%).

5. ... Leurs absences sont souvent dues aux problèmes de santé de leurs enfants.
6. ■ les retraités.
7. ■ par les caractéristiques du travail.
8. ■ les grandes sociétés.
9. ■ Que leurs collègues feront le travail à leur place.
10. Avec le vieillissement de la population au travail, la peur du chômage et les contrôles seront insuffisants pour faire reculer l'absentéisme.

■ Exercice 2

1. ■ Une nouvelle écotaxe pour recycler les meubles usagés.
2. Environ 80% sont issues des ménages... le reste provenant des professionnels...
3. ■ Des emballages.
- 4.

Faux - Justification : En sont exclus le mobilier urbain ainsi que les éléments de décoration.

Vrai - Justification : Pour cela, ils bénéficieront d'un budget de 400 millions d'euros, financé par l'éco-participation.

5. ■ Un peu plus de la moitié.
6. Oui. Les plastiques servent ainsi à faire du textile ou des équipements automobiles tandis que les bois des panneaux et l'acier peuvent être recyclés en chaises.
7. ■ seront donnés à une association humanitaire.
8. L'organisme doit installer à partir de mai des bennes "meubles" dans les 4 500 déchetteries publiques du territoire. L'objectif est de proposer aux consommateurs de solutions de collectes de proximité, faciles, pratiques.
9. ...la France lance actuellement des filières sur les déchets dangereux des ménages, les déchets médicaux à risques infectieux et les bouteilles de gaz.

► PARTIE 2 : PRODUCTION ÉCRITE page 49 /25 points

Exemple

Le sujet du recyclage est un sujet qui concerne chaque personne. En effet, nous avons tous chez nous au moins une poubelle et nous produisons chaque jour des déchets. Si nous produisons près de trois fois plus de déchets aujourd'hui qu'en 1950, ils occupent une place de plus en plus grande dans notre société car ils sont directement liés à notre mode de vie et à la qualité de notre environnement. Et si ses avantages sont souvent mieux connus, il est intéressant d'en connaître ses inconvénients.

Aujourd'hui, la récupération et le recyclage prennent de multiples visages. La plupart des régions ont un programme de collecte du papier, du verre, du plastique et du métal. Outre la protection de la nature, le recyclage permet également de créer des emplois dans un contexte économique difficile, des matières premières à bas coûts et de qualité, à protéger et économiser les ressources naturelles. Les bénéfices économiques et environnementaux du recyclage sont considérables. Tout cela ne serait possible sans les mesures prises par les gouvernements mais aussi et surtout sans notre contribution.

Toutefois, le recyclage est basé sur le tri collectif de la population. Or, certaines personnes ne trient pas ou pas suffisamment. Cependant le tri est un élément indispensable au recyclage. En effet il réalise une économie pour les industries car le tri ultérieur entraîne un gaspillage de temps, d'énergie et d'argent. La collecte sélective exige aussi la mise à disposition des familles de poubelles spéciales et emploie plus de personnes qu'une collecte simple. La plupart de ces coûts supplémentaires sont à la charge de la collectivité. Les impôts locaux en tiennent compte, mais d'autres sources de financement existent : l'écotaxe et le point vert sur les emballages.

(284 mots)

DOSSIER N°10: JPF - DELF Niveau B2

► PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DES ÉCRITS pages 50-53 /25 points

■ Exercice 1

1. ■ Paris propose officiellement son réseau Wi-Fi gratuit.
2. ■ partielle.

/13 points

3. ...d'être l'une des villes les plus « branchées » du globe grâce son projet Paris Ville Numérique...

4. **Faux - Justification** : ...Paris Wi-Fi est un service mis en place par la Ville de Paris et la région Île de France.

Faux - Justification : ...Il est ouvert à tous : Parisiens, Franciliens et visiteurs de Paris.

5. ... La Mairie de Paris insiste notamment sur ses jardins et ses bibliothèques.

6. ■ 315.

7. ...d'éviter d'utiliser des mots de passe et autres codes de carte bancaire en utilisant un tel réseau.

8. Non. Ne voulant nullement concurrencer les opérateurs existants, la municipalité s'est fixée certaines limites.

9. Seuls des hotspots comme ceux du Champs-de-Mars ou le parvis de l'Hôtel de Ville seront ouverts 24h/24.

10. Elle va, entre autres, ouvrir des concessions concernant les lampadaires de la capitale qui pourront accueillir des bornes Wi-Fi.

■ Exercice 2

/12 points

1. ■ Faut-il plafonner la vitesse en ville à 30km/h ?

2. La généralisation du 30 km/h comme vitesse de référence en zones urbaines et résidentielles permettrait de lui rendre sa convivialité...

3. ■ Les automobilistes réduiraient leur vitesse.

4.

Vrai - Justification : « Jusqu'à présent, les zones 30 étaient considérées comme des dérogations au 50 km/h en ville, souvent concédées sous la pression de parents ou de riverains devant une école ou dans certaines rues ».

Faux - Justification : les signataires souhaitent que « l'exception devienne la règle. »

5. ■ La généralisation de la vitesse à 30 km/h dans les villes en France.

6. Si les ONG européennes recueillent d'ici à novembre un million de signatures, la Commission européenne pourrait alors se saisir de cette « demande citoyenne » et la transformer éventuellement en proposition de loi.

7. ...l'Assemblée européenne a vivement recommandé « aux autorités responsables de plafonner à 30 km/h la vitesse maximale dans les zones résidentielles et sur toutes les routes à voie unique des zones urbaines qui ne présentent pas de piste distincte pour les cyclistes ».

8. ■ se déplacer à pied ou à vélo.

9. ...Un effet minime... car les pétitionnaires estiment ce rab à dix-huit secondes seulement en moyenne.

10. ■ beaucoup d'embouteillages.

► PARTIE 2 : PRODUCTION ÉCRITE page 54 /25 points

Exemple

La rentrée, c'est le retour à l'école et aux activités extrascolaires. Pour les parents, c'est souvent un vrai casse-tête : comment bien choisir ce qui lui convient ? Mais surtout, comment offrir à l'enfant le maximum de possibilités tout en respectant son emploi du temps ?

Le critère essentiel au choix de l'activité : les goûts de l'enfant. Certains ont des désirs définis alors que d'autres n'ont pas d'idée précise ou préfèrent rester au calme. Pour les aider, il est souvent possible d'inscrire l'enfant à l'essai pour une ou deux séances. Quelques centres sportifs proposent ainsi une initiation à plusieurs sports, ce qui permet aux hésitants de découvrir leur préférence. En général, il faut prendre en compte son tempérament, son âge, ses éventuelles angoisses et bien sûr le budget de la famille.

Soumis à la pression scolaire et parentale, les enfants sont souvent surmenés. D'où l'intérêt de les inscrire à une activité sportive ou artistique. C'est un moment de détente indispensable, loin de l'école et de ses parents. Les disciplines extrascolaires, quelles qu'elles soient, sont favorables à l'apprentissage et à l'épanouissement des enfants. De même, il faut connaître que ces activités prennent du temps ! La musique par exemple exige du travail en dehors des cours hebdomadaires. Le football a lui aussi ses contraintes : entraînement le mercredi, match le dimanche avec parfois des déplacements. Il faut donc en informer l'enfant avant qu'il ne s'engage pour l'année.

Musique, théâtre, danse, natation, etc., les possibilités offertes aux enfants pour leur temps libre sont multiples. Quel que soit son choix, il faut veiller à ce qu'il ait encore le temps de rêver : son imagination et sa réflexion se développeront ainsi d'elles-mêmes. Le temps avec les copains est, lui aussi, indispensable : l'amitié est une activité à part entière !

(297 mots)

DOSSIER N°11: JPF - DELF Niveau B2

► PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DES ÉCRITS pages 55-58 /25 points

■ Exercice 1

/13 points

1. ■ Le télétravail gagne du terrain.

2. ...il permet à certaines personnes de mieux allier leur vie familiale et professionnelle mais aussi de gagner un temps considérable en évitant d'emprunter les transports ou la voiture.

3.

Faux - Justification : ...le télétravail ne fait pas l'unanimité ...

Vrai - Justification : ...le télétravail reste encore marginal en France.

4. ■ les salariés et les employeurs.

5. Permettant aux employés de concilier plus facilement vie privée et professionnelle, le télétravail est également régulièrement mis en avant pour ses atouts écologiques nés d'une réduction des trajets.

6. ...l'isolement dont peuvent être victimes certains salariés en télétravail. Difficile en effet d'être associé aux nouveaux projets quand on n'est pas présent physiquement dans les locaux de l'entreprise.

7. ■ l'horaire de travail.

8. ■ Les mentalités doivent changer avec le temps.

9. Pour maintenir le lien, la solution idéale reste aujourd'hui d'opter pour une solution mixte, avec une partie de la semaine en télétravail et le reste au sein de l'entreprise.

10. ■ de travailler en indépendant et d'ouvrir sa propre société.

■ Exercice 2

/12 points

1. ■ Contre la diabolisation du vote électronique.

2. ...les machines à voter suscitent la controverse notamment sur leur fiabilité, leur sécurité et la confidentialité des données.

3.

Faux - Justification : Lors de l'élection présidentielle de 2004 aux États-Unis, la fiabilité des machines à voter a été remise en cause.

Vrai - Justification : En France, la Commission nationale de l'informatique et libertés (CNIL) est réticente quant à l'utilisation du vote électronique...

4. Elle porte principalement sur la sécurité, la confidentialité des données, l'authentification des électeurs, les « clés de chiffrement » et les « scellements informatiques » des machines à voter.

5. ■ Être sûr que le résultat sera correct.

6. Cinq ans plus tard, aucune des menaces brandies par les opposants du vote électronique ne s'est concrétisée.

7. ■ Les résultats sortent plus rapidement.

8. On vote de plus en plus souvent par Internet pour les élections professionnelles, à la SNCF, à l'Éducation Nationale, à l'ordre des avocats.

9. ...expérimentons sereinement et mettons en place les conditions juridiques permettant de renforcer la confiance du public dans notre système électoral.

► PARTIE 2 : PRODUCTION ÉCRITE page 59 /25 points

Exemple

Paul Dubois
11, rue Paul Verlaine
34070 Montpellier
Bayard Presse

Montpellier, le 14 janvier 20...

Mondadori Publicité / Science et Vie
99, avenue Aristide Briand
92120 Montrouge

Cher magazine,

Je viens de lire avec intérêt votre reportage sur le développement du télétravail et je voudrais soulever le fait que si cette nouvelle méthode de travail a en effet certains avantages, les inconvénients du télétravail restent encore mal connus.

Comme vous l'expliquez, le télétravail permettrait aux salariés d'être plus efficaces car ce mode d'organisation engendrerait moins de stress, notamment du fait de l'absence de trajet, et favoriserait un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle.

De même, le télétravail est idéal en cas de grève des transports, de rendez-vous de dernière minute, ou de déplacement à l'étranger par exemple. Toujours équipé, le télétravailleur a accès à toutes les applications et informations nécessaires, où qu'il soit. Dans certains cas cela se traduit par une réponse plus rapide aux besoins du client. En ce qui concerne les employeurs, le travail à domicile permet d'éviter la location ou l'achat de bureau. Mais, ce mode d'organisation demande de très bons outils informatiques et de communication.

Cependant, des paramètres sont à prendre en compte avant de se lancer dans un projet de télétravail. Tout d'abord, un certain flou juridique persiste. Le télétravail pose de nombreuses questions concernant l'application des dispositions relatives aux accidents du travail, au contrôle du temps de travail, à la fourniture et à l'utilisation de l'équipement. Sans oublier que sans connexion ADSL et accès illimité au réseau, la mise en télétravail sera assez risquée. Enfin, l'employeur ne peut exercer le même contrôle sur ses salariés lorsqu'ils travaillent chez eux. Le télétravail suppose donc une relation de confiance forte et un management par objectif. Le manager se doit d'être attentif à l'état psychologique de ses collaborateurs qui risquent de s'isoler. En effet, le télétravail limite les contacts entre les collaborateurs, ce qui peut se traduire par un manque de cohésion et une absence de culture d'entreprise.

Paul Dubois

(304 mots)

DOSSIER N°12: JPF - DELF Niveau B2

► PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DES ÉCRITS pages 60-63 /25 points

■ Exercice 1

/13 points

1. ■ Des jeunes de plus en plus précaires.
2. Si l'on définit la jeunesse comme la période de la vie consacrée à la conquête de l'autonomie...
- 3.

Faux - Justification : À la fin des années 1950, on était jeune de 14 à 20 ans environ.

Vrai - Justification : Ce phénomène est d'abord le fait de l'allongement de la durée des études.

4. ■ Les jeunes.
5. ■ à plus de 576 euros par mois.
6. Plus diplômés et plus qualifiés que les générations précédentes, les jeunes sont aussi plus précaires.
7. Les trois facteurs qui soutenaient l'autonomie des jeunes - la famille, l'emploi CDI et le logement...
8. ■ Une diminution du revenu de la famille.
9. D'après une enquête menée en mars et avril derniers auprès de 1071 jeunes de 18 à 25 ans, 23,9% des jeunes redoutent de ne pas trouver un emploi.
10. ...la création d'une allocation de soutien à l'autonomie des jeunes, l'extension du RSA activité aux jeunes travailleurs dès 18 ans et le maintien des prestations familiales jusqu'à l'âge de 20 ans pour le dernier enfant à charge..

■ Exercice 2

/12 points

1. ■ Les diplômes : un rempart efficace contre le chômage.
2. ...leur éviter de passer par la case chômage.
- 3.

Vrai - Justification : ...l'entrée dans la vie active est semée d'embûches.

Vrai - Justification : ...57% des jeunes diplômés en 2011 étaient sans emploi...

4. ■ trois fois plus de difficultés que les diplômés de trouver un emploi.
5. En outre, l'entrée dans la vie active des non-diplômés est souvent plus chaotique et plus longue...
6. Les emplois précaires, les missions d'intérim ou les CDD sont les premiers volets d'ajustement.
7. ■ De leur filière d'études.
8. Ils ont plus de facilités à trouver un emploi car ils ont pu tisser un réseau de contacts efficaces... Et leur expérience leur permet d'être immédiatement opérationnels, un atout décisif pour les employeurs.
9. Le problème majeur reste donc le nombre de jeunes qui quittent chaque année le système scolaire sans aucun diplôme.

► PARTIE 2 : PRODUCTION ÉCRITE page 64..... /25 points

Exemple

Jean Duffours
36, rue des coquelicots
50100 Cherbourg

Cherbourg, le 29 mars 20...

Magazine « Phosphore »
18, rue Barbès
92128 Montrouge cedex

Cher magazine,

Votre débat du mois concerne une question très importante pour nous les jeunes : « Faut-il absolument faire des études pour trouver un emploi ? ».

À mon avis, trouver un emploi sans avoir de diplôme, c'est possible ! Vous avez quitté l'école ou arrêté vos études avant d'avoir un diplôme ? Pas de panique ! Vous pouvez quand même trouver un emploi ! La première question que vous devez vous poser est : « Quel métier ai-je envie de faire ? ».

Les entreprises qui recrutent veulent tester avant tout votre motivation. Ce que veulent d'abord les employeurs, c'est sentir que le candidat a véritablement envie d'aller vers le métier proposé. Si vous n'avez pas de diplôme, il est donc important d'avoir déjà une bonne connaissance du métier que vous voulez faire, ce qui vous permettra d'expliquer pourquoi vous avez envie de l'exercer.

Mais, comment faire pour découvrir un métier qui pourrait vous plaire ? Un conseil : faites-vous aider ! Si vous avez entre 16 et 25 ans, les missions locales sont là pour vous accompagner pas à pas dans votre recherche et vous permettre de construire votre projet.

De même, certaines entreprises préfèrent embaucher des intérimaires. Dans le transport et la logistique, c'est un bon moyen pour débiter. Il existe aussi des entreprises de travail temporaire d'insertion (Etti). Ces entreprises utilisent l'intérim pour vous aider à retrouver un emploi durable. Elles peuvent vous accompagner aussi bien professionnellement que dans la gestion de vos problèmes personnels.

Et n'oubliez pas que vous pouvez souvent évoluer en interne. Débiter dans une entreprise comme simple employé sans diplôme ne signifie pas rester toute sa vie sans diplôme ! Au contraire, la plupart des entreprises, surtout les grandes, offrent de nombreuses opportunités pour évoluer. Il n'est pas rare que des managers soient issus du terrain et dans certaines sociétés, le droit individuel à la formation (Dif) est proposé chaque année à tous les salariés.

Bref, sans diplôme, tout est essentiellement affaire de motivation et de formation !

Jean Duffours

(333 mots)

DOSSIER N°13: JPF - DELF Niveau B2

► PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DES ÉCRITS pages 65-68..... /25 points

■ Exercice 1

/13 points

1. ■ Les médicaments génériques.
2. ...similaire à un médicament autorisé (dit aussi princeps) doit l'être depuis au moins 10 ans dans l'Union européenne, et profite de la chute du brevet du princeps pour être commercialisé.
- 3.

Vrai - Justification : Le médicament générique doit contenir la même quantité en principe actif et être de même forme pharmaceutique que le médicament original.

Faux - Justification : Il ne peut pas avoir de nouvelles indications que la molécule princeps qu'il copie.

4. ■ Le goût.
5. ■ une autorisation pour le lancer sur le marché.
6. Les médicaments génériques ne sont pas soumis à une procédure d'enregistrement complète, mais abrégée... ils sont vendus à un prix moindre, le laboratoire producteur de générique n'ayant pas non plus à payer les frais de recherche et développement.
7. La réglementation oblige les fabricants à mener des essais cliniques pour prouver qu'aux mêmes doses, ils sont équivalents aux médicaments d'origine (princeps).
8. ■ Le médecin ne peut pas prescrire un générique à son patient.
9. ...le générique diffère du princeps par l'utilisation d'un excipient différent. Mais ni sa forme galénique, ni sa quantité ni sa substance active ne changent.
10. ...le développement des médicaments génériques a généré plus de 2,6 Mds€ d'économies pour l'Assurance Maladie.

■ Exercice 2

/12 points

1. ■ L'orientation, c'est d'abord une découverte de soi.
2. Beaucoup de jeunes (et leurs parents) en recherche d'orientation ont tendance, faute de mieux, à se représenter l'orientation de façon pragmatique, comme de l'information sur les filières et les métiers.
- 3.

Vrai - Justification : En orientation, réflexion et connaissance de soi sont un préalable indispensable à toute démarche.

Faux - Justification : C'est pourquoi, quand on n'a aucune idée de ce que l'on souhaite faire, il convient de ne pas « foncer tête première » dans la recherche d'informations (à travers les salons, les JPO ou les fiches métiers)...

4. ...c'est-à-dire qu'il faut déjà un minimum connaître ses goûts, ses centres d'intérêt, ses capacités, mais aussi ses limites, afin de pouvoir s'identifier à une filière et faire les bons choix.
5. ■ Il faut réfléchir à un plan d'études et professionnel.
6. L'essentiel dans la notion de projet c'est avant tout le fait de se projeter dans ce que l'on souhaite comme vie future, quel que soit ce qui en ressort dans un premier temps.
7. ■ une réflexion qui dépend de l'âge et qui se développe sans volonté précise.
8. ■ faire l'objet d'une discussion entre amis.
9. ...il convient de se sonder librement et honnêtement afin de découvrir ses aptitudes et ses centres d'intérêt, mais aussi afin de déterminer ce qui compte réellement pour soi, que ce soit en termes d'envies, d'intérêts, de valeurs et de priorités.

► PARTIE 2 : PRODUCTION ÉCRITE page 69..... /25 points

Exemple

L'orientation est un véritable parcours, durant lequel les jeunes ont besoin d'être accompagnés. Ils ont besoin d'aide pour mieux se connaître, pour apprendre à faire des choix, pour appréhender les formations, les métiers et le monde professionnel. Ce parcours d'orientation ne s'arrête pas au choix d'un métier et d'une formation, il continue avec l'inscription dans les écoles, la recherche de stages, les transports, logement éventuel... Là encore les jeunes ont besoin d'être accompagnés dans la durée.

Les jeunes trouvent l'énergie nécessaire à leur parcours d'orientation dans l'appui que peuvent leur apporter leurs parents. Ils font figure d'accompagnateurs et cet accompagnement doit se faire sur un échange de points de vue, une aide à la réflexion. Les parents souhaitent laisser le jeune choisir par lui-même. Ils ne veulent surtout pas être trop interventionnistes. Ils souhaitent simplement être présents pour calmer leurs inquiétudes ou rattraper les situations qui dérapent.

Parallèlement, les professeurs sont souvent perçus comme peu concernés par la problématique de l'orientation. Ainsi, les jeunes et leurs parents ne s'attendent pas forcément à ce que leur choix ne leur soit pas accordé. La perception est parfois, dans la filière professionnelle comme dans la filière générale ou technologique, que l'Éducation nationale doit remplir des classes et des écoles, bien souvent au détriment des souhaits des jeunes. Autre point à souligner : une fois intégrées les filières professionnelles et technologiques, au bout de 2 à 4 ans, celles-ci sont en général valorisées par les jeunes et leurs parents, comme un moyen d'arriver plus vite à l'âge adulte, avec un métier « en poche », même si ce choix est parfois vécu comme difficile au départ.

Il faut donc que les professeurs principaux s'investissent pour aider les élèves dès le collège et que les lycées proposent une démarche complète d'accompagnement à l'orientation avec un temps spécifique consacré à une réflexion sur l'orientation, des contacts avec des étudiants ou des professionnels accompagnés de stages éventuels, des entretiens individuels (menés par le CPE) et des tests de personnalité.

(332 mots)

DOSSIER N°14: JPF - DELF Niveau B2

► PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DES ÉCRITS pages 70-73..... /25 points

■ Exercice 1

/13 points

1. ■ La fièvre du tourisme spatial.
2. Pour l'instant, huit privilégiés ont déjà pu jouer les touristes de l'espace, via une forme particulière de tourisme spatial, le tourisme orbital.
- 3.

Faux - Justification : C'est horriblement cher: 30 millions de dollars.

Vrai - Justification : C'est limité à une frange de la population très riche...

4. ■ Le tourisme suborbital.

5. ...Il y a donc aussi ce côté rêve d'astronaute comme motivation très forte, voir quelque chose que les autres n'ont pas vu. Après, il y a aussi des motivations plus complexes : celle des aventuriers de l'extrême (chercher toujours plus d'adrénaline), et la population, plus dure à cerner, celle de la « frime ».

6. ...Forcément, 30 000 personnes à 200 000 dollars, cela donne lieu à des chiffres d'affaires qui donnent le tournis. Cela explique qu'un très grand nombre d'entreprises cherchent à développer cette activité dans le tourisme suborbital.

7. ■ d'hôtels très chics.

8. ■ Des sociétés ont essayé et ont subi un échec.

9. L'un des écueils majeurs, et qui pourrait remettre en cause la totalité de ce business, serait la fiabilité : "Les meilleurs moteurs-fusées du monde ont une fiabilité de 99%. En cas de problèmes, dans 10% des cas, ce sera une explosion. Dans un pour 1 000, il y a une explosion".

10. Car il est quasiment inéluctable qu'il y aura des morts.

■ Exercice 2

/12 points

1. ■ Comprendre la génération Y.

2. Pour autant, affirmer qu'ils refusent tout engagement est une contre-vérité. En réalité, ils s'engagent différemment.

3.

Faux - Justification : Nés dans un monde incertain, ils sont aussi très marqués par le chômage de leurs parents...

Faux - Justification : Fini le rêve de l'emploi à vie...

4. Il a été décidé d'innover les modes d'organisation pour être efficace et plus proche d'un salariat en pleine mutation.

5. ■ un phénomène mondial.

6. ...il n'échappe à personne que les jeunes sont intéressés par les questions de justice et de protection de l'environnement.

7. ■ L'écoresponsabilité.

8. Trouver des thèmes sur lesquels les jeunes se mobilisent n'est pas difficile. Il suffit pour cela d'apprécier la richesse des interactions sur Facebook, Twitter ou bien encore surfer sur cette kyrielle de blogs où l'information circule.

9. Les réseaux sociaux savent à la fois privilégier l'émulation individuelle, mais aussi la coopération.

► PARTIE 2 : PRODUCTION ÉCRITE page 74..... /25 points

Exemple

Le tourisme spatial entre rêve et réalité ?

Aujourd'hui, on parle beaucoup de tourisme spatial. Déjà la première navette spatiale privée a été testée en Russie et très bientôt ce voyage pourra devenir une réalité. Beaucoup de missions spatiales habitées et non habitées ont été menées par différents pays et l'espace a été exploré par un grand nombre d'astronomes et de chercheurs. Cependant, alors qu'il y a de nombreux partisans de l'exploration spatiale, il y a aussi des critiques. Il semble alors bon de peser les avantages et les inconvénients avant de poursuivre l'exploration spatiale.

Un des plus grands avantages de l'exploration spatiale est d'être capable de découvrir les faits inconnus sur l'espace. L'univers est un endroit mystérieux et en procédant à l'exploration spatiale, il sera possible de répondre à la plupart des mystères. L'exploration pourra également aider l'humanité à découvrir de nouveaux minéraux et de métaux précieux. Comme la pollution fait des ravages sur la Terre, il semblerait que l'exploration de l'espace nous aidera à trouver d'autres planètes où les humains pourront habiter si la Terre devenait invivable. Enfin, le frisson de l'inconnu peut stimuler les personnes de l'aventure, l'exploration spatiale ayant le potentiel de satisfaire ce besoin.

D'autre part, l'argent dépensé pour l'exploration et la recherche spatiale atteint des sommes inimaginables. Si les richesses nationales étaient utilisées pour aider les pays en difficulté ou les pays sous-développés, elles pourraient apporter le bonheur et une meilleure qualité de vie à des millions de nos concitoyens. En voulant promouvoir l'idée de la découverte et de la nouveauté, on en oublie les répercussions inconnues sur la santé des humains. En outre, les vaisseaux spatiaux habités envoyés dans l'espace le sont quelquefois au risque de la vie des astronautes. Ainsi, rappelons que plusieurs d'entre eux ont été tués lorsque leurs vaisseaux spatiaux ont explosé.

(294 mots)

CORRIGÉS - DEUXIÈME PARTIE :

■ COMPRÉHENSION DE L'ORAL

DOSSIER N°1: JPF - DELF Niveau B2

► PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DE L'ORAL pages 78-79..... /25 points

■ EXERCICE 1 - CD 1 : Track 03

1. ■ Des entreprises offrent des vacances à volonté.

2. ...en lisant un article à propos de Netflix, le géant californien du son et de la vidéo en ligne, le numéro un du "streaming" légal...

3. Directeur d'une société start-up.

4. ■ Motiver les salariés de prendre de plus en plus de vacances.

5. ■ Les salariés l'ont désapprouvée.

6. a. Evernote a même dû en inciter certains à partir en leur proposant un chèque de 1 000 dollars pour qu'ils prennent une semaine et viennent ensuite raconter leur voyage !

b. Chez Writethatname, la start-up française qui a adopté la formule, Philip Laval ne tient pas les comptes, 2 jours de congés sont décomptés tous les mois à chaque salarié, qu'ils les prennent ou pas.

7. ■ Lors des grandes vacances.

8. ■ Confiance.

9. - ...on n'est jugé que sur les résultats : "Sur la façon dont on fait avancer le projet commun et dont on fait avancer son projet individuel"...

10. a. c'est aussi qu'en cas de problème on n'hésite pas à appeler quelqu'un en plein milieu du week-end,

b. de lui demander de rester connecté le soir tard, même pendant ses vacances et de travailler peut-être une heure par jour ou au moins de traiter les points urgents.

11. ■ Le système des vacances illimitées serait-il un leurre ?

12. ■ Rester joignable maintient l'équilibre et le suivi du travail.

(TRANSCRIPTION) - CD 1 : Track 03

Des congés payés à volonté (4mn37")

JOURNALISTE : C'est en lisant un article à propos de Netflix, le géant californien du son et de la vidéo en ligne, le numéro un du "streaming" légal, que Philippe Laval a eu cette idée, révolutionnaire en France, offrir à ses salariés autant de congés payés qu'ils veulent en prendre. Le chef d'entreprise découvre que le système marche dans la Silicon Valley alors pour quoi pas dans sa nouvelle start-up parisienne.

P. LAVAL : Dans notre société précédente, on avait un accord RTT (réduction du temps de travail) de très bonne qualité, avec 20 jours de congé +20 jours supplémentaires, et on voyait bien, on était une cinquantaine de personnes, on voyait bien que c'était difficile pour les gens de les prendre tout le temps. Donc, quand j'ai recréé une nouvelle société, une start-up beaucoup plus jeune, ce qui m'a semblé c'est qu'on pouvait finalement responsabiliser complètement les gens et dire on va pas compter les vacances, vous partez quand vous voulez, vous vérifiez simplement avec les gens avec qui vous travaillez, donc 2 ou 3 personnes souvent moi, que ça ne pose pas de problème, que vous êtes à jour de ce que vous deviez faire et vous partez autant que vous voulez, on ne comptera pas les vacances.

JOURNALISTE : Sur la côte ouest-américaine le système se pratique depuis environ trois ans. L'un des pionniers des vacances à volonté c'est Evernote, qui conçoit des applications pour iPhone et iPad. Dans la Silicon Valley, les start-up se font la guerre pour engager les meilleurs ingénieurs. Au départ, Evernote a donc lancé cette offre pour attirer les talents mais, surprise, la société s'est aperçue que les salariés prenaient moins de congés qu'auparavant, 16 jours en moyenne. Evernote a même dû en inciter certains à partir en leur proposant un chèque de 1 000 dollars pour qu'ils prennent une semaine et viennent ensuite raconter leur voyage ! Chez Writethatname, la start-up française qui a adopté la formule, Philip Laval ne tient pas les comptes, 2 jours de congés sont décomptés tous les mois à chaque salarié, qu'ils les prennent ou pas. Et la liberté totale ne semble pas avoir changé grand-chose.

P. LAVAL : Mon sentiment est que globalement ils prennent à peu près la même quantité de vacances, par contre ils sont plus libres sur le moment où ils les prennent et puis suivant les typologies de personnes parfois dans sa vie on a besoin de moins de vacances mais juste 1 ou 2 jours de temps en temps, en fin de semaine et à d'autres moments quand on a une famille par exemple on a besoin de vacances plus grandes à des

moments plus classiques comme les vacances scolaires. Donc, je dirai qu'en nombre de jours je pense qu'on n'y gagne pas et qu'on n'y perd pas.

JOURNALISTE : Dans les start-up californiennes qui l'ont adopté personne n'a abusé du système. La formule a-t-elle généré des excès dans la petite boîte parisienne ? Philip Laval.

P. LAVAL : Non, non mais on est une société relativement récente, trois ans, on a une dizaine de personnes, il y a une grande transparence entre nous, donc non il n'y a pas eu d'abus.

JOURNALISTE : L'une des raisons qui a poussé Philip Laval à proposer ce système à ses salariés c'est que lui-même prend jusqu'à sept semaines de vacances par an. Chez Writethatname, comme dans les start-up californiennes, on n'est jugé que sur les résultats : "Sur la façon dont on fait avancer le projet commun et dont on fait avancer son projet individuel", résume Philip Laval, un mode de fonctionnement qui a parfois du mal à s'imposer dans les esprits.

P. LAVAL : Ils sont plutôt surpris quand on le leur propose et ils ont quand même tendance à quasiment venir déposer des vacances, ça prend un certain temps avant que se mette en place cette idée de dire « ben oui on compte pas ». Moi, je vois effectivement des gens avec qui je travaille qui viennent me dire « là je vais prendre une semaine, j'ai déjà pris 17 jours ». Donc c'est une habitude visiblement qui est longue à perdre en France.

JOURNALISTE : Mais évidemment les congés à la carte, c'est du donnant-donnant.

P. LAVAL : La contrepartie de cette liberté totale c'est aussi que en cas de problème on n'hésite pas à appeler quelqu'un en plein milieu du week-end, à lui demander, mais souvent il le propose lui-même, de rester le soir tard ou ce genre de chose voire même pendant ses vacances de rester connecté et de travailler peut-être une heure par jour ou au moins de traiter les points urgents.

JOURNALISTE : Alors est-ce qu'au fond le système de vacances illimitée ne serait pas un piège qui pousserait les salariés à ne jamais se sentir vraiment en vacances, à ne jamais s'en aller vraiment, à ne jamais tout à fait déconnecter ?

P. LAVAL : Moi, je pense que non. Je pense que la liberté justement c'est de pouvoir partir sans se dire « mon Dieu je pars dix jours, qu'est-ce qui va arriver ? ». Hein, pour tous les gens qui travaillent pour Writethatname c'est une aventure commune. Donc, si ils partent déconnectés complètement je pense que ça devrait créer plus de stress que de se dire finalement « je garde une espèce de fil avec le bureau et si je dois travailler je travaille mais d'un autre côté je sais qu'à un autre moment si pour une raison quelconque je dois partir 3 jours, quelle qu'en soit la raison, ben je pourrais le faire aussi ».

JOURNALISTE : Garder le fil avec le bureau, s'assurer que tout va bien, sans avoir adopté le système californien, beaucoup de Français le font déjà puisque selon un récent sondage 40% des actifs restent joignable via leur portable à tout moment et plus du tiers répond à ses mails pendant ses vacances.

■ EXERCICE 2 - CD 1 : Track 04

1. ■ Manger bio et local à la cantine.
2. ...Les écoliers et les pensionnaires des maisons de retraite...
3. ■ fabriqués essentiellement au niveau local.
4. La saisonnalité, la diversité, l'équilibre alimentaire.
5. ■ presque similaire à celui de la restauration rapide.
6. Grâce à la suppression d'un certain nombre d'intermédiaires.
7. ■ des frites.

(TRANSCRIPTION) - CD 1 : Track 04

La restauration collective (1mn37")

JOURNALISTE : Des menus de collectivité élaborés avec des produits bio, et locaux, ce n'est pas un rêve. C'est une réalité que vivent les écoliers et les pensionnaires des maisons de retraite, entre autres, de la ville de Lorient. Dans cette municipalité bretonne, les repas sont élaborés dans une cuisine centrale gérée par la ville. Les fournisseurs sont en priorité des producteurs de la région et 37% des aliments sont bio. Pour Yann Syz, adjoint à la mairie de Lorient, en charge de la santé et de la restauration municipale, la restauration collective peut être de qualité, à condition de respecter certaines règles.

Y. SYZ : Première règle, la saisonnalité. Les tomates en hiver on évite... La diversité, c'est à l'école que des enfants vont découvrir qui le kiwi, qui la quinoa, qui tout simplement les radis. Troisième règle, veiller à l'équilibre alimentaire sur un cycle de 4 semaines. Et c'est la raison pour laquelle nous sommes accompagnés par une diététicienne.

JOURNALISTE : Est-ce que ça vous coûte plus cher tout ça ?

Y. SYZ : Cela dépend des produits. Aujourd'hui, sur les légumes, nous avons réussi à nous approvisionner, en très large majorité, en bio régional, pour des coûts sensiblement comparables à des légumes dits conventionnels, parce que nous avons réussi à supprimer un certain nombre d'intermédiaires. Ce qui permet de rémunérer correctement le monde agricole sans payer réellement plus cher.

JOURNALISTE : Est-ce qu'il y a des frites au menu parfois ?

Y. SYZ : Ah, ...ce n'est pas parce qu'on fait de la qualité, du bio et du territoire qu'il faut s'empêcher de se faire plaisir de temps en temps. Il y a du chocolat à Noël et il y a des frites de temps en temps parce qu'il faut bien que les enfants puissent avoir un temps convivial.

► PARTIE 2 : PRODUCTION DE L'ORAL pages 80-81 /25 points

a. LISEZ LE DOCUMENT « SUPPORT-ÉCRIT » page 80

b. ÉCOUTEZ LES DOCUMENTS « SUPPORTS-ORAUX » : CD 2 : Track 1, Track 2, Track 3 (TRANSCRIPTIONS) - CD 2 : Track 1, Track 2, Track 3

La lecture demain : Track 1 page 80

BIBLIOTHÉCAIRE : Justement je m'interrogeais sur l'avenir de mon travail, en tant que bibliothécaire. Et, dans le cadre d'une préparation au concours, j'ai essayé de passer un concours pour avoir un grade supérieur, j'ai été amenée à essayer de compulsier un petit peu tout ce qui était écrit dans la matière et en fait ça m'a interrogé. Et au début, c'était plutôt une crainte, j'avais un peu de l'appréhension, je me disais oh là, qu'est-ce qu'on va devenir ? Une bibliothécaire, qu'est-ce que c'est ? Le livre, il va disparaître. Ah, c'était très négatif. Et puis en fait, plus je lisais sur le livre numérique, plus ça m'a donné envie de le découvrir et donc, ben en fait, à Noël dernier, je me suis fait offrir la liseuse parce que là je me suis dit : quand même il y a quelque chose là, je pense qu'il faut l'avoir.

La lecture demain : Track 2 page 80

JOURNALISTE : Pourquoi les parents sont-ils inquiets lorsque leur enfant ne lit pas ? On peut les comprendre quand même.

PSYCHOLOGUE : On peut les comprendre et il y a notamment de nombreuses raisons. Alors, la première évidemment c'est que la lecture renvoie à la réussite scolaire et réussite professionnelle. La lecture c'est aussi, je dirais dans l'esprit de tous, la capacité à évoluer et à s'épanouir dans une société où finalement l'écrit est omniprésent. Et puis, savoir lire ça aide à mieux vivre, ça aide à comprendre le monde, à y trouver sa place, ça permet de mettre des mots sur des émotions, ça permet de trouver des réponses à ses questions, bref à aller à la rencontre d'autres mondes et de se frotter à la magie des mots.

JOURNALISTE : Les écrans aujourd'hui sont les ennemis de la lecture ?

PSYCHOLOGUE : On peut dire qu'ils ne facilitent pas la lecture, qu'ils constituent même un certain handicap puisque si on imagine que dans la chambre d'un enfant il y a une télé, un ordinateur, une chaîne etc.

JOURNALISTE : Pas forcément conseillé tout ça...

PSYCHOLOGUE : Ça va un petit peu compliquer le chemin de l'enfant vers la lecture.

La lecture demain : Track 3 page 80

LECTEUR : Je lis encore plein de livres papier mais j'alterne. Autour de moi, les gros lecteurs numériques sont d'énormes acheteurs de papier, donc je ne crois pas que les libraires aient à s'en faire. En tout cas, ceux qui lisent continuent à acheter et l'un et l'autre. Moi, je lis beaucoup plus globalement depuis que je lis en numérique.

JOURNALISTE : Mais s'il progresse, le marché du livre numérique ne représente que 0,5% des ventes totales de livres en France en 2011. Les lecteurs numériques lisent essentiellement sur liseuse et tablette, quand ils possèdent ces nouveaux supports. Donc, l'évolution du marché du livre numérique progresse parallèlement au taux d'équipement des usagers.

I. Exemple proposé - Expression d'un point de vue construit et argumenté : Track 22 page 80

Lire la presse quotidienne ou magazine en numérique sur tablettes, Smartphones ou PC tente de plus en plus de personnes. Le numérique est bel et bien arrivé dans le secteur de la presse. Nous allons donc voir comment ce phénomène s'est développé et sa conséquence sur la lecture de la presse.

Un grand nombre de Français, soit 18 millions, lisent aujourd'hui au moins un titre de presse en numérique que ce soit au travers d'un site Internet, d'un site mobile, d'une application pour mobile ou tablette ou d'une version PDF téléchargée quel qu'en soit le support. Et si des études ont mis en évidence l'engouement pour les tablettes numériques, puisque le volume des lectures numériques progresse de +14% sur un an, les lectures via mobiles et tablettes sont en hausse de +24%. Désormais 33% des lectures numériques s'effectuent donc sur un Smartphone ou une tablette.

Si certaines personnes pensaient que le numérique tuerait la lecture de la presse et bien d'autres études viennent leur démontrer le contraire. Ainsi, on nous démontre qu'on lit plus longtemps la presse sur tablette. En effet, les adeptes consacrent en moyenne 15 minutes de leur temps pour consulter les nouvelles sur ce support, 6 minutes en moyenne sur un téléphone. Les personnes étant abonnées à un titre de presse via une application dédiée sont de véritables adeptes de la lecture numérique, 45% d'entre eux utilisent leur application tous les jours, 85% au moins une fois par semaine et 99% au moins une fois par mois.

Les lecteurs semblent même aujourd'hui prêts à payer pour la flexibilité du « n'importe où, n'importe quand », sans compter la disponibilité du journal ou du magazine plusieurs heures avant leur sortie dans les kiosques, d'autant plus si le titre se montre à la hauteur du support en proposant du contenu original, de qualité et enrichi par rapport à la version papier.

En conclusion, nous pouvons dire qu'il est possible aujourd'hui de préparer une revue de presse autrement qu'avec des ciseaux, colle, photocopieuse et administration artisanale d'abonnements. Numérisation et Internet en facilitent la tâche et ce nouveau phénomène semble avoir un bel avenir. Mais, à mon avis, il ne faut pas en oublier les quelques petites contraintes comme le contexte juridique ou la lecture payante qui fait son apparition avec les kiosques numériques.

II. Exemple proposé - Débat : Répondre aux questions de l'examinateur : Track 23 page 81

1. Êtes-vous un lecteur "numérique" ? Pourquoi ?

Il y a quelques mois encore, je ne pouvais pas concevoir de lire autrement qu'avec un vrai livre entre les mains. J'ai toujours aimé les livres, l'odeur du papier, tourner les pages et le savoir dans mon sac, à portée de main, à tout moment. L'élément déterminant de mon changement d'avis a été la liseuse qu'on m'a offerte à Noël. J'ai été agréablement surpris. La lecture était finalement très confortable et son poids plume était plutôt convainquant. Surtout, j'ai finalement compris que ce qui comptait ce n'était pas la manière de lire mais plutôt l'acte de lire.

2. La lecture "numérique" est-elle devenue un phénomène de société ?

À mon avis, la lecture numérique est devenue un véritable phénomène de société. Les nouveaux comportements, et plus particulièrement ceux des jeunes, tendent à préférer l'envoi de SMS et de mails depuis les mobiles, les échanges via les réseaux sociaux, etc. Le rapprochement entre la téléphonie, le multimédia, l'audiovisuel et l'informatique joue incontestablement en faveur de l'action numérique. C'est vraiment fabuleux, efficace et productif. Ce type de lecture apparaît alors comme une des caractéristiques de la nouvelle culture numérique.

3. Quelles sont les raisons de la montée en puissance des lecteurs "numériques" ?

Les gens se sont massivement équipés en matériels de lecture numérique. Ce qui peut être démontré par l'explosion des ventes de tablettes dont le prix baisse continuellement, mais aussi des liseuses, dont le nombre a doublé l'an dernier. Les ouvrages numériques, lisibles sur ordinateur, tablette, liseuse ou Smartphone, quant à eux, proposent un large choix de titres. L'explication de ces chiffres élevés, c'est que le livre numérique part en réalité de très bas : il ne pesait que 0,7% du secteur en 2010. Quoi qu'il en soit, l'explosion du numérique est fulgurante.

4. Doit-on veiller sur l'impact du livre numérique à l'école ? Pourquoi ?

La plupart des réactions illustrent la peur de ne plus transmettre des savoirs, la peur de la perte de contrôle. Bref, le numérique change radicalement les repères traditionnels de l'école. Plus largement encore, le numérique crée une angoisse sur l'évolution du métier des enseignants. Pour répondre à cette question, je pense donc que les écoles doivent se préparer à des changements profonds avec la généralisation du numérique. Ils sont déjà en œuvre même s'ils n'agissent pas partout de la même façon.

5. Comment concevez-vous le livre papier dans un monde de plus en plus numérisé ?

Je ne fais pas partie de ceux qui pensent que le livre électronique va tuer le livre papier. Malgré leur nouvel appétit pour le numérique, les lecteurs demeurent fortement attachés au livre papier. Il suffit pour cela de noter les ventes de livres papier. À l'avenir, il va devenir un plus bel objet, il y aura de beaux livres de collection. Je crois fortement que l'offre numérique de livres est complémentaire, et non concurrente à celle des livres papier. Les éditeurs et les librairies devront seulement s'adapter au nouveau marché.

DOSSIER N°2: JPF - DELF Niveau B2

► PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DE L'ORAL pages 82-83 /25 points

■ EXERCICE 1 - CD 1 : Track 5

1. ■ Des vacances en camping-car.
2. Le permis B suffit à condition que le poids total autorisé en charge ne dépasse pas 3,5 tonnes...
3. Si on a un véhicule qui va au-delà de 3,5 tonnes, et qui peut aller même jusqu'à 4250 tonnes....
4. ■ 110 km.
5. ■ aux autres véhicules.
6. - vous vous arrêtez sur un terrain pour lequel vous avez l'accord du propriétaire,
- Vous pouvez également passer la nuit en vous garant dans une rue,
- sur un parking,
- une aire de station.
7. ■ On ne peut pas tout se permettre.
8. ■ a. par affichage en mairie ou,
b. par la position de panneaux réglementaires aux points d'accès vers les zones interdites.
9. ■ Seulement dans des endroits aménagés.
10. a. une remorque,
b. un porte-voiture homologué.
11. ■ Plus de 100 000€.
12. ■ la Fédération française de camping et de caravaning.

(TRANSCRIPTION) - CD 1 : Track 5

Les vacances « mobiles » (4mn48")

JOURNALISTE : Dormir dans votre véhicule. Vous êtes environ 300 000 en France à goûter les joies du camping-car. "Les permis/interdits du camping-car", c'est le titre d'un dossier à lire ce mois-ci dans le magazine «Notre Temps» en partenariat avec France Info. On va en parler avec vous, Carole Renucci, bonjour.

DIRECTRICE : Bonjour.

JOURNALISTE : Vous êtes directrice de la Rédaction du Magazine «Notre Temps». Peut-être quelques mots pour nous décrire ce qu'est un camping-car.

DIRECTRICE : Donc, il s'agit d'un véhicule automobile habitable dans lequel on va pouvoir bénéficier d'aménagements, d'un certain confort, à la fois compact bien sûr mais complet. On peut absolument tout y faire.

JOURNALISTE : Est-ce qu'il faut un permis spécial pour conduire un camping-car ?

DIRECTRICE : Non, le permis B suffit à condition que le poids total autorisé en charge ne dépasse pas 3,5 tonnes. Alors...

JOURNALISTE : Le permis B c'est le permis classique...

DIRECTRICE : C'est le permis B...

JOURNALISTE : Voiture.

DIRECTRICE : Sur ce point-là vous pouvez notamment y ajouter aussi une remorque mais qui elle ne doit pas dépasser 750 kilos. Alors, si vous avez un véhicule qui va au-delà de 3,5 tonnes, et qui peut aller même jusqu'à 4250 tonnes, c'est très précis, vous voyez que c'est vraiment une affaire de poids, là, il faut suivre une formation de 7 heures dans un établissement de conduite agréé qui vous délivrera la mention B96, sur votre permis.

JOURNALISTE : Et il y a une vitesse limitée en revanche pour rouler sur la route ?

DIRECTRICE : Pas de vitesse limitée si justement vous êtes dans ce calibre, c'est-à-dire à moins de 3,5 tonnes. En fait les règles sont les mêmes que pour les autos ou autre véhicule de même catégorie. Il va falloir tout de même prévoir des distances de sécurité plus importantes et faire un petit peu plus attention à la prise de vent. En revanche, si votre véhicule pèse plus de 3,5 tonnes, sans remorque, là, il va falloir baisser votre vitesse, c'est-à-dire 110 kilomètres sur autoroute, 100 kilomètres lorsqu'il s'agit de routes à deux chaussées, vous savez ces routes qui sont séparées par un terre-plein, et puis 80 kilomètres sur les autres routes. Alors, une autre petite précision, pas le droit de conduire sur la file de gauche sur une route comportant deux voies si le véhicule fait plus de 7 mètres de long ou s'il fait partie des poids lourds.

JOURNALISTE : Quand on veut s'arrêter pour une nuit en camping-car, est-ce qu'il y a des règles précises à respecter ?

DIRECTRICE : Alors oui bien sûr. Soit vous vous arrêtez sur un terrain pour lequel vous avez l'accord du propriétaire, là il n'y a aucun souci. Vous pouvez également passer la nuit en vous garant dans une rue, sur un parking, une aire de station...

JOURNALISTE : Ça c'est possible ?

DIRECTRICE : Ça c'est possible mais à quelques restrictions près évidemment, pas question de vous installer, pas question de sortir un auvent, pas question d'évacuer vos eaux sales, de sortir vos poubelles, on est bien d'accord hein, tout cela se fait...

JOURNALISTE : On n'est pas à la maison...

DIRECTRICE : On n'est pas à la maison. Alors vous n'avez pas le droit en fait de stationner ou de vous arrêter plutôt pour passer la nuit dans tous les lieux ou sur tous les lieux fixés par arrêté municipal, sachant que vous devez en avoir connaissance tout simplement par affichage en mairie ou par la position de panneaux réglementaires aux points d'accès vers les zones interdites.

JOURNALISTE : Vous avez parlé des eaux usées tout à l'heure. Où est-ce qu'on vidange ses eaux usées ?

DIRECTRICE : Alors...

JOURNALISTE : N'importe où ou il y a des endroits spéciaux ?

DIRECTRICE : Alors n'importe où, non bien sûr que non, on peut le faire sur les aires de service qui sont aménagées à cet effet par certaines municipalités justement, sur certains parkings de supermarchés, quelquefois c'est autorisé c'est mentionné, dans certaines stations-service ou aires de repos d'autoroute. Alors vous allez non seulement pouvoir évacuer les eaux usées mais aussi parfois et souvent même vous ravitailler en eau potable et déposer vos déchets.

JOURNALISTE : Si on a des vélos, on peut les fixer au camping-car ?

DIRECTRICE : Oui, absolument, dans toute l'Europe, sauf au Portugal où il est interdit de transporter des vélos à l'arrière de votre véhicule.

JOURNALISTE : Est-ce que je peux atteler une petite voiture au camping-car ?

DIRECTRICE : Alors, absolument pas.

JOURNALISTE : Non. Je ne peux pas faire n'importe quoi.

DIRECTRICE : Là il y a une règle très stricte. Seule une remorque est autorisée à être attelée à un véhicule à moteur. Donc celle-ci doit être obligatoirement placée sur une remorque, c'est même un porte-voiture homologué auquel vous devez recourir pour être tracté derrière un camping-car.

JOURNALISTE : Et pour terminer, un camping-car, ça coûte combien en moyenne ?

DIRECTRICE : Alors, neuf, à l'achat il faut compter au minimum entre 40 000 et 45 000 euros...

JOURNALISTE : Quand même...

DIRECTRICE : et cela peut aller au-delà de 100 000.

JOURNALISTE : Peut-être quelques informations pratiques où se renseigner si on a envie d'en savoir plus encore.

DIRECTRICE : Alors, trois points de contact importants. Déjà la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes auquel vous pouvez poser toutes sortes de questions. La Fédération française de camping et de caravaning importante également, avec un numéro de téléphone le 01

42 72 84 08 et puis la Fédération française des sociétés d'assurance FFSA sur Internet donc www.ffsa.fr rubrique l'assurance pratique puis route ou famille-loisirs ou camping et assurance.

JOURNALISTE : Merci Carole Renucci, directrice de la rédaction du magazine «Notre Temps». « Les permis/interdits du camping-car », c'est le titre d'un dossier à lire ce mois-ci dans le magazine «Notre Temps» en partenariat avec France Info. Cette chronique vous pouvez évidemment la réécouter sur notre site Internet www.franceinfo.fr chronique « Tout comprendre » en podcast.

■ EXERCICE 2 - CD 1 : Track 6

1. ■ Être plus souple avec les règles de savoir-vivre pendant les vacances.
2. le pique-nique.
3. ■ de faire comprendre les règles à l'enfant.
4. Pendant le(s) repas.
5. ■ au respect de l'autre.
6. ■ on change ses habitudes.
7. ...les règles sont indispensables mais qu'on reconnaît que c'est difficile de les respecter...

(TRANSCRIPTION) - CD 1 : Track 6

Les règles de savoir-être (2mn04'')

JOURNALISTE : Cet été, vous allez certainement faire des pique-niques avec vos enfants. Ce sera le cas de Julien. Il a deux jeunes enfants et il nous demande comment leur expliquer que, pendant l'année, on leur interdit de quitter la table et que, pendant les vacances, le pique-nique est beaucoup moins contraignant. En un mot, comment expliquer aux enfants que l'été, les règles éducatives sont plus "cool", mais qu'à la rentrée, tout ça, c'est fini, Claude Halmos.

C. HALMOS : C'est une question intéressante parce qu'elle pose la nécessité d'expliquer aux enfants le pourquoi des règles.

JOURNALISTE : Alors, vous voulez dire qu'affirmer « ça ne se fait pas de se lever de table », par exemple, ne suffit pas ?

C. HALMOS : Il y a une époque où on disait ça aux enfants. « Tu fais comme ça, c'est comme ça, tu obéis ». Et d'ailleurs il y a des gens aujourd'hui qui prônent le retour à ces méthodes. Mais c'est contreproductif, ça fait apparaître la règle comme un pur arbitraire, ça n'apprend rien à l'enfant et au contraire ça le pousse, soit à l'inhibition totale parce qu'il se soumet, soit à la révolte et à la violence. Ne pas se lever de table avant la fin du repas, ça a un sens et il faut l'expliquer.

JOURNALISTE : Bon, alors, ça a quel sens ?

C. HALMOS : Mais, dans l'année tout le monde travaille. Dès le matin, chaque membre de la famille part de son côté, les parents à leur travail, les enfants à l'école, donc les repas c'est le seul moment où on peut se retrouver, discuter et échanger. Si chacun se lève de table quand ça lui chante, il n'y a plus de rencontre possible et c'est même vexant pour ceux qui restent. Ça peut les blesser. Tout ça pour dire que ces genres de règles ne sont pas liés à des vieilles traditions, bourgeoises et poussiéreuses, mais vraiment au respect de l'autre.

JOURNALISTE : Bon, alors Claude, si je vous comprends bien, en vacances il n'y a plus de respect de l'autre ?

C. HALMOS : Mais bien sûr que si. Mais, en vacances, on est ensemble toute la journée et un pique-nique c'est moins formel qu'un repas. Et puis surtout, les vacances c'est un moment où la règle, justement, c'est de prendre plus de libertés. On casse les habitudes. On peut s'habiller comme on en a envie, on peut se lever plus tard et on peut se mettre aussi dans certaines limites, en vacances, des règles. Parce que c'est fatigant d'obéir aux règles. Et on peut le dire aux enfants. Les vacances, c'est une sorte de moment de transgression, limitée et ritualisée et relative, mais c'est important d'expliquer ça aux enfants, parce que ça leur permet de comprendre que bien sûr les règles sont indispensables mais qu'on reconnaît que c'est difficile de les respecter.

► PARTIE 2 : PRODUCTION DE L'ORAL pages 84-85..... /25 points

a. LISEZ LE DOCUMENT « SUPPORT-ÉCRIT » page 84

b. ÉCOUTEZ LES DOCUMENTS « SUPPORTS-ORAUX » : CD 2 : Track 4, Track 5, Track 6

(TRANSCRIPTIONS) - CD 2 : Track 4, Track 5, Track 6

Le sport en entreprise : Track 4 - page 84

JOURNALISTE : Côté salarié, on peut penser que le fait que vous fassiez ou non du sport ça n'est pas l'affaire du patron. Et du côté de l'entreprise, on peut estimer qu'on a autre chose à faire que de pousser les salariés à se bouger, que tout ça coûte cher et qu'il faut réduire en ce moment toutes les dépenses. Et pourtant, un très officiel rapport du centre d'analyses stratégiques, le CAS, un organisme qui conseille le premier ministre, prouve le contraire. Dans les entreprises qui aident leurs salariés à faire du sport, l'absentéisme est en chute libre. Vincent Chriqui, directeur général du centre d'analyses stratégiques.

V. CHIRIQUI : Je commente l'étude du centre d'analyses stratégiques. D'abord, elle rappelle que le sport est bon pour la santé, ça c'est toujours vrai, que dans certains entreprises qui ont mis en place des vrais programmes d'accompagnement des salariés dans leur pratique sportive, on a une baisse de l'absentéisme

qui peut atteindre 40%, ça montre que ça peut être significatif par rapport à l'intérêt même de l'entreprise, que tout le monde y gagne, hein...

Le sport et longévité : Track 5 - page 84

JOURNALISTE : Faire du sport et à fortes doses améliore la longévité. Jean-François Toussaint, le directeur de l'Imes, va à l'encontre des idées reçues sur l'impact néfaste des activités physiques, à l'appui des statistiques sur les cyclistes depuis 1903.

J.-F. TOUSSAINT : On trouve une association effectivement entre les sportifs qui pratiquent à haute intensité et l'augmentation de la durée de vie. L'étude porte sur l'ensemble des participants au Tour de France et en particulier sur les 10 premiers du Tour de France, du Tour d'Italie et du Tour d'Espagne. Et on a regardé quels étaient les écarts de durée de vie entre ces sportifs de haut niveau et la population générale. Et on confirme dans cette étude 9 ans d'écart en faveur des sportifs de haut niveau.

Sport et dopage : Track 6 - page 84

JOURNALISTE : Combien de scandales faudra-t-il, combien de coureurs déclassés, combien de courses ridiculisées, combien aussi de malades et de morts pour qu'enfin le cyclisme accepte de se regarder en face ? Il est gangrené par le dopage jusqu'à la moelle. Il est temps de changer complètement les règles. Non seulement un coureur convaincu de dopage devrait être évincé de toutes les courses à vie mais en plus il devrait y avoir des sanctions beaucoup plus lourdes pour ses sponsors, tiens. Qu'on fasse payer des amendes colossales à ceux qui ont mis le nom, leur marque, leur logo sur les épaules d'un coureur dopé. Qu'on suspende non pas le coureur mais toute son équipe, qu'on interdise de participation aux courses cyclistes ceux qui, une fois de plus, auront mis leur logo, leur marque sur les dossards de cette équipe. Qu'on sanctionne aussi les organisateurs de spectacles. Il y a eu un coureur dopé dans une course, les organisateurs n'avaient qu'à le déceler avant. Pour la peine, l'année d'après, leur course est interdite.

I. Exemple proposé - Expression d'un point de vue construit et argumenté : Track 24 - page 84

On entend partout que « faire du sport, c'est bon pour la santé ». Effectivement, la pratique sportive est indispensable pour garder la forme et hygiène de vie, perte de poids, longévité en sont quelques avantages. De nos jours, la pratique du sport se développe même sur notre lieu de travail. Mais, si les valeurs éducatives, sanitaires et sociales du sport ne sont plus à prouver, une autre facette du sport est aussi intéressante à étudier, celle de l'impact économique et de l'état du sport professionnel aujourd'hui.

Une ville ou un pays candidat(e) à l'organisation d'un événement sportif majeur (Jeux Olympiques, Coupe du monde de football, etc.) doit démontrer que celui-ci ne sera pas déficitaire et qu'il induira des retombées positives pour l'économie locale. Cela est devenu l'un des critères d'attribution des Jeux Olympiques depuis ceux de Los Angeles en 1984. L'événement sportif est donc une source positive pour un pays : animation, cohésion sociale, création d'activité économique, attraction touristique, aménagement du territoire (transports, infrastructures, services publics). Mais il comporte aussi des points négatifs comme la hausse locale et momentanée des prix, du coût de la vie, hooliganisme, récession économique après l'événement, nuisances pour les riverains, spéculation immobilière, détérioration de l'environnement.

Jamais les lois économiques n'ont prévalu à ce point sur les lois sportives. Le sport professionnel génère aujourd'hui des masses d'argent colossales et représente une activité économique comme une autre avec ses investissements, ses dividendes, ses chiffres d'affaires. Si l'on regarde le marché du football, par exemple, il représente actuellement 250 milliards d'euros, soit 1% du PIB des pays développés. On assiste à une véritable escalade de l'argent dans le sport, avec l'augmentation des salaires des joueurs, des droits de télédiffusion, des endettements des clubs, des montants des transferts. Tout ceci au détriment, souvent, de l'esprit sportif mais aussi de la sagesse économique.

Sans oublier bien sûr le sponsoring qui est une source de financement énorme. Pour communiquer, les entreprises choisissent des sports, des disciplines ou des sportifs qui collent à leur image ; l'objectif étant d'avoir de bonnes retombées. Cependant les sommes mises en jeu varient d'un sport à l'autre. La Formule 1 est de loin la plus chère, avec des montants compris entre 18,3 et 53,4 millions d'euros. Le cyclisme et le football viennent ensuite avec des budgets allant jusqu'à 7,6 millions d'euros. Sûrement fatigués de devoir présenter des résultats, certains sportifs sont aujourd'hui de vrais outils de communication médiatique et en sont arrivés à en être mieux payés que dans la pratique de leur sport.

Pour finir, il faut aussi souligner le problème du dopage qui existe dans le monde du sport. Course aux performances et pression des médias pour s'assurer un prestige, c'est un problème qu'il sera bon de régler dans l'avenir. Une solution pour retrouver l'esprit sportif serait peut-être de réduire l'argent dans le sport professionnel et pourquoi pas de l'investir dans le sport amateur qui, lui, n'est pas encore sous l'emprise de l'argent.

II. Exemple proposé - Débat : Répondre aux questions de l'examinateur : Track 25 - page 85

1. Pratiquez-vous un sport ? Lequel ? Pourquoi ?

Depuis l'âge de 7 ans, je pratique un sport régulièrement. Depuis quelques mois, je pratique tous les week-ends la course à pied. Le 2^{ème} sport que je pratique, et dont je suis vraiment accro, c'est le karaté. Je cours donc pour amplifier mon endurance au combat. Je suis aussi membre d'un club et je participe à des compétitions. Les valeurs du karaté dans la société d'aujourd'hui sont nombreuses, comme l'impact positif sur la santé physique et mentale. De même, la pratique du karaté raffermi le corps, développe la coordination,

accélère les réflexes, encourage la relaxation et libère du stress.

2. Quel genre de manifestations sportives aimez-vous regarder ? Pourquoi ?

Personnellement, j'adore beaucoup regarder des manifestations sportives à la télé. Enfin, certaines, pas toutes. Cela me plaît beaucoup, par exemple, de suivre le tournoi de Roland Garros. Je trouve que c'est un tournoi passionnant et j'ai du mal à décrocher quand je suis devant. Bien sûr que c'est mieux quand on peut y assister en vrai mais je le regarde à la télé parce que je n'ai pas d'autres choix pour suivre ce tournoi. Sinon, je m'intéresse de moins en moins au football. Je préfère sincèrement regarder un bon match de handball ou de rugby. Je pense que l'argent a fait perdre la tête à beaucoup de joueurs de football et je trouve cela dommage !

3. Quels sont les risques de la création d'un programme de marketing autour du sport ?

Les dangers sont au-delà du marketing. C'est l'argent qui est potentiellement dangereux pour le sport, plus que le sponsor en tant que tel. Le dernier exemple est celui de la Juventus de Turin, où des dirigeants du club ont acheté la désignation des arbitres. Il y a une tendance à désigner le sponsor comme étant dangereux pour le sport, alors que paradoxalement, comme il utilise le sport comme vecteur de communication, il a besoin d'un sport propre plus que d'un sport sali. Donc très souvent aujourd'hui, les dirigeants et l'encadrement sportif (les managers, les entraîneurs dans certains cas) sont plus dangereux pour le sport que ne le sont les sponsors.

4. Pour vous, une activité sportive collective peut-elle améliorer les liens entre les employés et instaurer ainsi une bonne ambiance ? Pourquoi ?

À mon avis, les entreprises ont tout à gagner à développer la pratique du sport, et non seulement pour les valeurs de compétition, d'esprit d'équipe et d'excellence qu'il véhicule. Ainsi, dans de nombreuses sociétés, les employés peuvent jouer au ping-pong, au badminton ou au football. Des cours de gymnastique douce, des massages ou encore des conférences sur le sommeil sont également proposés. La cohésion au sein de l'entreprise est ainsi renforcée. Les salariés se rendent compte que ce n'est pas seulement un coup de communication. Cela suscite d'autres discussions entre employés. On fait du sport ensemble, on se parle et on se considère différemment.

5. Les valeurs sportives telles que le désintéressement, la solidarité, le respect des règles, la non-violence, ... etc. pourraient-elles prétendre construire un modèle pour la société en général ?

Dépassement, respect de soi, de l'adversaire, des règles du jeu, solidarité, esprit d'équipe, goût de l'effort, les valeurs attachées au sport et à la pratique sportive sont assez faciles à identifier car elles sont proclamées par une multitude d'acteurs (mouvement sportif, pouvoirs publics, associations, entreprises, etc). Mais moi, je vois plutôt le sport comme un miroir de la société d'aujourd'hui, et donc des valeurs dominantes de son époque. Aujourd'hui, la compétition, la recherche de la performance, l'individualisme, les objectifs économiques ou politiques caractériseraient mieux le sport, et plus particulièrement le sport professionnel.

DOSSIER N°3: JPF - DELF Niveau B2

► PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DE L'ORAL pages 86-87..... /25 points

■ EXERCICE 1 - CD 1 : Track 7

1. ■ Huit siècles de gastronomie française.
2. Ils apparaissent au tournant du 13^e et du 14^e siècles.
3. Ce n'est pas quelque chose de spécifique à la France, on a des traités culinaires en Angleterre, on en a en Allemagne, en Espagne, dans tous les pays d'Europe à ce moment-là...
4. ■ grégaire.
5. ■ la haute société.
6. - la transmission.
7. ■ Connaître par cœur l'ouvrage «Gringoire et Saunier».
8. ■ L'apparition de la nouvelle cuisine.
9. ■ Une multiplication des noms de plats.
10. Ce qui se passe depuis 8 siècles, c'est la codification toujours de la cuisine.
11. ■ L'esprit créatif des chefs lié à l'évolution de la société.
12. Il faut le discours et la volonté des cuisiniers, mais aussi le mangeur, le convive et le gastronome.

(TRANSCRIPTION) - CD 1 : Track 7

L'art de la table (5mn05")

JOURNALISTE : Bonsoir à tous. À table ! C'est l'une des exceptions françaises les plus reconnues et les moins contestées dans le monde : notre cuisine ou plutôt notre gastronomie. Car en France on ne se contente pas de manger, on prépare à manger, on pense la table, les plats, les vins, la vaisselle et les bonnes manières qui scient à une bonne table. Huit siècles de gastronomie française c'est donc le thème de « Géo Histoire » consacré à ce phénomène artistique, culturel, technique, peut-être même technologique qui est la cuisine française, au point que l'Unesco a classé le repas gastronomique français à son patrimoine immatériel. Patrick Rembours, pourquoi on fait remonter l'écllosion de la gastronomie française au Moyen Âge, au 13^e siècle, qu'est-ce qui se passe à ce moment-là ?

P. REMBOURS : Alors, on fait remonter l'histoire de la cuisine française et après un peu plus tard de la gastronomie française il y a huit siècles tout simplement parce que apparaissent au tournant du 13^e et du 14^e siècles les premiers traités culinaires en langue française. On en a déjà auparavant en latin mais le fait que ces recueils de recettes apparaissent en français ce n'est pas quelque chose de spécifique à la France, on a des traités culinaires en Angleterre, on en a en Allemagne, en Espagne, dans tous les pays d'Europe à ce moment-là, mais c'est révélateur d'une identité qui est en train de se mettre en place, une identité culinaire et une identité de la table et de la grande cuisine qui se pratiquait à ce moment-là dans les cours européennes.

JOURNALISTE : Une identité qui est rendue accessible en langue, en langue vulgaire comme on dit.

P. REMBOURS : Oui, c'est ça. C'est une cuisine de cours quand même qui est rendue accessible au travers de la langue vernaculaire, donc une langue qui n'est pas considérée comme une langue trop élitiste mais il ne faut pas oublier néanmoins que les recettes qui sont codifiées sont des recettes qui s'adressent quand même à l'élite.

JOURNALISTE : On disait tout à l'heure avec l'historien Patrick Rembours que la codification était très importante pour la cuisine et la gastronomie, la codification est donc la transmission ?

AUTEUR CULINAIRE : Oui mais ce qui est caractéristique de la cuisine française c'est qu'elle a été codifiée sous forme écrite et jusqu'à il y a une date récente pour rentrer dans la profession de cuisinier il fallait savoir pratiquement par cœur un ouvrage qui était le grand code de la cuisine française classique qui s'appelle le «Gringoire et Saunier». On a une cuisine qui a été professionnalisée, codifiée, écrite, transmise comme ça et ce qui se passe depuis quelques années, quelques décennies c'est justement que finalement cette codification-là elle a été adoptée en partie dans le monde entier mais elle est train d'exploser si vous voulez, c'est-à-dire que...

JOURNALISTE : Se mondialiser ?

AUTEUR CULINAIRE : C'est pas tellement ça, c'est-à-dire que les cuisiniers français qui vivaient dans ce cadre-là qui les soutenaient mais qui était aussi un carcan, ont commencé à vouloir en sortir et dans les années 70 il y a eu ce qu'on a appelé la nouvelle cuisine et la nouvelle cuisine c'était déjà ça, c'était sortir de cette cuisine d'Escoffier, de Gringoire et Saunier, acquérir les bases ça paraissait nécessaire, il fallait les posséder absolument, et ensuite les dépasser, en sortir.

JOURNALISTE : Patrick Rembours.

P. REMBOURS : Oui, mais pour rebondir sur le «Gringoire et Saunier», c'est vrai que c'était une petite bible incontournable des cuisiniers et cet ouvrage est apparu au début du 20^e siècle avec un objectif très très clair et c'est précisé dès la préface. Il y a à ce moment-là une telle prolifération d'appellations, de noms de plats que même les cuisiniers étaient à un moment donné perdus par cette prolifération. Et donc on en est arrivé à proposer pratiquement 7 000 entrées, 7 000 appellations avec quelques ingrédients-clés pour que le cuisinier puisse comprendre en fait les ingrédients qu'il doit utiliser. Par exemple, dans l'appellation « à la provençale » on sait qu'il y a des tomates, on sait qu'il y a de l'ail. L'appellation « à la bourguignonne » on sait qu'il y a systématiquement des petits oignons, des lardons, du vin rouge. Ça s'adresse d'abord aux jeunes cuisiniers, ça s'adresse à ceux qui ont déjà une connaissance de la cuisine. C'est-à-dire que le «Gringoire et Saunier» dans les mains d'une personne qui n'a pas appris des minimums de la cuisine, aura du mal au début et s'y perdra totalement. Donc c'était très important et là on a quelque chose encore qui confirme ce qui se passe depuis 8 siècles, c'est la codification toujours toujours toujours de la cuisine.

JOURNALISTE : Codification et en même temps une cuisine qui n'a cessé d'évoluer. La cuisine de la Renaissance c'est pas celle du Moyen Âge et la cuisine du 18^e n'est pas celle de la Renaissance. Patrick Rembours.

P. REMBOURS : Oui, la grande force en fait de la cuisine française parce que quand c'est vrai quand on dit codification on pense tout de suite à quelque chose qui peut se faire même à un moment donné. C'est vrai que quand on rédige quelque chose on peut se dire on le rédige pour l'éternité et on oublie que le monde évolue. Mais une des grandes forces de la cuisine française c'est que les chefs ont toujours laissé une petite ouverture pour la créativité et pour rebondir par rapport à l'évolution de la société. C'est pourquoi on a, selon les périodes historiques, des évolutions constantes, entre le Moyen Âge pour le goût des épices, la Renaissance pour le sucré puis le 17^e siècle on commence à parler du vrai goût des aliments, etc., etc. C'est quelque chose qui se fait au sein des cuisines sous le discours et la volonté des cuisiniers mais ça ne suffit pas à faire évoluer la cuisine, c'est-à-dire qu'il faut aussi le discours, il faut aussi le mangeur, le convive, le gastronome et c'est tout cet ensemble qui fait qu'à un moment donné on se met à parler de gastronomie française.

■ EXERCICE 2 - CD 1 : Track 8

1. ■ L'histoire du goût.
2. Pour des raisons médicales.
3. ■ par réaction de dégoût exagérée.
4. parce qu'ils ressemblaient à des aliments qu'on connaissait ici finalement.
5. ■ La tomate.
6. ■ pour remettre un peu de l'ordre dans ce qu'on croit être peut-être des bonnes manières.
7. ■ ne seraient pas acceptables aujourd'hui.

(TRANSCRIPTION) - CD 1 : Track 8

Histoires culinaires (1mn59")

AUTEUR CULINAIRE : Avant le 16^e siècle, le sucre était peu utilisé. Il était surtout utilisé pour des raisons médicinales, c'est-à-dire qu'on pensait que ça faisait du bien. Et puis il y a eu une passion du sucre qui s'est développée au 16^e siècle. Alors on en mangeait dans les plats sucrés habituels, les pâtisseries, mais aussi on en mettait absolument partout, et surtout les gens s'amusait à faire des fours entièrement en sucre avec des faux poissons en sucre, des fausses viandes en sucre, mêmes les plats étaient en sucre. Ça a été une sorte de fièvre comme ça et puis à la fin du 16^e siècle, ça s'est interrompu.

JOURNALISTE 1 : Et tous ces aliments qui nous viennent du Nouveau Monde remontent à loin, au temps de Christophe Colomb. Mais aujourd'hui encore, nos papilles les découvrent.

AUTEUR CULINAIRE : Voilà, alors ce qui est amusant avec tous les aliments qui sont venus du Nouveau Monde c'est que, c'est une histoire qui n'en finit pas. C'est-à-dire qu'il y a des aliments qui se sont imposés tout de suite, comme la dinde ou comme le maïs parce qu'ils ressemblaient à des aliments qu'on connaissait ici finalement. Et puis on le sait pas forcément, mais la tomate, à l'inverse, comme ça ressemblait pas à grand-chose ou ça ressemblait plutôt à des choses dangereuses comme la belladone, c'était de la même famille, donc un poison, donc ça a mis longtemps à s'imposer, ça a mis presque deux siècles. Et puis aujourd'hui même, il y a des aliments comme le quinoa ou la patate douce qui commencent à être utilisés en France. C'est-à-dire que ça continue à se développer.

JOURNALISTE 2 : Alors, à côté de ces goûts que vous remettez en avant, vous êtes remonté jusqu'à la Renaissance pour remettre un peu de l'ordre dans ce qu'on croit être peut-être des bonnes manières.

AUTEUR CULINAIRE : Oui, alors notamment le philosophe et théologien Érasme, qui a édicté les premiers codes de bonne conduite, de façon de bien se tenir à table avec des conseils qui peuvent nous sembler très grossiers aujourd'hui comme « Ne plonge pas tes mains en premier dans le plat qu'on vient de servir, on te prendra pour un goinfre », des choses comme ça. Et puis, il y a des manières qui ont mis beaucoup plus de temps à venir vers nous, par exemple l'utilisation des fourchettes parce que, par exemple, Louis XIV les détestait...

► PARTIE 2 : PRODUCTION DE L'ORAL pages 88-89 /25 points

a. LISEZ LE DOCUMENT « SUPPORT-ÉCRIT » page 88

b. ÉCOUTEZ LES DOCUMENTS « SUPPORTS-ORAUX » : CD 2 : Track 7, Track 8, Track 9

(TRANSCRIPTIONS) - CD 2 : Track 7, Track 8, Track 9

Les activités extra-scolaires : Track 7 - page 88

JOURNALISTE : Les activités extra-scolaires développent des aptitudes utiles pour les études des enfants et adolescents. Mais trouver la bonne activité qui intéressera vos enfants n'est pas chose facile. C'est là qu'intervient le forum de la rentrée et du sport.

ORGANISATRICE : Nous en sommes à la 9^{ème} édition cette année. Ça fait trois ans qu'on le fait, ici, au Mercure Hôtel. On est absolument ravis puisque l'endroit est relativement adapté. Comme vous pouvez le voir, on a de nombreux exposants, plus de 40 exposants cette année, un regroupement d'associations du sport, des animations, associations culturelles, associations artistiques qui viennent pour le plus grand plaisir de tous présenter leurs différents produits et services. Moi, je suis parent moi-même et j'avais très envie de faciliter la vie.

JOURNALISTE : Ce sont donc une quarantaine d'associations, de la danse aux sports de combat, en passant par la poterie et les activités nautiques bien sûr.

Les activités extra-scolaires : Track 8 - page 88

DIRECTRICE : En France nous avons peut-être une pédagogie à l'école qui est très axée sur quelque chose de quantifiable sur l'anglais, l'allemand ou l'espagnol en tant que matière, qu'on sanctionne et sur laquelle on va chercher de l'erreur. C'est quelque chose qui participe à inhiber et à angoisser les élèves peut-être qui du coup ont des connaissances latentes excellentes, mais n'osent pas prendre la parole. L'intérêt des séjours linguistiques comme le nôtre, c'est de prendre le revers et de venir compléter cette formation qui est dispensée à l'école en débloquent les inhibitions, en permettant aux élèves de prendre la parole et de gagner en confiance, à faire en sorte que ce ne soit plus une matière mais une compétence.

Les activités extra-scolaires : Track 9 - page 88

PROFESSEUR : Euh, moi, ce que je dis en partant, quand je quitte les élèves, je leur dis « oubliez l'école, oubliez un peu la classe, partez en vacances, les vacances c'est fait pour se reposer, changez de cadre, changez d'habitudes, changez de rythmes ». Donc voilà, si vous avez un petit cahier de vacances en fin de vacances, pourquoi pas. Mais déjà le terme de cahier de vacances, devoirs de vacances ça interpelle un petit peu, donc non, déjà entrons en vacances.

JOURNALISTE : Je vais me faire l'avocat des parents. « Je suis inquiet, deux mois c'est extrêmement long, il va tout oublier ou elle va tout oublier ».

PROFESSEUR : Oui, c'est vrai. C'est vrai que deux mois c'est long mais pendant deux mois on peut faire beaucoup de choses qui vont permettre peut-être de faire du lien entre ce qui se passe à l'école et ce qui se passe à l'extérieur de l'école, ne pas oublier que le monde qui nous entoure finalement c'est peut-être la meilleure école de la vie et voilà, profitez de ce temps pour faire autre chose, autrement, et sur la dernière semaine des vacances reprendre un petit cahier peut-être, pourquoi pas, mais rien n'est obligatoire Et puis revoir certaines choses avec ses enfants, si on le souhaite.

I. Exemple proposé - Expression d'un point de vue construit et argumenté : Track 26 - page 88

Les activités extra-scolaires sont recommandées pour de nombreuses raisons. Selon leur nature, elles peuvent favoriser la socialisation et l'esprit d'équipe, l'apprentissage des règles ou encore le développement psychomoteur de l'enfant.

Réputées pour leurs vertus antistress, les activités extra-scolaires permettent aux jeunes de tester, voire de dépasser leurs limites ou, selon leur personnalité, de se découvrir des talents qu'ils ne soupçonnaient pas. En général, il existe deux types d'activités extra-scolaires : les activités sportives et artistiques. Chaque profil d'enfant trouvera celle qui lui convient le mieux, il n'y a pas une activité meilleure qu'une autre, tout dépend des envies et du caractère de l'enfant, mais toutes ont des bienfaits non négligeables.

Le sport amuse les enfants, développe leur esprit de compétition, surtout chez les garçons, et canalise une énergie souvent débordante. Mais au-delà de l'aspect ludique, les disciplines sportives quelles qu'elles soient, sont favorables à l'apprentissage et à l'épanouissement des enfants. Au niveau physique, le sport permet d'accroître les capacités cardiaques et pulmonaires des enfants, et de fortifier le squelette. Il permet également à l'enfant de mieux connaître son corps et de l'accepter, ce qui est essentiel durant la période de l'adolescence, tout en diminuant les risques de surpoids. Il développe les capacités psychomotrices des enfants ainsi que leur coordination.

Les activités artistiques ou culturelles, quant à elles, permettent de décompresser et de laisser libre cours à la créativité. Les cours de musique (piano, guitare, flûte...) sont souvent des lieux de partage et d'écoute, les enfants s'expriment sans porter de jugement. Ils évoluent à leur rythme et prennent confiance. Dans les cours de dessin, de poterie, de peinture, le but est de permettre à l'enfant de libérer son imagination. Il est libre de sa création. Cela permet aux enfants timides de se lâcher et aux turbulents de se canaliser.

Au niveau social, les activités extra-scolaires sont un vecteur de sociabilisation pour l'enfant, qui lui permet de se faire des amis en dehors du cadre scolaire, d'apprendre la solidarité et l'esprit d'équipe. À partir d'un certain âge une activité sportive véhicule des notions de discipline et de fairplay, ainsi que le respect de l'adversaire.

Ainsi, qu'elles soient artistiques, culturelles ou sportives, ces pratiques permettent de découvrir des univers que les enfants n'abordent pas en classe avec leurs professeurs. Mais au-delà de la notion d'épanouissement personnel, certains parents souhaitent que cet investissement soit également rentable en termes de réussite scolaire.

II. Exemple proposé - Débat : Répondre aux questions de l'examinateur : Track 27 - page 89

1. Avez-vous des activités extra-scolaires/extra-professionnelles ? Lesquelles ?

Comme la plupart des jeunes de mon âge, j'ai des activités extra-scolaires. Tout d'abord, je vais à mon cours de musique. Cela fait 8 ans que je le pratique. Concrètement, j'ai compris qu'il fallait étudier régulièrement parce c'est ainsi que l'on progresse en musique. De plus, j'ai l'habitude de passer des examens depuis mon enfance, ce qui me permet aujourd'hui de gérer mon stress. Sinon, quelques samedis par mois je vais au scoutisme. Ça m'a appris très jeune à être débrouillard(e), à partager la vie quotidienne avec d'autres, à gérer un budget et à parler en public.

2. A-t-on vraiment besoin d'activités extra-scolaires ? Pourquoi ?

Il est connu que les enfants sont soumis à la pression scolaire et parentale et qu'ils sont souvent surmenés. D'où l'intérêt, à mon avis, de les inscrire à une activité sportive ou artistique. C'est un moment de détente indispensable à l'enfant, loin de l'école et de ses parents. Mais les activités extra-scolaires sont plus qu'un simple défolement ou un moyen de s'occuper. Elles nous permettent de savoir que l'on peut apprendre dans le plaisir. Pour les plus jeunes qui connaissent des difficultés à l'école, c'est un lieu social où ils réussissent. Cela répare le sentiment d'échec qu'ils éprouvent et restaure leur image. Les activités sont aussi un lieu bénéfique pour la socialisation : on y fait des rencontres, on découvre d'autres manières de faire et de penser.

3. Comment choisir ses activités extra-scolaires ?

Avec la rentrée scolaire les parents doivent répondre à la question des activités extra-scolaires et à son redoutable choix. Je pense que plusieurs critères doivent alors être pris en compte. Le critère essentiel concerne les goûts de l'enfant et il est parfois difficile de trouver une activité qui va le maintenir intéressé pendant plusieurs mois. Mais ce n'est pas tout. Il faut aussi regarder son tempérament et son âge car tous les enfants ne sont pas prêts au même moment à avoir une activité extra-scolaire. Sans oublier d'autres points importants comme les éventuelles angoisses de l'enfant, la disponibilité des parents ou encore le budget de l'activité demandée car la question du prix peut parfois devenir problématique.

4. Quelle est votre opinion sur les devoirs de vacances ?

Je pense qu'il est utile de consolider ses acquis pendant les vacances afin d'éviter ce sentiment désagréable de ne plus savoir ce que l'on connaissait si bien il y a encore quelques semaines. Mon conseil est de faire son cahier de vacances régulièrement, sans horaire imposé, sans obligation de résultat, avec beaucoup de plaisir. Mais attention aux séances de travail forcé qui peuvent tourner au cauchemar. D'après moi, il ne sert à rien de faire réviser des enfants contre leur gré. Cela les braque davantage contre l'école, mais aussi contre leurs parents et travailler pendant l'été est alors souvent vécu comme une frustration, voire une punition.

5. Croyez-vous qu'avec les cahiers d'activités et les autres stages d'été, l'école ne fait que continuer ?

Renforcer ses acquis est une chose, anticiper le programme de la classe suivante en est une autre qui tente JE PARLE FRANÇAIS - Niveau DELF B2
DIPLOMÉS - CECRL - Corrigés

de plus en plus de parents. Mais attention, les vacances ne doivent pas servir à accélérer le parcours de l'enfant. Il ne faut pas vouloir trop en faire, même si la réussite des enfants préoccupe et angoisse les parents. Pour moi, en ce qui concerne le rythme à adopter, je crois qu'il est préférable de laisser les enfants souffrir en juillet, ceux-ci sortant de la période souvent éprouvante des passages de classes, redoublements ou examens. L'idéal est de profiter des premières semaines de juillet sans parler de cahiers de vacances. Ensuite, le mois d'août peut être consacré à certaines révisions, selon le programme prédéfini.

DOSSIER N°4: JPF - DELF Niveau B2

► PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DE L'ORAL pages 90-91 /25 points

■ EXERCICE 1 - CD 1 : Track 9

1. ■ La génération Y s'explique.
2. a. Au départ parce qu'on est trop jeune et qu'on se méfie et
b. puis après parce qu'on a 30 ans et qu'on risque de faire un enfant.
3. ■ 27 ans.
4. ■ Préconçus.
5. - action collective
- rétablir le dialogue entre les générations.
6. ■ les choses matérielles.
7. ■ nos professeurs.
8. Car, les parents veulent que les jeunes fassent le même travail qu'eux.
9. ■ une envie de s'établir à leur compte.
10. Les valeurs de l'économie, de l'écologie et de la solidarité.
11. ■ Exercer un jugement critique.
12. ■ Méfiant.

(TRANSCRIPTION) - CD 1 : Track 9

Génération Y (5mn01")

JOURNALISTE : Ophélie a tout juste 30 ans et il y a 6 mois elle a atteint l'objectif ultime de tout jeune diplômé, le "Graal", qui officialise l'entrée dans le monde adulte, depuis 6 mois Ophélie est en CDI. Avant ça, il a fallu enchaîner stages non rémunérés et CDD, une chasse au CDI qui a duré 5 ans.

OPHÉLIE : 5 ans j'ai fait un CDD de 18 mois avant et j'ai fait des CDD d'un an ou de 6 mois à chaque fois, j'ai été embauchée sur des missions assez longues mais le CDI c'est quelque chose qui est très très difficile à donner. Au départ parce qu'on est trop jeune et qu'on se méfie et puis après parce qu'on a 30 ans et qu'on risque de faire un enfant. Voilà...

JOURNALISTE : En moyenne les jeunes français signent leur premier contrat à durée indéterminée à 27 ans. Une situation qui d'après Ophélie ne s'explique pas uniquement par la crise économique mais aussi par les nombreux clichés sur sa génération qui freinent les recruteurs.

OPHÉLIE : Le cliché par exemple du jeune diplômé ou du jeune travailleur qui est insolent et qui sait toujours tout plus que tout le monde, enfin moi ça me fait toujours un peu rire parce que c'est toujours un peu autoréalisateur, c'est-à-dire que moi je me rends compte au fil de mes expériences qu'en effet je deviens mercenaire au fil du temps face à des gens qui sont beaucoup plus âgés, qui sont souvent des hommes, qui sont en train de nous expliquer qu'ils savent comment on fonctionne parce qu'ils ont un fils de notre âge et que c'est un vrai morveux et que du coup forcément nous... nous... forcément on l'est aussi, on nous dit régulièrement qu'on sait pas travailler, on nous dit régulièrement qu'on est un peu des fainiasses et à un moment on a envie de dire mais vous en gros ça vous arrange bien de dire qu'on est des fainiasses parce que ça vous permet de pas nous payer, de pas nous donner un logement, ce genre de chose. C'est ouais, c'est des préjugés qui je pense arrangent beaucoup la génération d'avant parce que ça leur permet de justifier le fait qu'on a une mauvaise place aujourd'hui dans la société.

JOURNALISTE : Mais il en faudrait plus pour décourager Ophélie qui croit au pouvoir de l'action collective. Elle est engagée à « Génération précaire », « Jeudi noir », « Sauvons les riches », 3 collectifs qui luttent contre les abus de stages, le mal logement et les inégalités de salaire. Un autre de ses combats : rétablir le dialogue entre générations.

OPHÉLIE : Aujourd'hui si les générations, les deux générations, celles de nos parents et la nôtre, sont souvent un peu mises en opposition parce que on se bat pas pour la même chose, le monde d'aujourd'hui est différent, moi j'ai tendance à dire que le mien est plus difficile évidemment d'accès mais qu'en même temps mes prétentions sont moins lointaines, c'est pas la paix, c'est pas l'amour, c'est pas ce genre de choses, on se bat sur des choses beaucoup plus matérialistes ça c'est une réalité et je pense que voilà il faut apprendre à dialoguer avec la génération d'avant et à leur apprendre aussi que vieillir c'est pas si mal que ça, plein d'avantages.

JOURNALISTE : Aymeric a 18 ans, c'est un passionné de mécanique. Il prépare un bac professionnel Vente automobile à Argenteuil, en banlieue parisienne. Bon élève, Aymeric a choisi cette orientation parce qu'il voulait commencer à travailler rapidement, mais il a dû ardemment défendre ce choix, d'abord auprès de ses professeurs mais aussi auprès de son père.

AYMERIC : Quand j'ai dit à mes parents que je voulais faire un bac professionnel, mon père a hurlé, il m'a obligé à redoubler une classe pour que je fasse le même travail que lui, c'est-à-dire chirurgien-esthétique plastique, mais bon 16 ans d'études pour moi sans façon, et ma mère, vu qu'elle savait que j'étais un passionné de motos et d'automobiles, qu'elle savait que j'avais la tchatche et que je devais devenir vendeur, elle était ravie pour moi. J'ai eu cette chance.

JOURNALISTE : Plus tard, quand il aura un peu plus d'expérience professionnelle, Aymeric se verrait bien à la tête d'une concession de motos. La création d'entreprise attire d'ailleurs beaucoup les 15-30 ans : près d'1 jeune sur 2 y pense sérieusement. Aymeric, lui, a déjà commencé à se faire une petite expérience dans ce domaine : l'année dernière, il a monté avec des élèves de son lycée professionnel une mini-entreprise « Love Recycle ».

AYMERIC : Alors, en fait on recycle des vélos et on leur met une peinture phosphorescente en leur mettant l'équipement de sécurité obligatoire, des lampes un peu fun qui font en même temps de la visibilité mais c'est surtout pour c'est surtout des gadgets... et on a des lampes qui sont périmètres de sécurité avec des lasers par terre par exemple. Donc voilà, donc nous c'était notre principal objectif tout en gardant nos valeurs donc l'économie, l'écologie et la solidarité. Donc la solidarité c'est avec « vélo solidaire » donc l'atelier avec qui on travaille donc qui est une association qui emploie des personnes en réinsertion sociale. Donc nous on va leur remettre tous nos bénéfices à la fin de l'année, donc absolument tout sans exception, on ne garde pas un euro pour nous, on n'en a pas besoin. On a appris et disons qu'on est payé par l'expérience.

JOURNALISTE : Dynamique, plutôt désintéressé, Aymeric qui était trop jeune pour voter en 2012, porte un regard sans concession sur les hommes et les femmes politiques de tout bord. Pour le jeune apprenti-entrepreneur, les politiques d'aujourd'hui oublient trop souvent les jeunes.

AYMERIC : Ils ont beaucoup de lois qui sortent qui servent à rien et les lois qui pourraient servir, ils y pensent même pas. Et quand ils y pensent, ça met des années absolument monstrueuses et il y a toujours quelque chose qui sera en rapport avec l'argent, à la fin quand la loi sortira. Toujours. Faut toujours qu'ils trouvent un moyen pour récupérer un peu d'argent. Bon, après ça peut se comprendre avec des dettes de la France. Mais, non, la politique, effectivement en ce moment, c'est, je ne dirai pas que c'est critique, mais il y a des petits problèmes d'organisation on va dire. Je ne vais pas leur donner une leçon, j'ai que 18 ans, je suis en bac professionnel mais il y a des petits soucis.

■ EXERCICE 2 - CD 1 : Track 10

1. ■ La consommation collaborative.
2. ■ prédomine sur la propriété.
3. Il y a cinq ans.
4. Avec tout ce qui est achats à revendre entre particuliers.
5. Des gens qui vont vous dire qu'ils refusent les distributeurs conventionnels. Ces gens-là vont se regrouper pour acheter ensemble directement auprès des producteurs.
6. ■ Elle a déjà lancé plusieurs programmes de location de véhicules.
7. ■ doivent beaucoup réfléchir avant d'adopter ce modèle de consommation.

(TRANSCRIPTION) - CD 1 : Track 10

Les nouvelles tendances des consommateurs (1mn52")

JOURNALISTE : Acheter d'occasion, échanger, louer, partager, donner, privilégier l'usage ponctuel sans chercher à posséder, telles sont les nouvelles tendances des consommateurs, et même des hyper-consommateurs. Une nouvelle génération d'hommes et de femmes qui ne remettent pas en question le modèle de société dans lequel nous vivons, abordent ce modèle différemment. On parle de consommation collaborative, un domaine qui n'est plus réservé à quelques initiés. Édouard Dumortier a fondé *I lock you*, un réseau de location d'objets et de services entre particuliers, et il vient de signer le livre blanc de la consommation collaborative. Pour lui, le phénomène a commencé à se faire sentir il y a cinq ans, et il va durer.

É. DUMORTIER : Ça a commencé réellement avec tout ce qui est achats-reventes entre particuliers et le phénomène est en train vraiment de s'étendre à tous les pans de la consommation, donc que ce soit la location d'objets entre particuliers mais également des domaines de consommation très précis comme le véhicule, comme les vacances, la location de nuitée chez l'habitant, le troc, tout type d'échanges en réalité et même l'alimentaire.

JOURNALISTE : Comment peut être concerné l'alimentaire ?

É. DUMORTIER : Et bien vous avez par exemple aujourd'hui des gens qui vont vous dire qu'ils refusent les distributeurs conventionnels. Ces gens-là vont se regrouper pour acheter ensemble directement auprès des producteurs.

JOURNALISTE : Est-ce que ce type de consommation c'est un nouveau marché à prendre en compte par les entreprises ?

É. DUMORTIER : C'est un marché que les entreprises ne peuvent pas se permettre d'ignorer et d'ailleurs on le voit très bien aujourd'hui dans l'industrie automobile notamment. Vous avez un certain nombre d'acteurs, que ce soit des constructeurs ou même des loueurs, qui se mettent à la consommation collaborative en proposant des plateformes de location de véhicules entre particuliers, en proposant des plateformes d'auto-partage, IKEA qui a annoncé récemment qu'ils étaient en train de réfléchir de manière très concrète à la généralisation du marché de l'occasion en ce qui concerne l'organe de produit. Et la question qui se pose

aujourd'hui pour les entreprises dites traditionnelles, ce n'est pas de savoir si ils souhaitent ou non y aller mais c'est de savoir si ils ont le choix ou non de s'y mettre.

► PARTIE 2 : PRODUCTION DE L'ORAL pages 92-93 /25 points

a. LISEZ LE DOCUMENT « SUPPORT-ÉCRIT » page 92

b. ÉCOUTEZ LES DOCUMENTS « SUPPORTS-ORAUX » : CD 2 : Track 10, Track 11, Track 12 (TRANSCRIPTIONS) - CD 2 : Track 10, Track 11, Track 12

La famille et la carrière : Track 10 - page 92

JOURNALISTE : Voici la famille Coindet, en ville de Lausanne. Le papa est architecte, la maman a créé son entreprise et les deux enfants vont à la garderie trois jours par semaine.

M. COINDET : On n'avait pas le choix en fait. C'est, c'était la seule solution, c'est d'avoir une place en garderie.

JOURNALISTE : Pour les mères, concilier vie de famille et carrière professionnelle relève parfois du parcours du combattant. Alors ne devrait-elle pas choisir, en clair, boulot ou fourneau ?

Mme COINDET : J'ai été assez surprise, une fois enceinte, de réaliser la difficulté réelle de la conciliation vie professionnelle et vie familiale. Ce n'était pas un droit, il fallait argumenter pour continuer à travailler.

La famille et la carrière : Track 11 - page 92

EMPLOYEE : Alors, ça va être la reprise après un congé de maternité. C'est un moment un petit peu délicat à gérer pour une femme. D'abord, le premier conseil à donner, c'est certainement l'anticipation. On réussira d'autant mieux sa reprise quand on l'a bien anticipée. C'est-à-dire qu'au moment de partir, bien, on est vraiment à jour de ses dossiers, on a tout rangé, on a tout préparé. Ensuite, ce qu'il faut éviter, c'est l'espèce de politique de l'autruche, c'est-à-dire qu'on ne veut pas voir arriver la fin de cette bulle oubliée, cette petite parenthèse enchantée avec son bébé, donc on attend le dernier moment. Ben non, il ne faut pas attendre. C'est-à-dire que c'est bien de maintenir un minimum de contact avec ses collègues ou avec son employeur, c'est bien de se tenir informée de l'actualité de son activité. Et puis on prépare, on anticipe un petit peu, alors on réendosse le costume de la femme active. On va s'acheter par exemple une nouvelle tenue parce que c'est un peu comme la rentrée des classes. Et la rentrée des classes, ça a aussi des bons côtés.

La famille et la carrière : Track 12 - page 92

JOURNALISTE : Et oui, les grands-parents sont, on le sait, un facteur d'équilibre tellement important qu'il existe aujourd'hui d'ailleurs des associations qui proposent de mettre en relation des personnes âgées ou à la retraite ou qui ont du temps et des jeunes parents lorsque les grands-parents justement sont absents ou qu'ils ne peuvent pas pour diverses raisons s'occuper de leurs petits-enfants. Eh bien, avant toute chose c'est parce que les grands-parents sont pour les enfants les témoignages vivants de leurs origines.

I. Exemple proposé - Expression d'un point de vue construit et argumenté : Track 28 - page 92

Avec l'arrivée massive des femmes sur le marché de l'emploi, elles se sont tout à coup vu contraintes de rechercher une combinaison adéquate entre leur travail et leur vie familiale. Elles sont tenues de répondre aux exigences organisationnelles en même temps que satisfaire aux dépendances familiales et sociales. Mais l'équilibre entre travail et famille est encore difficile, même si les dispositifs et textes des pouvoirs publics ont favorisé la prise en compte de la parentalité et de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle dans le monde de l'entreprise.

La très grande majorité des femmes se trouvent confrontées à cette difficulté lorsqu'elles décident de devenir mères : parvenir à être présentes sur deux fronts à la fois. Si nous ajoutons à cela le fait que l'âge de la maternité (la trentaine, actuellement) arrive au moment où les carrières professionnelles décollent, maintenir l'équilibre suppose de se livrer à des acrobaties. Donc, elles n'ont pas le choix : il faut trouver des solutions.

De nos jours, elles ne devraient plus être considérées comme handicapées professionnellement parce qu'elles font des enfants. Pourtant, c'est ce qu'elles ressentent. Il s'agit pour elles de renoncer à quelque chose. Et, évidemment, ce ne sont pas les enfants qui sont sacrifiés. Ainsi, certaines femmes décident d'arrêter provisoirement, tentent de dépasser en revoyant, momentanément du moins, leur manière de vivre, leurs priorités, leurs valeurs. L'occasion de se poser pour mieux savourer et surtout pour s'épanouir.

Pour les femmes qui choisissent de continuer à travailler, choix volontaire ou subi, l'arrivée d'un enfant peut les obliger à se mettre en temps partiel pour concilier vie professionnelle et personnelle. Mais les horaires aménagés ou personnalisés peuvent aussi offrir une solution alternative importante. En général, de nombreuses entreprises ont développé des actions pour leurs salariées. Mais qu'il s'agisse de services, de soutien financier, de modifications des conditions de travail, ces mesures sont principalement axées sur la petite enfance. C'est pourquoi dans certaines entreprises les partenaires sociaux innovent en imaginant des solutions d'accompagnement : pour les parents d'adolescents, les situations de rupture familiale, les grands-parents qui s'investissent auprès de leurs petits-enfants.

Pour certaines femmes qui ne veulent plus passer leurs journées à courir entre le bureau, la maison et la nounou, il existe encore la solution du travail à la maison. Quand elles ont l'impression de ne pas passer suffisamment de temps avec leur petite famille, le travail à domicile permet de déjeuner avec ses enfants, de les conduire à l'école et de les récupérer. Et en s'organisant correctement, elles peuvent même être disponibles chaque soir une à deux heures pour leur famille. Et en prime, elles réduisent le stress et les

frustrations.

Enfin, s'il n'est plus question de choisir entre leur vie de famille et leur carrière professionnelle, n'oublions pas que les femmes sont encore amenées à devoir accepter des conditions de travail moins avantageuses que les hommes. Ainsi, le salaire horaire brut d'une femme est en moyenne inférieur à celui d'un homme.

II. Exemple proposé - Débat : Répondre aux questions de l'examinateur : Track 29 - page 93

1. Quel dilemme taraude les jeunes femmes aujourd'hui ?

Avec la conjoncture économique, les femmes qui sont longtemps restées au foyer ont dû chercher du travail. Pendant longtemps, le choix d'une carrière professionnelle impliquait pour les femmes de devoir renoncer à leur aspiration maritale et familiale. Mais les choses changent et de plus en plus de femmes choisissent d'endosser le rôle de femme active et de mère au foyer. Ces femmes tentent alors de concilier simultanément ces deux projets de vie mais elles sont souvent obligées d'établir des priorités.

2. Face à ce dilemme, quel comportement adoptent-elles ? Pourquoi ?

Aujourd'hui, les femmes accordent la même importance à leur famille et à leur profession, deux rôles qui, selon elles, se complètent et qui changent le point de vue qu'a la société sur elles. Le choix des femmes dépend aussi de leur culture. Les femmes peuvent aujourd'hui plus facilement équilibrer profession et famille grâce à certains avantages offerts, ce qui leur permet d'avoir une vie familiale normale. Les hommes, quant à eux, acceptent en général l'idée que leur femme soit mère ou épouse et les soutiennent quand elles choisissent de se lancer dans une carrière professionnelle.

3. Comment expliquez-vous le prolongement du désir d'enfant chez les jeunes femmes ?

Signe d'une époque où le désir d'enfant est de plus en plus fort, certaines femmes n'hésitent plus à faire un enfant aux environs de la quarantaine. Longues études, carrière et maintenant remariages expliquent la venue de ces bébés. Souvent, elles se donnent le temps de s'installer dans leur vie professionnelle avant de penser faire des enfants ou agrandir leur famille. Les lois offertes (autorisation d'absence, congé maternité, protection contre le licenciement, etc.) les aident aussi beaucoup dans leur choix même si l'encadrement juridique demande encore des améliorations. Ainsi, l'aménagement d'horaires souples se fait de plus en plus afin de leur permettre de pouvoir travailler et prendre les rênes du foyer en même temps.

4. À votre avis, y a-t-il des moyens capables de renverser la tendance actuelle ? Lesquels ?

D'après moi, il existe deux éléments qui peuvent aider la femme à concilier sa vie professionnelle et familiale. Tout d'abord, l'arrivée des femmes sur le marché du travail remet en question l'organisation à l'intérieur même du couple. Le rôle des maris-papas doit changer : les femmes attendent un partage équitable des tâches domestiques ainsi que dans l'éducation des enfants. De même, le rôle des grands-parents devient plus important. Ils peuvent s'occuper davantage de leurs petits-enfants en les aidant par exemple à faire leurs devoirs ou en participant aux allers-retours de leurs activités extra-scolaires.

5. Comment imaginez-vous la famille de demain ?

Dans le monde du travail, les hommes et les femmes sont désormais sur un pied d'égalité. Ils se comprennent lorsqu'ils parlent de leurs réussites et de leurs difficultés. Le temps est venu à présent de faire vivre au sein de la famille la notion d'égalité des sexes et l'esprit de solidarité. La société doit parvenir à ce stade où les hommes et les femmes, aux différentes étapes de leur vie, s'investiront en alternance davantage dans leur foyer ou dans leur travail. Dans cet esprit, déjà, de plus en plus d'entreprises accordent dorénavant à leurs salariés un congé paternité d'une, deux ou trois semaines.

DOSSIER N°5: JPF - DELF Niveau B2

► PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DE L'ORAL pages 94-95 /25 points

EXERCICE 1 - CD 1 : Track 11

- Où peut-on encore s'inscrire avec ou sans bac ?
- ... il reste des places en « prépas » mais plus beaucoup...
- Joindre en ligne la plateforme d'admission complémentaire.
- www.admission-postbac.fr
- Douze formations.
- au plus tard le 2 septembre.
- à l'écart.
- On propose une filière similaire de réorientation.
- a. Le premier critère c'est de choisir une formation qui va vous motiver un minimum.
b. Après, il faut privilégier les formations qui mènent plutôt à un diplôme bac +3.
10. - la reconnaissance par l'État (c'est un des quatre labels à retenir),
- il y a le visa (qui sont délivrés donc par le ministère de l'éducation nationale ou des commissions spécialisées).
Et puis, il y en a deux autres :
- la certification,
- le grade de master.
11. ■ Du choix des études faites.
12. ■ De repasser le bac.

(TRANSCRIPTION) - CD 1 : Track 11

L'éducation (5mn01'')

JOURNALISTE : Alors la plupart ont eu leur bac. Toutes ces terminales qu'on a littéralement chouchoutées toute l'année Sandrine Chesnel, c'est un peu aussi nos bacheliers à nous sur France Info. Sandrine, vous êtes journaliste pour "L'Étudiant". Au fait, un bac, pour quoi faire finalement ? À moins de deux mois de la rentrée, si ce n'est pas encore le cas, où est-ce qu'on peut encore s'inscrire ?

S. CHESNEL : Alors déjà la bonne nouvelle c'est qu'on peut encore s'inscrire quelque part, même si on s'est un petit peu laissé débordé et qu'on n'a pas pensé à remplir les bons papiers au bon moment. Alors les solutions. Ben, déjà pour ceux qui ont eu le bac, on vient d'en parler, d'abord il faut savoir qu'il n'y a plus de places dans beaucoup de filières publiques sélectives : par exemple les "prépas", il reste des places en « prépas » mais plus beaucoup, il n'y a plus de places non plus dans les filières courtes en deux ans type BTS et DUT dans le public. Mais il y a des solutions de rattrapage. Il y a des établissements qui peuvent encore accueillir des bacheliers à condition de réagir on l'a dit très vite et dès maintenant. La première étape, c'est de s'inscrire à la procédure dite "d'admission complémentaire", sur le fameux site admission post bac, qui met en relation les futurs étudiants et les établissements qui ont encore des places vacantes.

JOURNALISTE : Donc, là, faut à nouveau pianoter sur apb ?

S. CHESNEL : Eh bien oui, là, voilà, l'inscription se fait sur le site admission-postbac.fr le plus vite possible parce que plus on attend moins il reste de places. Donc on va remplir un dossier en ligne, on va choisir 12 formations, enfin jusqu'à 12 formations maximum, parmi celles qui affichent des places disponibles. Après il y aura une réponse systématique, positive ou négative. Le futur étudiant a ensuite une semaine pour répondre, faute de quoi la proposition de place sera annulée, parce qu'on la donnera à quelqu'un d'autre. Attention parce que le délai de réponse est ramené à trois jours, à partir du 20 août, et à seulement 24 heures à partir du 1er septembre donc il faut se connecter régulièrement.

JOURNALISTE : Bon ben, donc là il faut commencer à être précis et rapide.

S. CHESNEL : Oui.

JOURNALISTE : Vous disiez « prépas », BTS, DUT, bon là il ne faut pas avoir beaucoup d'espoir. À l'université, en revanche, j'imagine qu'il y a de la place.

S. CHESNEL : Oui, il y a encore des places à condition de ne pas choisir des filières qui se remplissent vite. Par exemple si on choisit la philo ou l'allemand dans des universités qui ne sont pas parmi les plus demandées, ça sera possible. Par contre si on vise l'art ou la communication dans des universités très courues, ça risque d'être compliqué. Mais, en principe, aucun bachelier ne reste "sur le carreau", si vous me passez l'expression. Par exemple, un jeune qui n'a pas pu obtenir de place en psycho, il voulait faire de la psychologie, on va lui proposer une orientation vers une licence de sociologie avec des options de psychologie, ce qui pourra lui permettre de se réorienter. Je profite de l'occasion pour rappeler que même si ce matin un quotidien a fait sa une sur les facs en vrac, il est quand même possible de faire de très belles études et de belles carrières en passant par l'université.

JOURNALISTE : Bon, quelles sont les filières qui nous attendent encore ?

S. CHESNEL : Alors les autres solutions hors apb, hors admission post bac, ben c'est essentiellement dans des établissements privés, donc attention parce que le coût des études est parfois assez élevé. Donc, il faut bien se renseigner avant de choisir une formation et une école.

JOURNALISTE : Et là, sur quels critères on choisit, parce que finalement c'est la grande liberté ?

S. CHESNEL : Eh bien oui. Le premier critère c'est une évidence mais je le rappelle quand même, c'est de choisir une formation qui va vous motiver un minimum parce que ça va être difficile de rester motivé toute l'année si dès le départ on y croit moyennement. Après, il faut privilégier les formations qui mènent plutôt à un bac +3, sauf si on a un projet de formation professionnelle très précis, vérifier les possibilités de poursuites d'études ou de réorientations parce que si au début juillet on n'est inscrit nulle part, c'est qu'on n'est peut-être pas trop clair avec son projet de formation, donc il faut quand même se garder des portes ouvertes. Pour pouvoir se réorienter facilement il y a des labels qui peuvent aider ses réorientations : la reconnaissance par l'État (c'est un des quatre labels à retenir), il y a le visa (qui sont délivrés donc par le ministère de l'éducation nationale ou des commissions spécialisées). Et puis, il y en a deux autres : la certification, le grade de master. Ça peut concerner tous les établissements, privés et publics, qui soient... Mais l'avantage de ces labels ben c'est un gage de sérieux et c'est ce qui doit pouvoir permettre de rebondir ensuite, éventuellement de se réorienter ou de continuer ses études si en étudiant on se découvre un goût pour les études supérieures.

JOURNALISTE : Alors, vous évoquiez le coût des études dans le secteur privé. Est-ce que les débouchés sont à la hauteur ?

S. CHESNEL : Alors c'est très difficile et je ne vais sûrement pas m'amuser à essayer de répondre à cette question-là parce que ce qui font les débouchés...

JOURNALISTE : Je vais poser quand même.

S. CHESNEL : Ben oui, mais bon voilà, ce qui font les débouchés c'est aussi la motivation, il y a tellement de choses qui entrent en ligne de compte. C'est vrai qu'en faisant une école très très connue ben peut-être qu'on aura un petit peu plus d'offres d'emplois à la sortie mais il y a aussi, on en voit tous les jours à « L'Étudiant » des jeunes qui ont fait des écoles qui sont moins cotées ou de jeunes qui sont passés par l'université et qui font des chouettes boulots et qui s'éclatent, donc je voulais... Effectivement c'est bien de me poser la question ça me permet de le rappeler. Ce qui n'empêche que quand on fait ses études c'est important, et d'ailleurs quand on les fait pas aussi, de se renseigner sur les débouchés, l'annuaire des anciens élèves dans les écoles privées ça peut être une bonne méthode, si y a pas d'annuaire c'est quand même un peu surprenant,

donc c'est pas forcément un bon point, examiner le contenu de la formation, pas hésiter à demander des explications sur les intitulés de cours, qu'est-ce qu'on va faire exactement dans ce cours qui semble un petit peu mystérieux, si possible aller visiter l'école, quand même c'est important et puis se renseigner quand même précisément sur le coût des études pas seulement pour la première année mais pour toute la scolarité.

JOURNALISTE : Et puis, quand on a raté son bac, est-ce qu'on peut quand même réussir ses études supérieures ? Est-ce qu'il y a des possibilités ?

S. CHESNEL : Ouais, alors sauf que le premier conseil c'est quand même de repasser le bac. Ça je sais bien que c'est difficile à entendre quand on vient de se faire recalmer mais je crois que tous les professeurs l'auront dit aux jeunes qui sont concernés, le bac c'est presque incontournable pour pouvoir entamer des études supérieures. Et en plus, quand on redouble on multiplie ses chances par deux, donc ce serait dommage de ne pas le faire. Si c'est trop difficile, on peut retourner dans un autre lycée et puis on peut aussi changer éventuellement de filière, si vraiment ça l'a pas fait en S par exemple, et bien on peut aller en ES ou en L et éviter de repasser les épreuves scientifiques.

EXERCICE 2 - CD 1 : Track 12

1. Les nouvelles du monde des étudiants.
2. La profession d'ingénieur.
3. les expériences professionnelles en entreprise.
4. 20700 euros bruts par an.
5. Le concours d'entrée sera unique pour tous les candidats.
6. On a parlé à un moment d'une épreuve de dessin mais elle a été écartée pour éviter d'alimenter le marché des cours préparatoires privés.
7. ces universités seront très sollicitées par les étudiants.

(TRANSCRIPTION) - CD 1 : Track 12

Se préparer à la vie active (1mn52'')

JOURNALISTE 1 : Comme tous les mercredis sur France info, c'est Info campus avec vous Sandrine Chanel. Bonsoir Sandrine.

JOURNALISTE 2 : Bonsoir Raphaël.

JOURNALISTE 1 : En partenariat avec l'Étudiant.fr notre journal hebdo de l'actualité et des initiatives étudiantes. Mais, d'abord cette étude sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés d'une école d'ingénieurs.

JOURNALISTE 2 : Et il fait bon être ingénieur en France en 2013. La profession connaît une situation de plein emploi, plein emploi au sens du Bureau International du Travail, ça veut dire un taux de chômage à 4% seulement. L'étude des Ingénieurs et Scientifiques de France confirme que le stage et le contrat en alternance ce sont des voies royales vers l'embauche, pour plus d'un diplômé sur trois. Les stages et les formations en alternance qui sont donc plus efficaces que les réseaux d'anciens ou les annonces sur Internet. À noter aussi dans cette étude, le salaire médian d'embauche des jeunes diplômés ingénieurs : 35 000 euros bruts, en légère hausse par rapport à l'année dernière. Je rappelle que le salaire médian en France est à 20700 euros bruts par an.

JOURNALISTE 1 : Vers un concours commun dans les écoles d'architecture.

JOURNALISTE 2 : Un concours commun dès 2014 pour les 20 écoles d'architecture. Aujourd'hui les inscriptions se font indépendamment, pour chaque école, via le site internet apb, le site admission post bac, qui gère la plus grande partie des inscriptions dans l'enseignement supérieur. Les modalités de ce concours commun ne sont pas encore arrêtées, mais il y aurait sans doute 3 étapes de sélection : d'abord le dossier scolaire et la lettre de motivation, ensuite des épreuves écrites sous forme de QCM (des questionnaires à choix multiples) et puis un oral. On a parlé à un moment d'une épreuve de dessin mais elle a été écartée pour éviter d'alimenter le marché des cours préparatoires privés.

JOURNALISTE 1 : Un partenariat conclu entre Paris Dauphine et les sciences Po de région.

JOURNALISTE 2 : L'université Paris-Dauphine et les IEP d'Aix-en-Provence, de Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg et Toulouse ont signé une convention de partenariat en matière de formation et de recherche. L'intérêt pour les étudiants de ces écoles c'est qu'avec ce partenariat ils vont pouvoir accéder à une offre de formation très élargie. Concrètement, ils auront plus de passerelles entre les filières des IEP et de Dauphine, notamment sous forme de double diplôme.

PARTIE 2 : PRODUCTION DE L'ORAL pages 96-97..... /25 points

a. LISEZ LE DOCUMENT « SUPPORT-ÉCRIT » page 96

b. ÉCOUTEZ LES DOCUMENTS « SUPPORTS-ORAUX » : CD 2 : Track 13, Track 14, Track 15 (TRANSCRIPTIONS) - CD 2 : Track 13, Track 14, Track 15

La montre connectée : Track 13 - page 96

JOURNALISTE : ...Samsung a dévoilé sa montre connectée. Elle s'appelle Galaxy Gear, elle doit être mise en vente le 25 septembre prochain dans 140 pays. Le géant sud-coréen compte beaucoup sur son nouveau produit : une montre permettant de téléphoner sans avoir à sortir son Smartphone de la poche, consulter ses mails, faire des photos, écouter de la musique. 299 dollars, 227 euros, tel sera le prix de cette Galaxy Gear en

attendant ses concurrentes qui se font toujours attendre du côté d'Apple, Microsoft ou Google. Un nouveau marché pour séduire et passionner.

La montre connectée : Track 14 - page 96

JOURNALISTE 1 : Pour une clientèle féminine c'est un peu compliqué parce que c'est un peu volumineux. Moi, effectivement j'ai un poignet vraiment minuscule, donc on voit quand même c'est assez assez costaud comme montre, même si elle est plutôt esthétique globalement. La vraie limite c'est l'autonomie parce comme un Smartphone en fait ça se décharge et ça se recharge très vite. Moi je l'utilise depuis hier soir, elle est déjà quasiment déchargée là vous voyez. C'est-à-dire qu'il va falloir prendre de nouveaux réflexes : recharger sa montre tous les soirs comme on recharge son Smartphone donc ça c'est un petit peu pénible. L'autre limite et elle n'est pas des moindres non plus, c'est que il faut la connecter à un Smartphone et pas à n'importe lequel, il faut avoir les derniers téléphones de Samsung qui sortent aussi aujourd'hui

JOURNALISTE 2 : Et ben voilà, tant qu'à faire.

JOURNALISTE 1 : Il faut faire marcher le commerce évidemment mais bon c'est encore une limite. Donc peut-être que quand les montres seront compatibles avec d'autres Smartphones, ce sera peut-être un peu plus abouti on va dire.

La montre connectée : Track 15 - page 96

Smart Watch de Sony, Galaxy Gear de Samsung ou encore l'hypothétique I-watch qui pourrait être signée Apple. Doit-on ou non porter une montre connectée ? Alors une remarque tout d'abord : ces joujoux i-tech n'ont de montre que le nom car même s'ils donnent l'heure, ce sont surtout des petits ordinateurs qui se portent au poignet et qui fonctionnent en prolongement du Smartphone. Et au sujet des montres connectées, les avis sont partagés : il y a ceux qui trouvent que ça ne sert à rien parce qu'une montre c'est d'abord un bijou avant d'être un gadget bourré de fonctionnalités. Et puis, il y a ceux qui trouvent que finalement ce n'est pas idiot d'avoir tout le temps sous les yeux une sorte de résumé de son téléphone mobile. La montre connectée, c'est un peu la suite logique de notre vie hyper-connectée. Cela permet de faire non pas plus de choses qu'avant mais de faire les choses plus facilement. Par exemple, vous recevez un coup de fil, un coup d'œil sur la montre permet de savoir immédiatement qui vous appelle. Idem pour les sms, les courriels ou les bulletins météo. On peut aussi par exemple enregistrer un mémo vocal qui sera automatiquement transcrit en langage écrit dans le téléphone. Et ceux qui perdent tout le temps leur Smartphone apprécieront peut-être de pouvoir le faire sonner à distance, par exemple lorsqu'ils l'ont égaré sous les coussins du canapé ou au fond d'un sac à main. Inconvénient aussi, les montres connectées sont encore attachées à différentes familles de Smartphone. Vous avez celles qui sont compatibles uniquement avec les Smartphones androïdes, vous avez la Galaxy Gear de Samsung qui ne marche qu'avec les Smartphones de la marque et on trouve peu de modèles compatibles avec l'iPhone d'Apple. Enfin le prix : 200 à 300 euros. Ça semble encore un peu cher pour ce genre de joujou qui, redisons-le, n'est donc qu'un prolongement de votre téléphone mobile.

I. Exemple proposé - Expression d'un point de vue construit et argumenté : Track 30 - page 96

Depuis plusieurs années, les constructeurs ont sorti des concepts de montres plus ou moins réussis. Néanmoins, nous avons passé un « cap » depuis quelques temps avec l'arrivée de montres marquées par les plus grands constructeurs mondiaux (Sony, Samsung, LG, Apple, Motorola...etc.). Dans un monde de l'objet connecté, la montre semble être une bonne solution à une convergence technologique.

Mais une question apparaît : pourquoi avons-nous besoin d'une montre connectée ?

Montre connectée, SmartWatch, montre intelligente ou montre tout simplement, les dénominations sont nombreuses pour un produit qui existe déjà depuis plusieurs années mais qui n'a pas encore connu de succès. Comme les montres ordinaires les plus évoluées, elles incluent des données de base comme date, heure, jour, etc.

Tout au long de la journée, on reçoit des notifications sur son Androïd : appels entrants, des SMS, des courriels, les prochains rendez-vous, les tweets, les notifications Facebook, etc. Certaines sont importantes, une grande partie ne l'est pas. Néanmoins, toutes exigent qu'on sorte son Smartphone, qu'on appuie sur le bouton de déverrouillage et parfois qu'on rentre le schéma ou le code de déverrouillage.

D'où l'intérêt, pour certains, de la montre connectée. Directement sur son poignet, on est capable d'être informé des alertes importantes tout en étant en mesure d'écarter rapidement celles qui ne le sont pas - le tout sans avoir à toucher son Smartphone.

À mon avis, les montres connectées actuelles ressemblent à une mosaïque de caractéristiques plus ou moins maîtrisées, mais le résultat final ne semble pas donner entière satisfaction. Il reste certains points à résoudre, tels que son autonomie, son prix de vente, un peu cher, actuellement et son design. De même, si l'interaction Smartphone-montre semble indispensable, la montre connectée doit pouvoir être utilisée sans Smartphone. Il ne faudrait pas percevoir ce produit comme un accessoire, mais avant tout comme un véritable produit autonome.

II. Exemple proposé - Débat : Répondre aux questions de l'examinateur : Track 31 - page 97

1. Quel est votre avis sur ce sujet ?

Aujourd'hui, les produits high-tech laissent rapidement place à une nouvelle génération de produits différents. Ainsi, la course de l'innovation technologique se traduit par la multiplication des produits plus que par des « révolutions » technologiques. La déception de certains consommateurs quant aux récentes innovations

high-tech les pousse à s'interroger sur la nécessité de tels produits et notamment sur leurs impacts environnementaux.

2. Êtes-vous prêt(e) à acheter une montre connectée ? Pourquoi ?

"Smartwatch", comme "Smartphone", soit une montre dite "intelligente" mais la montre connectée ne propose, à mon avis, que peu d'intérêt par elle-même. Il lui manque encore ce petit quelque chose qui ferait d'elle un objet vraiment indispensable à notre quotidien. Au-delà de l'aspect James Bond, je me demande ce que cela apporte de plus. Surtout qu'elle n'est pas compatible avec tous les appareils et qu'avec une faible autonomie, elle nous oblige à la recharger tous les jours. C'est une contrainte de plus. Donc, pour l'instant, je ne suis pas prêt(e) à l'acheter. Peut-être dans le futur.

3. Quel conseil donneriez-vous à un(e) ami(e) qui est passionné(e) par le high-tech ?

Lave-linge, Internet ou téléphones portables : ces technologies sont considérées comme indispensables et comme source de bien-être. Mais je ne crois pas qu'il faut, pour autant, céder à tous les objets que l'on nous propose et que l'on vend à grands renforts de publicité. Je conseillerais donc à mon ami(e) de bien réfléchir sur l'utilité de son nouvel achat et surtout de ne pas devenir accro du high-tech. De plus, pour lutter contre cette dépendance qui touche de plus en plus de gens, je lui proposerais de se « déconnecter » de la technologie et de se « reconnecter » avec lui-même/elle-même en s'intéressant à d'autres choses.

4. Parmi les plus récents appareils de high-tech (iPad, Smartphone, mp4, montre, télé et lunettes intelligentes,... etc.) y en a-t-il qui risquent d'avoir un bel avenir ? Pourquoi ?

D'après moi, deux innovations vont durer dans le futur. Tout d'abord, il est connu que l'ordinateur et ses usages se banalisent. Une grande partie de notre vie se retrouve dans notre ordinateur (photos, documents personnels, films, vidéos, etc.). Ainsi, l'achat d'un disque dur externe permet surtout de les transporter facilement partout et d'éviter de perdre un jour toutes ces données si précieuses pour nous. Quant au vélo pliable, c'est un nouvel instrument de la mobilité. Aujourd'hui, ces vélos se plient en trois ou en quatre et bénéficient d'une technologie d'avant-garde. Le vélo pliable connaît un vif succès auprès d'une population urbaine et il est adapté pour combiner plusieurs modes de transport.

5. D'après vous, quel est l'impact du high-tech sur les hommes ?

L'innovation est souvent présentée comme un facteur de progrès et d'amélioration significative : un moyen de redynamiser la production et de relancer la consommation, donc de lutter contre le chômage. Cependant, je pense qu'avec l'épuisement des ressources et l'accumulation des déchets, cette course à l'innovation se traduit davantage par une réduction de la durée de vie de nos produits, qui sont toujours trop vite dépassés. Cette obsolescence rapide de nos biens risque de devenir une source éfrénée de gaspillage et de pollution plus qu'elle n'est facteur de bien-être.

DOSSIER N°6: JPF - DELF Niveau B2

► PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DE L'ORAL pages 98-99 /25 points

■ EXERCICE 1 - CD 1 : Track 13

- L'addiction aux jeux.
- Plus de 48% des Français entre 18 et 75 ans déclarent avoir joué au moins une fois de l'argent dans l'année...
- 200 000.
- jouer toutes sortes de jeux.
- a. lorsque le jeu commence à prendre une place centrale dans la vie de la personne et qu'elle a du mal à s'en extraire.
b. ...c'est le montant des mises qui augmente progressivement jusqu'à atteindre des sommes très très importantes...
- Dépenser tout son argent.
- La dislocation familiale.
- Soi-même ou les proches peuvent peut-être nous guider puisqu'ils voient ce qui se passe et l'Institut « Adalis ».
- C'est destiné à aider et à accompagner les personnes qui ont un problème de jeu pour essayer de s'en sortir.
- Par appel téléphonique.
- a. un centre de prise en charge, où il existe des médecins spécialisés, des centres spécialisés pour ce type d'addiction
b. Ou alors sur le site Internet par exemple si la personne souhaite échanger par chat ou lorsqu'elle veut poser des questions que les joueurs se posent fréquemment...
- un homme au-dessous de la quarantaine.

(TRANSCRIPTION) - CD 1 : Track 13

Les jeux d'argent (4mn40")

JOURNALISTE : Loisir, passion, excitation, détente mais pour certains aussi addiction. Plus de 48% des français entre 18 et 75 ans déclarent avoir joué au moins une fois de l'argent dans l'année. Selon le dernier

baromètre Santé INPES sur le sujet, parfois malheureusement la pratique est excessive, les conséquences peuvent alors être graves. Nous en parlons avec vous Thanh Le Luong, bonjour.

THANH LE LUONG : Bonjour.

JOURNALISTE : Vous êtes Directrice Générale de l'INPES, c'est l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé. Le jeu peut donc devenir une drogue ?

THANH LE LUONG : Oui, comme vous le rappelez il faut déjà dire que le jeu, les jeux d'argent sont avant tout un loisir, un moment de partage, de détente entre amis, de convivialité.

JOURNALISTE : Voilà, à la base c'est quand même ça.

THANH LE LUONG : Voilà, mais dans un certain nombre de cas on a estimé à environ 600 000 personnes les personnes qui ont une relation problématique avec le jeu.

JOURNALISTE : Ah quand même, 600 000 c'est pas rien ?

THANH LE LUONG : Tout à fait. Donc 600 000 et parmi ces 600 000 personnes on dénombre à peu près 200 000 personnes qui sont des joueurs excessifs.

JOURNALISTE : Et quels sont les jeux principalement concernés ?

THANH LE LUONG : Alors quand on parle des jeux d'argent ce sont toutes sortes de jeux que ce soit au casino, les machines à sous, le poker...

JOURNALISTE : Les cartes à gratter.

THANH LE LUONG : Les jeux de grattage, les paris sportifs, les paris hippiques et bien sûr les jeux en ligne.

JOURNALISTE : Quand est-ce qu'on peut considérer que le jeu devient addiction ?

THANH LE LUONG : On peut parler d'addiction lorsqu'on a deux signes d'appel, deux signes d'alerte et c'est souvent l'entourage qui tire la sonnette d'alarme. C'est lorsque le jeu commence à prendre une place centrale dans la vie de la personne et qu'elle a du mal à s'en extraire et le deuxième signe d'alerte c'est le montant des mises qui augmente progressivement jusqu'à atteindre des sommes très très importantes.

JOURNALISTE : Oui, quand la personne craque son salaire dans des cartes à gratter il y a effectivement un problème certainement.

THANH LE LUONG : Tout à fait et ...le risque c'est bien sûr la rupture, la rupture familiale...

JOURNALISTE : Avec les autres.

THANH LE LUONG : Conjugale, la rupture au travail et c'est la chute dans la pauvreté et l'endettement.

JOURNALISTE : Donc, les conséquences peuvent être très importantes.

THANH LE LUONG : Oui, l'enjeu c'est vraiment la rupture familiale et l'entourage subit également les conséquences du jeu excessif.

JOURNALISTE : Quand le jeu devient addiction, vers qui se tourner ? Soi-même ou les proches peuvent peut-être nous guider puisqu'ils voient ce qui se passe.

THANH LE LUONG : Alors avec Adalis (Addictions Drogues Alcool Info Service) nous avons l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé, donc, ouvert une ligne téléphonique « Joueurs-info-service » et nous venons de compléter ce dispositif avec une ligne d'aide par Internet et c'est vraiment destiné à aider et à accompagner les personnes qui ont un problème de jeu pour essayer de s'en sortir.

JOURNALISTE : Donc c'est-à-dire que les personnes peuvent appeler à un numéro de téléphone, peut-être qu'on peut le donner ?

THANH LE LUONG : Alors la ligne d'écoute téléphonique « Joueurs-info-service » c'est le 0974751313 et c'est un appel non surtaxé.

JOURNALISTE : Si quelqu'un de ma famille appelle à ce numéro pour moi ou si j'appelle moi-même, qu'est-ce qui va se passer et un conseiller donc va m'aiguiller vers quoi exactement ?

THANH LE LUONG : Alors, soit c'est la ligne téléphonique et effectivement que ça soit le joueur lui-même ou son entourage peuvent donc avoir un conseiller et c'est en fonction de sa demande que nous le dirigeons soit vers un centre de prise en charge, puisqu'il existe des médecins spécialisés, des centres spécialisés pour ce type d'addiction...

JOURNALISTE : Pour les addictions au jeu ?

THANH LE LUONG : Oui, tout à fait. Ou alors sur le site Internet par exemple si la personne souhaite échanger par chat ou lorsqu'elle veut poser des questions que les joueurs se posent fréquemment : Comment est-ce que je peux gérer mon argent ? Comment est-ce que je peux préserver mes finances ? Voilà, donc il peut trouver toute sorte de solutions adaptées à sa demande sur le site Internet.

JOURNALISTE : On a parlé du casino. Il y a aussi les jeux en ligne aujourd'hui. C'est un phénomène important ?

THANH LE LUONG : Oui, donc les jeux en ligne prennent de l'importance et ce sont des jeux pour lesquels on pourrait penser qu'ils peuvent être plus addictogènes mais donc il faut faire plus d'études. Ils sont plus addictogènes parce que c'est de l'anonymat, c'est de la monnaie virtuelle, les gens jouent seuls, ils sont dans l'isolement et ils sont matraqués par la publicité également.

JOURNALISTE : Est-ce qu'il y a un profil type du joueur excessif ?

THANH LE LUONG : Alors d'après nos études, le joueur excessif ce serait plutôt un homme, un homme relativement jeune, la moyenne d'âge c'est à peu près 35 ans, et dans un cas sur deux c'est une personne qui a des revenus très modestes.

JOURNALISTE : Merci pour tous ces renseignements Thanh Le Luong, Directrice Générale de l'INPES, Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé.

■ EXERCICE 2 - CD 1 : Track 14

1. ■ La majorité des huiles d'olives viennent de l'étranger.

JE PARLE FRANÇAIS - Niveau DELF B2
DIPLOMES - CECRL - Corrigés

36

EDITIONS TEGOS
www.editionstegos.com

2. Deux réponses parmi : l'Espagne, l'Italie et la Grèce.

3. ■ La provenance.

4. Sur les bassins français, en règle générale, on est sur des huiles italiennes ou des huiles espagnoles.

5. ■ La senteur du maquis.

6. L'objectif c'est d'aller le plus vite possible. Laisser le moins de temps entre la récolte et le pressage.

7. ■ L'huile d'olive perd ses vitamines.

(TRANSCRIPTION) - CD 1 : Track 14

L'huile d'olive (1mn51")

JOURNALISTE : L'huile d'olive est l'aliment de base du régime crétois et les Français l'ont adoptée. Nous en produisons un peu, mais nous en importons beaucoup : 95% de notre consommation vient d'Espagne, d'Italie ou de Grèce. Sur les bouteilles d'huiles d'olive vierge, ou vierge extra, pressées à froid, la provenance des huiles doit obligatoirement figurer. Certaines, sept en France, ont droit à l'appellation d'origine protégée, qui garantit un savoir-faire, des variétés bien définies, une zone géographique ainsi que des qualités organoleptiques. Mais ce qui n'est pas indiqué sur les étiquettes, c'est la maturité des fruits qui auront produit l'huile. Sandrine Marfisi, productrice d'huile à Patrimonio en Corse.

PRODUCTRICE : C'est propre à la région qui produit, sur les bassins français, provençaux, en règle générale on est sur des olives vertes, sur des huiles italiennes ou des huiles espagnoles également et à Nice, ou en Corse, on récolte des olives noires et on fait de l'huile d'olive avec. Dans l'huile d'olive de Corse, contenu de la maturité des fruits, l'amertume et le piquant sont très adoucis et on a la possibilité de retrouver tous les arômes du maquis, le fruit a mûri longtemps sur les arbres et s'est imprégné de l'ensemble des arômes de son environnement.

JOURNALISTE : Il se passe combien de temps entre la récolte des fruits et le pressage des olives ?

PRODUCTRICE : C'est une course contre la montre. C'est-à-dire que l'objectif c'est d'aller le plus vite possible, de la cagette au moulin. Donc de laisser le moins de temps entre la récolte et le pressage.

JOURNALISTE : Certaines huiles d'olives sont millésimées. Pourquoi ?

PRODUCTRICE : Alors nous avons la possibilité d'inscrire la date de récolte sur les bouteilles effectivement donc le millésime correspond en fait à la date de récolte des fruits. Donc l'objectif c'est de la consommer dans l'année de sa récolte, voire tout au plus deux ans, parce qu'après vous perdez les arômes et vous perdez également les fénols, les vitamines et...

► PARTIE 2 : PRODUCTION DE L'ORAL pages 100-101 /25 points

 a. LISEZ LE DOCUMENT « SUPPORT-ÉCRIT » page 100

 b. ÉCOUTEZ LES DOCUMENTS « SUPPORTS-ORAUX » : CD 2 : Track 16, Track 17, Track 18

(TRANSCRIPTIONS) - CD 2 : Track 16, Track 17, Track 18

Alimentation équilibrée : Track 16 - page 100

JOURNALISTE : Le marché des aliments bio a quadruplé en dix ans France pour atteindre 4 milliards d'euros l'année dernière. Depuis 2001, le nombre d'exploitations bio a été multiplié par deux dans l'Hexagone. Sébastien Baer, bonjour.

S. BAER : Bonjour Olivier.

JOURNALISTE : Alors pour identifier les produits bio, il y a une étiquette principale, ce logo AB sur fond vert. Vous avez voulu savoir du coup ce qui se cache derrière ce label officiel d'agriculture biologique.

S. BAER : Oui, et le cahier des charges est très exigeant. Il n'y a pas moins de 62 critères à respecter pour un producteur de céréales par exemple. Le règlement européen contient, lui, 137 pages : la fertilisation, la lutte contre les maladies, le nombre de poules au mètre carré. Pour décrocher le logo AB, il faut respecter tous les critères. En France, neuf organismes délivrent ces labels. L'année dernière, les 116 contrôleurs de cet organisme ont délivré le label à 22000 producteurs bio en France, deux fois qu'il y a dix ans.

Alimentation équilibrée : Track 17 - page 100

JOURNALISTE 1 : La moitié des enfants de onze ans sont en surpoids. C'est en tout cas ce que révèle l'enquête menée par l'université libre de Bruxelles au salon de l'alimentation. Et parmi les raisons évoquées : la malbouffe et le manque d'activité physique.

Emmanuel Dupont : Pour la première fois au salon de l'alimentation, des étudiants en médecine reçoivent des enfants en consultation.

MÉDECIN : T'as pris des fruits ?

MÉDECIN : Oui.

ENFANT : Des légumes ?

JOURNALISTE 2 : Après un interrogatoire sur les habitudes alimentaires et la pratique sportive, on calcule l'indice de masse corporelle avec la taille et le poids de l'enfant. En une semaine, près de 300 enfants âgés de onze ans en moyenne ont été interrogés, auscultés. Un sur deux affiche une surcharge pondérale, en cause : une mauvaise alimentation et un manque d'activité physique.

Alimentation équilibrée : Track 18 - page 100

JOURNALISTE : Peut-on cultiver des OGM en France ? Non, c'est interdit. Seules des expérimentations sous serre ou sur des parcelles sont réalisées. La France a pris cette décision car elle ne veut pas que les champs

JE PARLE FRANÇAIS - Niveau DELF B2
DIPLOMES - CECRL - Corrigés

37

EDITIONS TEGOS
www.editionstegos.com

OGM contaminent les champs voisins. En Europe, 44 variétés sont autorisées : du maïs, du soja, du colza ou encore de la pomme de terre. Ils viennent en grande majorité des États-Unis, du Brésil ou encore de la Chine. La production a progressé de 8% l'an passé. Dans le monde, il y a 160 millions d'hectares. Dans les rayons de supermarché, le lait, la viande et les œufs sont les plus concernés. Ils le sont indirectement quand les bêtes sont nourries par des céréales OGM importées. Et dans ce cas-là, il n'y a aucune obligation de l'indiquer. Si le consommateur ne veut pas manger d'OGM, il doit acheter des articles avec la mention « nourri sans OGM ».



I. Exemple proposé - Expression d'un point de vue construit et argumenté : Track 32 - page 100

L'adolescence est une des périodes essentielles de la vie. C'est une période de besoins nutritionnels importants et l'alimentation doit être adaptée à la croissance et au développement du futur adulte. Or, c'est la période où les comportements, notamment alimentaires, changent. Les risques de déséquilibre alimentaire sont alors très importants car les comportements alimentaires prennent un sens particulier chez l'adolescent à la recherche d'une identité et d'une appartenance à un groupe. Malbouffe et grignotage font ainsi partie de leur quotidien. Mais des solutions existent.

L'adolescence est la période de plus grande croissance dans la vie. En 5 ans, le poids double et pendant quelques années l'enfant grandit de 8 à 12 cm par an. Les apports nutritionnels augmentent considérablement pour atteindre voire dépasser les apports conseillés aux adultes. En cette période de croissance, les besoins nutritionnels des adolescents sont importants et variés.

En ce qui concerne l'apport calorique de l'adolescent, il varie énormément d'un jour à l'autre et comme pour l'enfant, il s'équilibre plus sur plusieurs jours que sur 24 heures : on voit des adolescents dévorer des quantités étonnantes de nourriture un jour et se contenter de quelques en-cas le lendemain. Chez des jeunes du même âge, les besoins varient énormément en fonction de la vitesse de croissance et il est impossible d'établir des normes pour un individu donné à un âge donné. Ils doivent donc apprendre à manger équilibré car les déséquilibres alimentaires peuvent faire rapidement leur apparition.

Si la plupart des jeunes reconnaissent que les besoins nutritionnels sont importants, le tout n'est pas de les connaître, mais de les respecter ! Les adolescents fréquentent beaucoup les fast-foods et des enquêtes montrent que c'est surtout pour la rapidité et la facilité du repas ainsi que pour l'ambiance qu'ils y vont, car ils trouvent souvent les aliments trop gras ou indigestes. Ils aiment aussi manger au café pour les mêmes raisons. De même, les jeunes sont très friands de "snacks" à grignoter à teneur en sucre ou en sel importante qui tendent à déstructurer l'alimentation au détriment des vrais repas. Ils fournissent d'importants apports énergétiques et sont à l'origine de comportements à risque pour l'obésité. Les boissons, quant à elles, tiennent une place particulièrement importante chez les jeunes en tant que moyen de partage et de détente avec les autres. Les boissons les plus populaires sont les boissons sucrées très énergétiques et les boissons alcoolisées qui ont aussi un rôle rituel surtout chez les garçons. Leur consommation augmente avec l'âge.

Les habitudes alimentaires des ados étant énormément influencées par les modes, leur entourage ou l'image qu'ils ont de leur corps, la plupart des adolescentes se préoccupent occasionnellement de leur ligne sans que cela n'ait de conséquences sur leur santé. Les régimes amaigrissants répétitifs deviennent fréquents chez l'adolescente. Ils sont peu médicalisés et de durée limitée car ils correspondent plus à un souci d'identification à une image qu'à la volonté réelle de perdre du poids. Il existe souvent chez l'adolescent un grand décalage entre la réalité du poids et une image qui cherche à s'identifier à une mode ou à un groupe.

Ainsi, entre fast-food et grignotage, il est difficile de manger varié et équilibré. Les parents peuvent alors jouer un rôle primordial en aidant les ados, dans la pratique, à équilibrer leurs repas et en leur permettant d'éviter les erreurs nutritionnelles. Privilégier les apports en protéines, calcium et fer et les apports en vitamines, veiller à la qualité du petit déjeuner et du dîner pris à la maison pour assurer les apports nutritionnels prioritaires, garder une attitude souple vis-à-vis des comportements alimentaires désordonnés ou impulsifs tout en restant vigilant sur l'installation de troubles graves tels que l'anorexie et la boulimie en sont quelques principes de base. Sans oublier qu'ils doivent, comme toujours, encourager le sport.



II. Exemple proposé - Débat : Répondre aux questions de l'examineur : Track 33 - page 101

1. Pourquoi devient-on obèse ?

Les causes externes pouvant mener à l'obésité sont nombreuses et les personnes qui ont des prédispositions héréditaires y sont particulièrement sensibles. Ces causes comprennent l'alimentation, l'activité physique, le statut social et économique et les stimuli externes. Les problèmes de surpoids sont principalement dus à un déséquilibre entre le nombre de calories absorbées et le nombre de calories dépensées. Pour moi, les causes principales de surpoids et d'obésités sont liées à notre mode de vie qui est de plus en plus sédentaire et la consommation d'aliments riches en sucres et en graisses (malbouffe, plats prêt à l'emploi, etc.).

2. Faites-vous attention à votre alimentation ? Pensez-vous manger équilibré ?

Oui, je fais très attention à mon alimentation. Je consomme exclusivement des produits "bio" achetés de préférence dans les magasins bio et non dans les grandes surfaces. Ils sont de plus en plus visités et leur choix de produits augmente. J'y trouve tout ce dont j'ai besoin. Quant aux menus, j'essaie au mieux de les préparer équilibrés avec des produits de saison. Il m'arrive bien sûr de faire des petits écarts quand je sors avec mes amis, mais ce n'est pas un drame. Le lendemain, je mange plus léger.

3. Quels conseils donneriez-vous à un jeune en surpoids ?

À un jeune en surpoids, je ne préconiserai pas de régime mais une modification des habitudes alimentaires et un autre mode de vie. Effectivement, il existe de nombreuses solutions à l'obésité, mais je lui dirai de ne pas chercher de recettes instantanées ou de médicament miracle, l'obésité étant un phénomène de société qui ne touche pas seulement le côté physique, mais aussi le côté émotionnel et mental de la personne atteinte de surpoids. Il faut donc établir un plan spécifique voir unique pour chaque cas, en évaluant les besoins, le taux d'activité physique et l'environnement de chaque individu.

4. De plus en plus des gens mangent des produits bios. Pourquoi ?

Je suis pour les aliments bio car de nombreux facteurs nous assurent que ces produits sont des aliments sains produits dans un environnement sain. En effet, les producteurs biologiques utilisent des pratiques de plus en plus respectueuses de l'environnement. Au lieu d'utiliser des engrais chimiques, ils emploient plutôt des composts à base de matière organique pour enrichir les sols. De la même façon, au lieu d'utiliser des herbicides, ils préfèrent contrôler les mauvaises herbes par des rotations de cultures appropriées et du désherbage mécanique. De leur côté, les transformateurs s'assurent qu'aucun agent de conservation de synthèse ni colorant artificiel n'entre dans la préparation des aliments bio.

5. Certains spécialistes parlent d'une alimentation sur mesure pour demain. Qu'en pensez-vous ?

Une alimentation sur mesure, pourquoi pas ? La majorité des personnes essayent de suivre un ensemble de règles diététiques de base simples, le moins contraignantes possible, et adaptables au regard de la vie de tous les jours (professionnelle, familiale, scolaire, etc.). En pratique, si le résultat est potentiellement positif à court terme, il l'est moins à moyen ou long terme. Cette forme d'échec est en grande partie due à une inadéquation entre ces conseils généraux et la particularité même de chaque personne (métabolisme, habitude alimentaire, horaires...) d'où des spécialistes qui donneraient à chacun son régime alimentaire approprié.

DOSSIER N°7: JPF - DELF Niveau B2

► PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DE L'ORAL pages 102-103 /25 points

■ EXERCICE 1 - CD 1 : Track 15

1. ■ L'histoire des expressions françaises.
2. journaliste à France Info et sur France 2.
3. Sur les « Façons de parler, petites et grandes histoires de nos expressions préférées ».
4. ■ Pour se mettre en valeur.
5. ■ nous reporter au temps de l'antiquité.
6. Payer en monnaie de singe.
7. ■ Échapper à une atteinte grave.
8. ■ Exercer un deuxième métier qui nous passionne.
9. un grand peintre vécu à Montauban.
10. Le violon d'Ingres.
11. ■ Une preuve d'amour.
12. ■ C'est que les mots changent de sens.

(TRANSCRIPTION) - CD 1 : Track 15

La langue française (4mn32")

JOURNALISTE : "Revenons à nos moutons", "La moutarde me monte au nez", "Mener une vie de patachon". Ces expressions de la langue française et bien d'autres encore n'auront plus de secret pour vous ! Avec nous pour lever le voile, Frédéric Gersal, bonjour.

F. GERSAL : Bonjour.

JOURNALISTE : Vous êtes journaliste à France Info et sur France 2, auteur du livre : "Façons de parler, petites et grandes histoires de nos expressions préférées" aux éditions de l'Opportun. Un ouvrage riche et amusant qui va vous permettre de briller en société. Certaines expressions de la langue française sont très anciennes, hein ?

F. GERSAL : Oui, alors il faut on peut remonter très loin dans le temps, vous savez on peut même atteindre la mythologie grecque et latine.

JOURNALISTE : C'est vrai ?

F. GERSAL : Ben oui, je pense à « La boîte de Pandore », vous savez cette la fameuse... on l'utilise beaucoup d'ailleurs dans le journalisme, il ne faut pas ouvrir cette boîte de Pandore. Alors, dans cette boîte offerte, à Pandore, il y avait de l'horreur, vous voyez... il fallait pas l'ouvrir quoi sinon se répandait sur Terre à la fois les mauvaises choses, les maladies, les terribles épidémies et puis ben voilà malencontreusement la boîte s'ouvre, tout s'évapore et il reste, au fond, cachée, l'espérance qui nous donne plein d'espoir.

JOURNALISTE : Donnez-nous d'autres exemples et des explications, il y en a de nombreuses dans votre livre.

F. GERSAL : Moi, je pense par exemple à « Payer en monnaie de singe », alors c'est une histoire qui remonte...

JOURNALISTE : C'est vieux ça aussi non ?

F. GERSAL : Alors ben voilà ça remonte à Saint Louis, vous avez tout à fait raison, Louis IX. Il y avait des péages sur les ponts pour permettre de faire entrer un petit peu de sous au moment où les commerçants

entrent dans les villes. Donc le seul moyen... ben c'est de faire payer les commerçants mais on ne faisait pas payer les artistes. Alors ceux qui arrivaient avec des petits singes pour faire un petit peu de sous en faisant des grimaces, en faisant des jongleries, et bien eux ils payaient pas...

JOURNALISTE : Eux, ils ne payaient pas.

F. GERSAL : Et ne payaient que ceux qui vendaient des petits singes. Alors pour faire la différence le péagier faisait faire un petit tour de magie ou un petit tour d'équilibriste au singe puis s'il ne faisait rien... ben on faisait payer évidemment son maître. L'autre rentrerait gratuitement, non, il avait payé en monnaie de singe.

JOURNALISTE : Et aujourd'hui, ça veut dire quoi exactement ?

F. GERSAL : Eh bien, payer en monnaie de signe ça veut dire qu'on paye soit avec un sourire, soit trois fois rien ...

JOURNALISTE : Pas grand-chose.

F. GERSAL : Mais en tout cas, pas avec de l'argent.

JOURNALISTE : Autre expression que j'ai lue « Jeter l'éponge ».

F. GERSAL : Ah oui ! Jeter l'éponge. Alors là on est dans le noble art. Vous savez c'est l'origine vient de la boxe et on le voit bien quand dans un coin on a un boxeur qui est un petit peu mal en point, qui a tendance à ben saigner peut-être un petit peu trop ou être trop frappé et puis trop battu par son adversaire, son soigneur peut jeter l'éponge au milieu du ring et à ce moment-là il abandonne. L'honneur est sauf, hein évidemment toujours, il faut jamais critiquer l'abandon parce que je pense qu'il vaut mieux abandonner que de se faire massacrer donc c'est le cas là encore une fois. « Jeter l'éponge » c'est donc abandonner mais tout ça nous vient du sport.

JOURNALISTE : À l'expression prise au hasard également « Avoir un violon d'Ingres ».

F. GERSAL : J'ai envie de dire : vous en avez un vous ?

JOURNALISTE : Oui.

F. GERSAL : Je suis indiscret.

JOURNALISTE : Bien sûr.

F. GERSAL : C'est quoi, la peinture, la magie ?

JOURNALISTE : La magie.

F. GERSAL : La magie, je m'en doutais un petit peu.

JOURNALISTE : Entre autres.

F. GERSAL : Oui. Alors, effectivement, c'est avoir une occupation mais qui nous emballa à côté. Pourquoi ? Parce que Ingres, célèbre peintre...

JOURNALISTE : Ah c'est un peintre...

F. GERSAL : Mais oui, mais oui. Alors il était peintre. Et Jean Auguste Dominique Ingres, qui est né à Montauban en 1780 et puis il est passionné par la musique alors pendant longtemps : Qu'est-ce que je fais ? Oh, est-ce que j'utilise...

JOURNALISTE : La peinture, le violon ?

F. GERSAL : Voilà, voilà, les pinceaux ou l'archet ? C'est, on n'arrive pas à se décider. Finalement il est bon dans les deux mais il devient le grand peintre que l'on connaît et à Montauban, dans un musée, on peut voir ce violon sur lequel il jouait, qui était sa vraie passion. Le violon d'Ingres est un objet qui existe vraiment.

JOURNALISTE : Une expression que j'ai entendu dernièrement « Une autre paire de manches ».

F. GERSAL : Ah oui.

JOURNALISTE : Ça vient d'où ça ?

F. GERSAL : Ah, ben, « Une autre paire de manches » ça veut dire que attention c'est autre chose, on passe à autre chose, mais à l'origine figurez-vous que c'était vraiment la paire de manches...

JOURNALISTE : La manche ?

F. GERSAL : ...Oui, les manches du pourpoint, du manteau ou de la robe que portaient les dames et qui les enlevaient pour changer de manches. C'est-à-dire quand on allait à une soirée on se mettait d'autres manches et quand on voulait offrir un gage d'amour on n'hésitait pas à se défaire une manche, à l'offrir à son bien-aimé...

JOURNALISTE : Ah oui.

F. GERSAL : qui repartait la manche sous le bras, c'est tout ce qu'il pouvait avoir visiblement. Fallait attendre un petit peu plus pour avoir plus mais « C'est une autre paire de manches » c'est très étonnant au Moyen Âge, on avait ces manches qui se défaisaient et qui permettaient de porter un nouveau costume sans en avoir l'air.

JOURNALISTE : Et est-ce qu'il y a des expressions récentes qui vont durer dans le temps ?

F. GERSAL : Ah bon, écoutez, on a la preuve des anciennes qui durent aujourd'hui, je pense que les modernes vont durer un moment et...

JOURNALISTE : Par exemple ?

F. GERSAL : « Qui fait ? », « Qui fait grave ? »

JOURNALISTE : « J'te quiffe » (équivalent : aimer, apprécier)

F. GERSAL : « J'te quiffe », voilà exactement. Bon, c'est un mot qui est très ancien, un mot qu'on trouve dans la langue arabe et que l'on a repris pour nos expressions. Vous voyez les mots se modifient et du coup modifient les expressions et c'est cela qui est intéressant, c'est que c'est de l'art vivant les expressions, c'est de l'art vivant.

JOURNALISTE : Merci Frédéric Gersal, journaliste à France Info et sur France 2, auteur du livre : "Façons de parler, petites et grandes histoires de nos expressions préférées" aux éditions de l'Opportun. Merci beaucoup.

Pour réécouter cette chronique, franceinfo.fr, chronique Tout comprendre, que vous pouvez également podcaster.

■ EXERCICE 2 - CD 1 : Track 16

1. ■ La tomate, un fruit de toutes les saisons.
2. D'Amérique du Sud.
3. ■ sont essentiellement d'origine française.
4. ...pour pouvoir avoir de la tomate beaucoup plus tôt.
5. ■ qu'on apporte seulement à la tomate les éléments nécessaires.
6. Elles détestent le froid, qui leur fait perdre leurs saveurs.
7. ■ Leurs tomates sont toujours très fraîches.

(TRANSCRIPTION) - CD 1 : Track 16

La tomate (2mn00")

JOURNALISTE : La tomate est le produit frais le plus consommé par les Français. Nous en achetons 230 000 tonnes par an ! Ce fruit originaire d'Amérique du Sud que l'on cuisine comme un légume est récolté dans les jardins à la fin de l'été. Mais la plupart des tomates que l'on trouve sur les étals ont été cultivées sous serre. Laurent Bergé, producteur de tomates dans le pays nantais et président de l'association nationale des tomates et concombres de France.

PROUCTEUR : Les tomates que vous allez retrouver sur les étals dans la grande distribution, comme sur les marchés, c'est principalement de la tomate française. Mais vous allez retrouver également quelques tomates d'importation.

JOURNALISTE : Comment se fait-il que l'on trouve déjà des tomates françaises ?

PROUCTEUR : Dans les jardins, effectivement, on va récolter la tomate au mois d'août et au mois de septembre. C'est pour ça que sur le reste de l'année, on va privilégier la production sous serre pour pouvoir avoir de la tomate beaucoup plus tôt. Et les tomates sous serre sont produites majoritairement en culture hors sol. Et l'intérêt de la production-culture hors sol, c'est de pouvoir amener à la tomate uniquement les éléments dont elle a besoin, sans avoir à subir des agressions extérieures, avec des maladies, des parasites qui s'attaquent à la tomate et qui obligent à traiter.

JOURNALISTE : Pas de pesticide sous les serres pour les tomates cultivées hors sol ?

PROUCTEUR : L'intérêt justement de cette technique-là c'est qu'on a limité fortement l'usage de produits phytopharmaceutiques, voire pour certaines périodes leur inutilisation.

JOURNALISTE : On a quand même l'impression que les tomates ont perdu leur goût aujourd'hui.

PROUCTEUR : Les tomates n'ont pas perdu leur goût aujourd'hui, c'est-à-dire qu'aujourd'hui on va plutôt retrouver des goûts différents en fonction de ce qu'on recherche. On va trouver des tomates plus acides, d'autres plus sucrées, d'autres plus juteuses, d'autres plus charnues. Maintenant, il y a un point sur lequel il faut faire très très attention, c'est que la tomate c'est un légume frais qui ne se met absolument pas au frigo.

JOURNALISTE : Les tomates ne devraient pas être conservées à des températures inférieures à 12°. Elles détestent le froid, qui leur fait perdre leurs saveurs. Au moment du marché, vous préférez celles des producteurs locaux, ou encore celles qui sont estampillées "tomates de nos régions". Elles auront été récoltées à point, et n'auront pas fait trop de route, ni attendu trop longtemps avant de se retrouver dans votre corbeille de fruits.

► PARTIE 2 : PRODUCTION DE L'ORAL pages 104-105..... /25 points

a. LISEZ LE DOCUMENT « SUPPORT-ÉCRIT » page 105

b. ÉCOUTEZ LES DOCUMENTS « SUPPORTS-ORAUX » : CD 2 : Track 19, Track 20, Track 21 (TRANSCRIPTIONS) - CD 2 : Track 19, Track 20, Track 21

Vêtements usagés : Track 19 - page 104

JOURNALISTE : Bonssoir. Jamais aucune époque, ni aucune société, n'aura vécu dans une surabondance de vêtements comme celle que nous vivons. Même sans être une fashion victim, nous mettons dans une vie plus de vêtements différents que plusieurs générations de nos ancêtres réunies. Le corollaire de cette frénésie vestimentaire, c'est l'arrivée sur le marché de fringues de moindre qualité, qui côtoient le haut de gamme solide, mais qui, fatalement, finit par être démodé. Pour changer régulièrement sa garde-robe tout en gardant bonne conscience, on a pris l'habitude de donner aux œuvres caritatives. Cette habitude a débouché sur un véritable business de la récupération.

Vêtements usagés : Track 20 - page 104

JOURNALISTE : En période de crise, l'habillement c'est la variable d'ajustement dans le budget des ménages. Les Français consacrent aujourd'hui 3,2% de leur budget à l'habillement. C'est le taux le plus faible d'Europe. Guerre des promotions, vêtements importés d'Asie, pour attirer les clients, chaînes spécialisées et petits indépendants se lancent dans une bataille de prix. Une concurrence exacerbée qui explique aussi la baisse du budget vêtements. Les Français dépensent moins car l'habillement coûte cher. Et l'arrivée d'internet qui en quelques années a tout bouleversé. Mais les soldes qui débiteront demain restent un rendez-vous crucial pour les magasins et les consommateurs. Pour vider les stocks, faire jouer cette concurrence et surtout acheter le moins cher possible.

Vêtements usagés : Track 21 - page 104

JOURNALISTE : Jusque dans les années 50, ce sont les chiffonniers qui passaient de maison en maison chercher les vieux vêtements directement à domicile. Aujourd'hui, chacun gère individuellement le roulement de sa garde-robe. Les deux tiers de la récupération des vêtements se fait par le biais des sacs déposés dans les conteneurs prévus à cet effet. Le reste est collecté dans la rue ou amené directement dans les locaux des œuvres caritatives. L'an dernier, à l'échelle du pays, cela a représenté 35 mille tonnes d'habits et de chaussures. Dans les villes, on compte une augmentation de 20% des quantités récoltées, d'une année à l'autre.

À qui profite la récupération et comment s'organisent les sociétés qui se sont spécialisées dans ce nouveau secteur économique ? Jean Daniel Bonhomme Bloust et Éric Belot ont suivi le trajet des vieilles fripes.

Un sourire adressé à la population en signe d'invite au geste citoyen. C'est souvent ainsi que se présente le visage de la récupération textile. À Genève, le ramassage est assuré par Emmaüs pour les principales œuvres caritatives du canton. Ici, comme un peu partout en Suisse, la récolte au moyen de containers est la méthode qui a le plus de succès. Elle est préférée au système des collectes occasionnelles de sacs déposés dans les rues, car dans les containers, les vêtements déposés sont mieux protégés des intempéries, du vol aussi. Et ce système permet un ramassage plus fréquent et plus efficace, même si la grande boîte en métal recèle parfois quelques surprises.



I. Exemple proposé - Expression d'un point de vue construit et argumenté : Track 34 - page 104

Pour la majorité des jeunes, l'habillement s'inscrit en termes d'identification, de reconnaissance et de différenciation. La décision parentale, notamment gérée par l'économie familiale, peut intervenir dans la qualité, mais pas dans le choix car le vêtement demeure le moyen de se donner à voir. Les ados se donnent les moyens d'être identifiés, reconnus en tant que tels et, d'autre part, revendiquent cette appartenance. Les codes de la mode sont aussi leurs signes pour se conformer socialement.

Premièrement, l'habillement est une étape de socialisation parmi les autres jeunes. La façon dont on s'habille et notre mode de vie sont étroitement liés et le vêtement permet de se comparer aux autres et d'avoir confiance en soi. À un âge où les jeunes sont encore très fragiles et aux personnalités peu affirmées, suivre la mode leur permet aussi de rentrer dans le moule. Ils sont donc dans la norme vestimentaire. Les parents peuvent s'opposer à ce que leur enfant se différencie trop des autres dans son apparence ou cela pourra entraîner des moqueries.

Deuxièmement, la façon de s'habiller montre son émancipation et son affirmation de soi. Lors de l'adolescence, le vêtement est une manière pour le jeune d'affirmer sa personnalité et de s'émanciper de ses parents. Il cherche à sortir du cocon familial, et en s'habillant comme ses pairs a le sentiment de se démarquer des adultes. Il ressent une liberté nouvelle à pouvoir s'habiller plus ou moins comme il le souhaite et grâce à ses vêtements il pourra donner un aperçu de sa personnalité. Pour lui, l'habillement sera un moyen d'expression comme un autre. Ainsi l'ado mélangera à la fois son goût personnel et les tendances de la société. Un style peut permettre notamment de refléter les goûts musicaux de l'individu : par exemple un fan de rock est susceptible de porter des bijoux cloutés, une veste en cuir et des pantalons slims.

Enfin, la manière dont s'habille le jeune dépend essentiellement de son milieu social et de son budget. Souvent, des familles à faible revenu sont prêtes à dépenser beaucoup pour l'habillement de leurs enfants afin qu'ils s'intègrent mieux en milieu scolaire. Quant aux familles à revenu élevé, les enfants ont tendance à montrer leur rang social à travers leurs habits. Ainsi, dans ces milieux les jeunes vont privilégier des pièces de marques, c'est-à-dire des tenues dites de luxe.



II. Exemple proposé - Débat : Répondre aux questions de l'examinateur : Track 35 - page 105

1. Quel est votre style vestimentaire ?

De façon générale, j'ai un style qui reflète ma personnalité. Je suis donc adepte d'un style particulier qui est nommé « fashion ». Ce style renvoie à tout ce qui est tendance du moment et donc il change assez rapidement. Comme tous les adolescent(e)s fashions, je travaille beaucoup mon look. Ainsi, tout est assorti avec le reste de la tenue : chaque couleur et les accessoires. Pour moi, le plus important est l'apparence que j'expose. Je me renseigne régulièrement sur toutes les dernières nouveautés de la mode et rien ne m'échappe.

2. Achetez-vous des vêtements d'occasion ? Pourquoi ?

J'ai découvert la vente de vêtement d'occasion dans une boutique qui est située près de chez moi. J'y fais mes achats de temps en temps et pour un prix très raisonnable on peut avoir des vêtements vraiment sympas et de marque. Sinon, j'achète aussi des fringues sur les vides greniers. La seule condition pour mes achats est que les vêtements soient en parfait état. Finalement, ce n'est pas tellement une question de budget. Je trouve ça vraiment ridicule de mettre des sommes énormes dans des fringues qui quelques mois plus tard seront certainement trop petites. Évidemment chacun son truc. Moi, je préfère privilégier les sorties et faire des économies.

3. Quel type de vêtement achetez-vous en priorité et à quelle fréquence ?

La mode a un prix et c'est la raison pour laquelle j'attends les deux grandes périodes de soldes pour renouveler ma garde-robe. Je m'habille en majorité à Zara, H&M, l'Arsenal, la Fabric et Blue Box qui sont des magasins très influencés par les nouveautés et qui suivent à la lettre les nouvelles modes. En priorité, j'achète des pantalons slims qui sont des pantalons très moulants. Je choisis aussi des pulls à motifs (rayures, étoiles,

carreaux, pois...). Quant aux chaussures, je préfère celles comme des Converse dont je laisse la languette relevée, des Vans ou encore des moccasins, un style de chaussures affinées et le plus souvent pointues.

4. Que faites-vous de vos vieux vêtements ? Pourquoi ?

Une fois par an, je fais le ménage dans mon placard en raison d'un manque d'espace mais aussi parce que j'ai décidé de ne plus accumuler ce que je n'utilise plus. Je trie donc dans mon armoire les vêtements que je veux garder et ceux que je veux donner. J'essaie toujours de me débarrasser de mes vieux vêtements sans polluer et en faisant un geste envers ceux qui sont dans le besoin. Ainsi, je dépose les vêtements et les chaussures dans des sacs poubelles et je les mets dans des conteneurs Relais. Je sais que mes vêtements seront soit revendus à bas prix dans les boutiques Ding Fring, soit recyclés (isolant, chiffons, etc). Sinon, je fais aussi des dons directement auprès d'associations comme le Secours Populaire, Emmaüs ou la Croix-Rouge.

5. Comment va-t-on choisir nos vêtements dans le futur ?

Internet ayant bouleversé nos habitudes, nous achèterons de préférence via les sites de ventes et l'essayage à distance sera alors certainement possible. Je pense que, dans le futur, nous choisirons des vêtements plus fonctionnels. Si certains couturiers classiques travaillent encore exclusivement le lin, la laine, le coton et le cuir, les futurs stylistes n'auront aucun a priori à travailler le plastique, le métal ou même à allier le coton à la nanotechnologie. On nous annonce même que nous porterons des chemises aussi douces que de la soie qui ne devront plus être repassées, des chemises odorantes, des chemises anti-UV qui changeront de couleur pour s'adapter au rayonnement solaire, des tee-shirts qui réguleront notre chaleur corporelle et des pantalons qui nettoieront seuls les petites taches. Leur secret ? La micro-encapsulation : des textiles incorporant de minuscules capsules chargées de produits actifs, cosmétiques ou médicaux.

DOSSIER N°8: JPF - DELF Niveau B2

► PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DE L'ORAL pages 106-108 /25 points

■ EXERCICE 1 - CD 1 : Track 17

1. ■ La cuisine... une aventure intérieure !
2. ■ Psychologique.
3. « Bien dans sa cuisine - Quand la préparation d'un repas devient une aventure intérieure ».
4. ■ trouver un équilibre mental et social.
5. ■ par les émotions.
6. - connaître nos ancêtres, ou
- on établit des liens avec nos ancêtres/ascendants.
7. ■ Faire la cuisine.
8. ■ Un vieux traumatisme psychosomatique.
9. ...pour devenir un temps pour soi, un temps pour se faire plaisir, un temps pour cultiver la respiration, pour cultiver la conscience, pour faire de la méditation. C'est utile pour gérer le stress, se guérir d'une dépression...
10. ...on éprouve des sentiments.
11. - On va taper la queue de l'artichaut sur le plan de cuisine et donc comme ça on va pouvoir sortir un peu de la colère.
- On peut aussi faire une pâte à pizza. La pizza, ça se tape sur le plan de travail une fois qu'on a fait la pâte, pâte à pain ou pâte à pizza
12. ■ Le bonheur, c'est apprécier les choses simples.

(TRANSCRIPTION) - CD 1 : Track 17

Faire la cuisine (4mn40")

JOURNALISTE : De nombreuses émotions sont vécues dans l'univers de la cuisine. De la complicité entre copains, aux repas aux chandelles en passant par l'exaspération des parents face à un enfant qui refuse de manger. Nous allons donc parler de cuisine mais sous un angle différent aujourd'hui puisque point de cuisiniers ou de cuisinières pour répondre à nos questions. Isabelle Fillozat, bonjour.

PSYCHOTHÉRAPEUTE : Bonjour.

JOURNALISTE : Vous êtes psychologue et auteur du « Bien dans sa cuisine - Quand la préparation d'un repas devient une aventure intérieure » paru aux éditions Jean-Claude Lattès. Une psy qui se penche sur la cuisine, c'est assez original, pourquoi ?

PSYCHOTHÉRAPEUTE : Eh bien tout d'abord parce que j'aime ça et puis pour toutes les raisons que vous avez citées tout à l'heure, c'est-à-dire que dans la cuisine il se passe des milliers de choses, on a beaucoup d'émotions, on a beaucoup de relations. C'est le rapport à notre corps et il y a toute une dimension aussi de psychonutrition, comment la nutrition joue sur notre psychisme. Il y a ce que nous cuisinons mais aussi ce que nous mangeons et est-ce que c'est moi qui cuisine ou est-ce que quelqu'un cuisine pour moi ? Ça va avoir des incidences sur la relation, sur le couple, enfin voilà manger c'est au centre de toute vie et donc cuisiner aussi.

JOURNALISTE : On sait pourquoi on aime bien cuisiner ?

PSYCHOTHÉRAPEUTE : Pour de multiples raisons. D'une part, il y a la transmission, c'est certain que si nous avons été proche d'une personne qui cuisinait, si notre maman nous a appris à cuisiner, nous a introduit

dans la cuisine, on a plaisir à cuisiner parce que ça nous relie aux générations antérieures. Et puis, il y a toute la dimension de création aussi...

JOURNALISTE : Le côté tactile.

PSYCHOTHÉRAPEUTE : Voilà.

JOURNALISTE : Agréable.

PSYCHOTHÉRAPEUTE : Et puis c'est la transformation des aliments. C'est toujours une magie incroyable. On a du sucre, des œufs, du lait et avec un peu de farine on va faire quelque chose qui ressemble à ce qu'on voit dans les pâtisseries, c'est fabuleux. Donc, il y a toute cette dimension de création, de fierté et puis bien sûr la valorisation quand les gens mangent et aiment ce que nous faisons.

JOURNALISTE : Et si on est nul en cuisine ? Est-ce que c'est grave ?

PSYCHOTHÉRAPEUTE : Eh bien, ce qui est un problème en fait c'est de se sentir nul, de se vivre comme nul, en quoi que ce soit d'ailleurs, on n'a pas de raison de se sentir nul, mais c'est vrai que souvent on se dit « je suis nul en cuisine » mais en fait cette croyance elle reflète autre chose, elle signifie plus probablement que on n'aime pas cuisiner, on n'y prend pas de plaisir, et ça pour des raisons qui touchent à notre histoire. C'est vraisemblablement parce que nous n'avons pas envie de nous identifier à la personne qui cuisinait dans notre enfance ou que nous avons des conflits avec elle, que nous avons vécu des souffrances dans la cuisine ou que quelque chose autour de la cuisine fait encore une blessure à l'intérieur de nous. Donc, oui, je dirais que si on se sent nul en cuisine, eh bien ça vaut le coup de modifier ça.

JOURNALISTE : On entend parfois dire « Je ne veux pas cuisiner, je n'ai pas le temps, je préfère garder du temps pour moi ». Qu'est-ce que vous en pensez ?

PSYCHOTHÉRAPEUTE : Eh bien c'est quand même dommage. Tout notre temps c'est le nôtre, et que ce soit dans les embouteillages, dans une file d'attente, on a souvent l'impression de perdre son temps et on n'a pas envie de perdre son temps à éplucher les légumes, à cuisiner, mais en réalité on n'est pas obligé de le perdre. On pourrait tout simplement l'utiliser constructivement et c'est ça que j'ai voulu mettre dans le livre. En fait, on peut utiliser ce temps de cuisine pour devenir un temps pour soi, un temps pour se faire plaisir mais un temps aussi pour cultiver la respiration, pour cultiver la conscience, pour faire de la méditation. La méditation, on sait aujourd'hui à quel point c'est utile pour gérer le stress, même se guérir d'une dépression. C'est important aussi, simplement même si on n'a pas de difficulté pour apprendre davantage la concentration, l'attention, tout ce qui nous permet de rester plus conscients de nous-mêmes. On peut utiliser ce temps de cuisine pour tout ça.

JOURNALISTE : Donc la cuisine, on l'a déjà dit, un espace pour vivre des émotions.

PSYCHOTHÉRAPEUTE : Oui, on y vit beaucoup d'émotions et c'est même un espace qu'on peut utiliser pour décharger ses émotions. Bien sûr on peut pleurer avec les oignons, ça tout le monde le sait, mais on peut aussi par exemple quand on a une forte charge de colère, une colère juste mais qui nous envahit un petit peu trop, eh bien au lieu de la refouler, on peut utiliser la cuisine. Si on a un artichaut par exemple on saisit la fleur de l'artichaut et de toute façon pour cuire un artichaut il faut enlever la queue et il vaut mieux la casser que la couper parce que comme ça on enlève les fils. Donc, on saisit la fleur et vlan, en faisant un grand « Ah » on va taper la queue de l'artichaut sur le plan de cuisine et donc comme ça on va pouvoir sortir un peu la colère. On peut aussi faire une pâte à pizza. La pizza, ça se tape sur le plan de travail une fois qu'on a fait la pâte, pâte à pain ou pâte à pizza, donc on peut utiliser aussi la cuisine pour ça.

JOURNALISTE : Allez, un dernier conseil à tous ceux qui vont faire de la cuisine aujourd'hui et plus tard d'ailleurs ?

PSYCHOTHÉRAPEUTE : Et bien puisqu'on conseille une suggestion, devenir conscient de notre petit plus, ce que nous ajoutons et puis un temps de respiration dans notre monde pressé.

JOURNALISTE : Merci Isabelle Filliozat, psychotérapeute, auteur du " Bien dans sa cuisine " paru chez Jean-Claude Lattès. Merci beaucoup.

■ EXERCICE 2 - CD 1 : Track 18

1. ■ Le piège des grandes surfaces.
2. En 1958.
3. ■ Les personnes ont envie d'acheter plus qu'avant.
4. ■ On peut y trouver tous les produits nécessaires.
5. 26 000.
6. ■ Il serait résolu grâce au futur développement du marché automobile.
7. Ces hypermarchés dont on fête cet été les 50 ans.

(TRANSCRIPTION) - CD 1 : Track 18

Les grandes surfaces (1mn28'')

JOURNALISTE 1 : 1948-1963. Quinze années durant lesquelles la vie des consommateurs français est chamboulée. 1948, l'arrivée du libre-service, 1958, le premier supermarché et 1963, l'inauguration donc du premier hypermarché, un Carrefour à Sainte-Geneviève-des-Bois, au sud de Paris, 4 000 m². C'est alors du jamais vu, c'est un événement, bien sûr, et les journalistes sont présents.

JOURNALISTE 2 : Monsieur Jacques Defforey est directeur de ce supermarché Carrefour qui s'est signalé un peu par son originalité dans les formes de la distribution.

DIRECTEUR : Oui, je pense que les gens achètent de plus en plus, consomment de plus en plus et nous pouvons augmenter considérablement leur pouvoir d'achat en diminuant nos prix.

JOURNALISTE 1 : Les hypermarchés pousseront ensuite comme des champignons. On en inaugure près de 200 avant 1972 mais si on peut désormais tout trouver au même endroit, le café, le savon et le vin, que devient le petit commerce dans tout ça ? Rien que durant l'année 62, ils sont 26 000 à disparaître.

INTERVIEWÉ 1 : La ménagère, le matin, ne peut pas faire trois kilomètres pour aller chercher son litre de lait. Il lui faut un crémier à la descente de son escalier.

INTERVIEWÉ 2 : Monsieur, dans le monde moderne, je pense que l'homme, la femme et les enfants vont posséder leur voiture et que ce problème de distance n'existera plus.

JOURNALISTE 1 : Alors progrès ou piège ? Ces hypermarchés dont on fête cet été les 50 ans, la question paraît dépassée aujourd'hui. Reste à savoir si c'est parce qu'elle n'est plus d'actualité ou si ce sont les médias qui ne peuvent tout simplement plus se permettre de se la poser.

DOSSIER N°9: JPF - DELF Niveau B2

► PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DE L'ORAL pages 109-111 /25 points

■ EXERCICE 1 - CD 1 : Track 19

1. ■ La scolarisation des enfants handicapés.
2. ■ le nombre d'enfants handicapés scolarisés.
3. - Depuis 2005, ou
- Depuis la loi de 2005.
4. ■ Mental et moteur.
5. ■ dès la maternelle.
6. ...la maison départementale des personnes handicapées.
7. ■ de garantir l'intégration des enfants handicapés à l'école.
8. - L'institut médico-éducatif.
- L'institut d'éducation motrice.
9. ■ Un grand choix d'accueil pour les enfants handicapés.
10. ■ C'est un document qui définit les modalités de scolarisation des élèves handicapés.
11. ■ insuffisante.
12. a. une équipe éducative qui ne s'entend pas.
b. un enseignant qui n'est pas forcément très très à l'aise dans sa fonction.

(TRANSCRIPTION) - CD 1 : Track 19

La scolarisation des personnes à mobilité réduite (4mn50'')

JOURNALISTE : À partir de quel âge peut-on scolariser un enfant en situation de handicap ? Quelles sont les étapes à suivre quand on est parent pour scolariser son enfant handicapé ? Autant de questions que nous allons poser à Valérie Paparelle, bonjour.

V. PAPARELLE : Bonjour.

JOURNALISTE : Vous êtes directrice générale adjointe de l'ADAPT, c'est l'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées. Peut-être d'abord combien d'enfants en situation de handicap sont scolarisés en France ? Est-ce qu'on a des chiffres ?

V. PAPARELLE : Environ 210 000 enfants sont scolarisés en France, ont été scolarisés en tout cas en 2011, ce qui constitue une progression importante depuis la loi de 2005 qui, justement, permet de garantir l'accès à la scolarisation pour tout enfant.

JOURNALISTE : De quel type de handicap est-ce qu'on parle exactement ?

V. PAPARELLE : On parle de tout type de handicap.

JOURNALISTE : Tout type de handicap ?

V. PAPARELLE : Voilà. La question ne se pose pas tant de cette manière-là...

JOURNALISTE : Mental ou moteur ?

V. PAPARELLE : ...Mental, moteur, effectivement. Il faut plutôt poser la question sur ce qui est nécessaire à l'enfant pour garantir sa scolarisation et là ce sont les équipes de la maison départementale des personnes handicapées qui sont en fait des structures d'État spécialisées dans l'accueil, l'évaluation des besoins de l'enfant, qui peuvent permettre d'orienter des parents vers le dispositif le plus adapté. Mais on sait aujourd'hui qu'il est possible de scolariser un grand nombre d'enfants handicapés sous réserve qu'on mette à leur disposition les moyens dont ils ont besoin pour être scolarisés dans de bonnes conditions.

JOURNALISTE : Et à partir de quel âge est-ce qu'on peut scolariser un enfant handicapé ?

V. PAPARELLE : Dès la maternelle...

JOURNALISTE : Dès la maternelle, tout de suite ?

V. PAPARELLE : Oui, oui, bien sûr, de la même manière que les enfants doivent pouvoir accéder aux accueils loisirs dès le plus jeune âge.

JOURNALISTE : Alors je suis parent d'un enfant handicapé. Quelles sont les étapes à suivre pour scolariser justement mon enfant ?

V. PAPARELLE : La première chose c'est d'être bien repéré par la maison départementale des personnes handicapées.

JOURNALISTE : C'est ça.

V. PAPARELLE : En général, c'est le cas lorsque ces enfants ont eu des problèmes de santé. L'autre point c'est de l'inscrire dans l'école du quartier. Je crois que tous les enfants doivent pouvoir être inscrits dans l'école de la république. Donc la démarche c'est celle-là.

JOURNALISTE : L'école est obligée d'accepter ?

V. PAPARELLE : Voilà, l'école étudie la situation de l'enfant en lien avec la maison départementale des personnes handicapées, puisqu'il existe au sein de l'éducation nationale des enseignants référents dont le rôle est justement de faciliter la scolarisation de ces enfants, donc de travailler aussi avec l'équipe éducative pour favoriser l'accueil et la scolarisation. Effectivement, pour certains enfants qui ont des problématiques plus lourdes et pour lesquelles un enseignement adapté est nécessaire, dans ce cas-là il peut y avoir une préconisation d'orientation vers un établissement spécialisé, qu'il s'agisse d'un institut médico-éducatif ou un institut d'éducation motrice par exemple.

JOURNALISTE : Donc il y a différentes formes d'accueil possibles ?

V. PAPARELLE : Tout à fait. Il y a une grande particularité française, c'est que nous avons une grande diversité de modèles et de dispositifs existants pour scolariser les enfants. En revanche, effectivement, un mouvement très fort aussi lié à l'impact des lois européennes de non-discrimination fait qu'on scolarise de plus en plus dans le milieu ordinaire, dans l'école de quartier, en proximité du lieu de vie des enfants pour faire en sorte que ces enfants soient avec les autres. Et ça c'est particulièrement important si on veut aussi faire évoluer le regard de la société sur le handicap.

JOURNALISTE : Comment se fait le suivi exactement en maternelle, primaire, collège, lycée ? Comment ça se passe ?

V. PAPARELLE : Alors, il y a des équipes spécialisées qui sont présentes au niveau de l'école. D'une part l'enseignant référent dont je parlais tout à l'heure, qui fait le lien entre la maison départementale des personnes handicapées, qui doit proposer les moyens d'adaptation et de compensation pour le jeune, sa famille et les équipes éducatives et enseignantes. Donc c'est le rôle de l'enseignant référent d'organiser ce qu'on appelle des plans personnalisés de scolarisation, de réunir l'ensemble de ces acteurs pour échanger sur les besoins de l'enfant et mettre en place toutes les aides nécessaires à cette scolarisation.

JOURNALISTE : Justement les enseignants classiques entre guillemets, est-ce qu'ils sont suffisamment formés à l'accueil d'un enfant handicapé ?

V. PAPARELLE : Sans doute pas. C'est une des problématiques effectivement sur laquelle on insiste beaucoup. C'est la même question d'ailleurs pour les AVS, les auxiliaires de vie scolaire, qui n'ont que très peu de formation, sont sur des emplois précaires et pour lesquels il faut absolument garantir un statut, pour garantir aussi la qualité de l'accompagnement proposé à l'enfant. Donc, il y a encore des formes, oui, de résistance, de difficulté des enseignants qui ne sont pas toujours armés pour comprendre le handicap et savoir comment adapter leur pédagogie à ces enfants.

JOURNALISTE : Mais alors, si je suis parent d'un enfant non-handicapé, cette fois, est-ce qu'un accueil d'un enfant handicapé dans la classe de mon enfant, ne perturbe pas la classe, l'enseignement ?

V. PAPARELLE : Moi, je pense que c'est plutôt une chance pour ces enfants d'apprendre ce que c'est que la différence et de savoir effectivement comment on peut, dans le quotidien, être plutôt solidaire avec ces enfants qui méritent sans doute d'être accompagnés, d'être aidés par moment. Quant à la perturbation qui peut être une crainte, effectivement, de certains parents puisqu'on entend ça régulièrement, une forme de résistance aussi des familles par rapport au handicap. Ce qui perturbe une classe ça peut être des tas de raisons, une équipe éducative qui ne s'entend pas, un enseignant qui n'est pas forcément très très à l'aise dans sa fonction. Voilà il y a des multitudes de facteurs qui peuvent perturber une classe mais sans doute pas le handicap.

JOURNALISTE : Nos différentes sources de richesse. Merci beaucoup Valérie Paparelle, directrice générale adjointe de l'ADAPT, l'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées.

■ EXERCICE 2 - CD 1 : Track 20

1. ■ Les Français raffolent du surimi.
2. Dans les années 80.
3. ■ connaît un franc succès auprès des Français.
4. Le poisson est pêché dans les océans du globe.
5. ■ retenir les protéines nécessaires.
6. On met une touche de paprika.
7. ■ On ne peut pas manger le merlan bleu tel qu'il est.

(TRANSCRIPTION) - CD 1 : Track 20

Le surimi (1mn53")

JOURNALISTE : Le surimi a été inventé au Japon, mais au pays du soleil levant, on ne connaît pas les bâtonnets blancs et orange qui sont une spécificité française. Les Japonais fabriquent du surimi depuis plus de quatre siècles. C'était au départ une façon de conserver le poisson, dont la chair était rincée à l'eau, puis malaxée avec du sel avant d'être cuite à la vapeur en forme de pain. Le surimi a fait son apparition sur notre continent dans les années 80. Les Français en sont aujourd'hui les premiers consommateurs européens. Nous en avalons chaque année plus de 60 000 tonnes. Le surimi est boudé par les Allemands, il est très

apprécié par les Espagnols, mais quand il est coloré en rouge. La fabrication du surimi commence la plupart du temps à bord des bateaux de pêche. Pierre Commère, délégué général de l'industrie du poisson.

P. COMMÈRE : Le poisson est pêché dans les océans du globe, on lève les filets, on les malaxe et on fait une espèce de pâte qui est ensuite lavée et rincée. À partir de là, on ramène ces plaques de chair de poisson à terre en les congelant.

JOURNALISTE : Pourquoi cette pâte est-elle lavée ?

P. COMMÈRE : Alors, il s'agit de conserver la protéine mais d'éliminer toutes les substances qui risqueraient de rancir, les matières grasses...

JOURNALISTE : Une fois que cette pâte arrive à terre, qu'est-ce qu'on en fait ?

P. COMMÈRE : Quand la pâte de poisson arrive à terre, donc elle arrive congelée, donc on les concasse et on les mélange avec de l'amidon, du blanc d'œuf, de l'huile de colza et puis on rajoute de l'arôme, selon l'arôme qu'on veut donner au surimi, et puis pour la couleur on met une touche de paprika, ce qui donne la belle couleur orangée du surimi.

JOURNALISTE : Il y a beaucoup de légendes autour du surimi. On dit que ce sont des restes de poisson ou les poissons qui ne sont pas commercialisables.

P. COMMÈRE : Non commercialisables, ça peut arriver puisque effectivement le merlan bleu, en l'état, ce sont des petits poissons blancs qu'ils seraient difficiles de faire consommer en l'état, et en fait pour faire un bon surimi et bien il faut un bon filet de poisson au départ. Ce serait impensable de faire du surimi avec des produits qui ne sont pas des bonnes protéines.

DOSSIER N°10: JPF - DELF Niveau B2

► PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DE L'ORAL pages 112-114..... /25 points

■ EXERCICE 1 - CD 1 : Track 21

1. ■ Le financement participatif sur Internet.
2. ■ aux États-Unis.
3. Très grand succès. On a dépassé la barre de 306 000€.
4. ■ Une série en trois volets.
5. ■ un échec total.
6. ...devenir autonome et trouver un modèle économique de financement grâce à ce coup de pouce.
7. ■ Photographe.
8. ■ Éditer un livre photo.
9. ■ Assurer la continuité.
10. ...c'est un marché qui n'a pas de définition juridique donc vous n'avez pas un cadre spécifique actuellement.
11. - sous forme de don en moyenne de 50 euros et
- sous forme de prêt en moyenne de 150 euros, donc on parle bien de micro-dons ou de micro-prêts.
12. ...c'est un marché de plus de 5 milliards de dollars.

(TRANSCRIPTION) - CD 1 : Track 21

Le crowdfunding (4mn40")

JOURNALISTE : Quel peut être le point commun entre une thèse sur la francophonie en Moldavie, une chanson de Grégoire et la Web série « Noob » ? Et bien un point commun c'est le crowdfunding, financement participatif sur Internet. Vous connaissez sans doute le principe : un projet est déposé sur la Toile avec une demande d'aide au financement. Les particuliers choisissent d'investir quelques dizaines, centaines ou milliers d'euros et reçoivent ou non une contrepartie. Ce principe est très significatif aux États-Unis et il prend de l'ampleur en France. Pour en parler nous recevons Laëtitia Heuveline.

L. HEUVELINE : Bonjour.

JOURNALISTE : Vous vous êtes intéressée notamment à cette Web série synonyme de la plus grosse levée de fonds de l'histoire du Crowdfunding hexagonal.

L. HEUVELINE : Avec aux derniers pointages, Agnès, plus de 306 000 euros récoltés, plus de 6 000 souscripteurs sur Internet et les créateurs promettent de réaliser une trilogie si l'on dépasse la barre des 333 000 euros avant la fin du Crowdfunding dans un mois et demi et le public suit à tel point que le créateur, Fabien Fournier, réalise encore difficilement.

F. FOURNIER : Déjà, rien que de lancer le Crowdfunding et d'entendre son téléphone avec les notifications de dons sonner toutes les deux secondes, doung doung doung doung, comme ça on se dit qu'est-ce qui se passe ? Déjà on a une grande montée d'émotion. On se dit « ce n'est pas possible, les gens ils nous aident », on a atteint 66 000 euros dans la soirée. On n'avait absolument pas anticipé qu'on arriverait à des scores pareils parce qu'il y a une différence entre avoir beaucoup de gens qui regardent et beaucoup de gens qui apportent de l'argent. On a été confronté aux instances des télévisions, etc. et à chaque fois ils nous répondent, ils nous disent « Non, ce que vous faites, c'est trop geek », et on peut le comprendre. Évidemment si demain, nous passer sur une chaîne de grand public, on se ferait, mais défoncer. Ce n'est pas du tout fait pour le grand public, les gens ne comprendraient pas. Comme je disais nous on fait du Crowdfunding. Cette

fois-ci on va finir tous les projets etc., on n'est pas sûrs d'en refaire parce que le but du jeu c'est aussi d'être autonome et de trouver notre modèle économique grâce à ce coup de pouce.

JOURNALISTE 1 : Alors un coup de pouce qui a profité à Anice Bonin. Cette photographe professionnelle avait besoin de vendre les livres avant leur sortie réelle.

JOURNALISTE 2 : Exactement. Avec le co-auteur de « Femmes objets », c'est le nom de ce livre, elle a donc déposé un projet avec contrepartie, c'est le cas généralement dans le domaine culturel ou artistique. Vous avez donné 20 euros, en retour le livre ou le cd arrive chez vous, un pari donc réussi pour Anice Bonin.

A. BONIN : La levée de fonds, vraiment, nous a servi à concrétiser notre rêve. Il y a eu un gros rush une fois qu'on a su qu'on avait les sous et que ça devenait concret et qu'on a pu finaliser le livre, qui était en cours de finalisation quand on a lancé la levée de fonds. Il y a eu le 100 mètres et maintenant c'est un petit peu plus la course de fond où il faut continuer au jour le jour à faire vivre cette aventure, à faire vivre ce livre.

JOURNALISTE 1 : Il existe donc le don, le don avec contrepartie comme ici mais aussi le prêt, le prêt avec intérêts et même le financement au capital d'une entreprise.

JOURNALISTE 2 : Assez de feu d'argent en tout cas Laëtitia pour que le gouvernement s'y intéresse.

JOURNALISTE 3 : Le Crowdfunding n'a pas de définition juridique donc vous n'avez pas un cadre spécifique actuellement. Vous avez une grande différence entre le fait de participer à un projet en faisant un don, auquel cas effectivement ce qu'il faut vérifier c'est que la somme sera bien affectée au projet auquel vous souhaitez participer et la participation au capital d'une nouvelle entreprise, où là vous avez des points comme la rentabilité du capital que vous allez investir ou la liquidité des titres que vous allez acquérir, qu'il faudra vérifier.

JOURNALISTE 2 : Avant de pouvoir vérifier, contrôler tout le système à 100%, l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) publie déjà un guide avec l'autorité de contrôle prudentiel à destination du grand public et des professionnels pour prévenir des risques. Le gouvernement, lui, promet un texte à la rentrée.

JOURNALISTE 1 : Et ce qui est sûr, en tout cas, c'est que ce cadre envisagé inquiète.

JOURNALISTE 2 : Oui, les plateformes de crowdfunding s'inquiètent en effet de ne plus avoir assez de marges de manœuvres. Pour Vincent Ricordeau, le co-fondateur de Kiss Kiss Bank Bank, il faut réglementer mais pas brider.

V. RICORDEAU : Ce marché se développe à une vitesse dingue parce qu'il est libre. ... Dès que vous mettez des règles, quelque part, ben alors les règles peuvent être intelligentes parce qu'elles protègent les uns des autres mais quoi qui se passe dès qu'on met des règles, cette liberté, du coup, à un moment elle est contrainte. Sur les plateformes non spéculatives, le don en moyenne est de 50 euros, le prêt en moyenne est de 150 euros, donc on parle bien de micro-dons ou de micro-prêts sur des projets qui sont naissants. Tout le monde sait qu'il y a un risque que le projet ne se fasse pas ou mal. Et en l'occurrence ce risque-là il est donc partagé par des centaines de gens sur les mêmes projets. Cette histoire de vouloir protéger l'épargnant d'un risque alors qu'il est connu, reconnu et accepté, encore une fois n'est pas adaptée.

JOURNALISTE 1 : Le Crowdfunding c'est un marché de plus de 5 milliards de dollars attendus cette année dont les ¾ aux Etats-Unis, le reste en Europe majoritairement et même si une loi est proposée à ce sujet en France, peut-être à la rentrée, la législation européenne pourrait prévaloir. Une réunion à Bruxelles est prévue, en tout cas, lundi prochain pour débattre de ce sujet.

■ EXERCICE 2 - CD 1 : Track 22

1. ■ Les produits de la ruche.
2. ■ Elles peuvent être attaquées par le frelon asiatique.
3. Les productions de miels s'effondrent.
4. ■ C'est un miel qui fait ressortir le goût des fleurs.
5. Cette année le printemps est tellement mauvais en termes de climat.
6. Il vaut mieux privilégier les producteurs locaux.
7. ■ À l'étiquetage.

(TRANSCRIPTION) - CD 1 : Track 22

Le miel (1mn41")

JOURNALISTE : Le miel, mais aussi le pollen et la gelée royale, sont des aliments naturels : on n'y ajoute rien, on n'en retire rien. Nous achetons de plus en plus de produits de la ruche. Malheureusement, les abeilles, fragilisées par les pesticides et le mauvais temps - quand elles ne sont pas dévorées par le frelon asiatique - ne vont pas bien. Les productions de miels s'effondrent. Seulement 16.000 tonnes ont été récoltées l'an dernier, contre 33.000 tonnes il y a 15 ans. Tous les miels sont concernés. Henri Clément, apiculteur et porte-parole de l'Union nationale de l'apiculture française.

H. CLÉMENT : On a la chance d'avoir en France une gamme de miels extraordinaire. On a des miels clairs, qui viennent du romarin, des miels sombres, des miels doux, des miels corsés. Moi celui que je préfère, il y en a deux, un miel de châtaigniers parce qu'il est corsé et puis vous avez un miel de framboisiers qui est récolté à plus de 1000 mètres, framboisiers sauvages, qui est un miel très clair, très floral, très doux, très subtil.

JOURNALISTE : Comment vont les abeilles aujourd'hui ?

H. CLÉMENT : On est quand même avec des taux de mortalité de plus de 30%. Les produits de la ruche et le miel deviennent de plus en plus rares. Et comble du comble, cette année le printemps est tellement mauvais en terme de climat que il y a encore beaucoup d'inquiétudes pour les abeilles.

JOURNALISTE : Où est-ce qu'on achète les produits de la ruche ?

H. CLÉMENT : Alors on a la chance en France d'avoir beaucoup d'apiculteurs qui vendent directement chez eux et donc il vaut mieux privilégier les producteurs locaux.

JOURNALISTE : Lorsque l'on achète son miel, dans la grande distribution, est-ce qu'on sait d'où vient le miel ?

H. CLÉMENT : Alors il faut être très attentif à l'étiquetage. Le pays d'origine du miel doit être indiqué car le miel provient d'un pays. Et puis vous avez des négociants qui font des mélanges et vous devez regarder si ce sont des mélanges provenant de miel de la communauté européenne. Et puis vous avez des mélanges intra et extra-communautaires. Ça veut dire qu'ils viennent de la planète Terre mais d'où, comment, on ne sait pas et là franchement il vaut mieux prendre d'autres miels.

DOSSIER N°11: JPF - DELF Niveau B2

► PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DE L'ORAL pages 115-117..... /25 points

■ EXERCICE 1 - CD 1 : Track 23

1. ■ Les destinations préférées des Français.
2. ■ en Grèce.
3. Ce sont des raisons conjoncturelles et climatiques.
4. ■ Un temps abominable.
5. ■ déjà visités.
6. Des semaines, toutes comprises, inférieures à 1000-1200 euros par famille.
7. Beach wear.
8. ■ Des bracelets brésiliens avec un pantalon rayé.
9. ■ Un air cool.
10. ... formules tout inclus sont gratuites pendant toute la journée, donc énormément de boissons rafraîchissantes et alcoolisées pendant tout le séjour.
11. un budget moyen de 1500 euros par famille pour une durée de six jours dans le club.
12. ■ On évite les sorties et les visites payantes locales.

(TRANSCRIPTION) - CD 1 : Track 23

Les destinations estivales (5mn08")

JOURNALISTE : À quoi ressemblent les vacances des Français ? Cet été où êtes-vous partis ? Avec quel budget ? Qu'avez-vous mis dans votre valise ? Livres, musique, vêtements ? Nous allons décortiquer les tendances de l'été 2013 avec nos deux invités. Bonjour Claire Touzard.

C. TOUZARD : Bonjour.

JOURNALISTE : Vous êtes rédactrice mode au magazine *Grazia* et nous sommes en ligne également avec Matthias Papet, directeur général de l'agence de voyage Éco-tour. Bonjour.

JOURNALISTE : Bonjour.

JOURNALISTE : Je vais commencer par vous, Matthias Papet. Quelles sont les destinations qui ont la cote cette année ?

M. PAPET : Alors aujourd'hui sur *ecotour.com*, nous sommes une agence de voyages qui distribue des forfaits, et aujourd'hui il y a une grosse, un grand changement dans la hiérarchie des destinations puisque les îles de la Méditerranée sont vraiment en première position avec notamment une grosse grosse croissance vers les Baléares, les îles grecques, la Crète, Rhodes, un peu au détriment des destinations classiques des français vers la Tunisie ou la Turquie.

JOURNALISTE : Ça c'est pour des raisons conjoncturelles ?

M. PAPET : C'est à la fois pour des raisons conjoncturelles, des raisons climatiques puisqu'en fait c'est les îles qui bénéficient d'un ensoleillement parfait toute l'année, notamment pendant la durée de l'été et aussi des enjeux conjoncturels par rapport à la situation sur la rive nord de l'Afrique du nord.

JOURNALISTE : Et les Français avaient besoin de soleil, vous le sentez, cette année ?

M. PAPET : Les Français ont de toute façon toujours besoin de soleil, et encore plus après le printemps aux conditions météo dégradées que nous avons connues. Et donc les Français n'ont pas pris de risque, ils sont massivement retournés vers des destinations soleil garanti donc les îles de la Méditerranée et cette année une grosse nouveauté c'est les Canaries aussi qui font vraiment exploser le nombre de visiteurs français vers ces destinations.

JOURNALISTE : Et pourquoi ? C'est parce que ces îles ont fait aussi des efforts sur les prix ?

M. PAPET : Alors, je pense, vous savez le premier, la première raison et la deuxième c'est clairement le prix, puisque ce sont des pays qui ont beaucoup travaillé le marketing de leur destination, et comme vous n'êtes pas sans savoir que la situation économique est difficile en Espagne, en Grèce, c'est des pays qui ont vraiment travaillé la compétitivité de leurs produits. Donc ils sont arrivés sur le marché avec des semaines, toutes comprises, inférieures à 1000-1200 euros par famille donc ils ont été très agressifs sur les prix et avec

un niveau de service, eh bien de très bonne facture et pas de problème géré conjoncturel ou de problème à l'esprit des gens de sécurité à ces destinations.

JOURNALISTE : Les Français ont donc majoritairement choisi le soleil et la plage cet été ce qui a donné lieu à une nouvelle tendance vestimentaire. Claire Touzard, ça s'appelle le "Beach wear".

C. TOUZARD : Alors, le "Beach wear" c'est voilà, c'est l'habit de plage, donc ça c'est vieux, c'est vieux comme le monde. En revanche, ce qui est nouveau c'est qu'aujourd'hui vraiment on l'accessoirise, ça devient un élément de la garde-robe. C'est-à-dire que vous pouvez venir sur la plage avec votre maillot mais aussi énormément de bijoux, voire de bonnets, enfin voilà on l'accessoirise en journée et le soir on le garde par exemple sous sa garde-robe sous sa robe.

JOURNALISTE : On garde son maillot de bain toute la journée maintenant ?

C. TOUZARD : Toute la journée. On est dans un mood très relâché, très relax. Le maillot de bain devient vraiment un vêtement à part entière en fait.

JOURNALISTE : Et il y a quelques accessoires aussi cette année, hein, il y a les bracelets brésiliens qui reviennent aussi vous me disiez ?

C. TOUZARD : Le bracelet brésilien, on est en pleine régression look, c'est-à-dire qu'en gros on privilégie le fluo, le bracelet brésilien, on peut porter une petite tunique sur la plage, voilà on reste très simple en fait.

JOURNALISTE : C'est les années 80 quand même le fluo tout ça ?

C. TOUZARD : Pardon ?

JOURNALISTE : Les années 80 qui reviennent donc le fluo ?

C. TOUZARD : Années 80, années 90 oui, dans la lignée de Spring Breakers, le film américain, le film d'Harmony Korine. Voilà.

JOURNALISTE : Donc il n'y a pas vraiment de nouveautés en fait cette année ?

C. TOUZARD : Si il y a des nouveautés, c'est-à-dire que en gros donc cette grosse tendance du Beach wear mais qui voilà qui est tournée, on a aussi le pantalon rayé qui revient beaucoup. En gros, l'idée c'est vraiment d'être relax, décontracté, on peut porter une petite tunique sur la plage, voilà on reste très simple en fait.

JOURNALISTE : Le moindre effort, c'est ça ?

C. TOUZARD : La politique du moindre effort mais quand même travaillé. Il faut avoir l'air cool tout en le travaillant.

JOURNALISTE : Et une fois sur place, donc en étant cool, vestimentairement parlant, sur le lieu des vacances, que font les Français, Matthias Papet ? Quel type de séjour vendez-vous le plus cet été ?

M. PAPET : Alors, notre clientèle se dirige principalement vers des formules je dirai tout inclus. Donc on est dans le classique... jeux de plage, tout ce qui a lieu autour de la plage et aussi je dirai les boissons dans ces formules sont gratuites pendant toute la journée, donc énormément de boissons rafraîchissantes et alcoolisées pendant tout le séjour.

JOURNALISTE : Le budget moyen c'est combien environ ?

M. PAPET : Alors, sur *ecotour.com* on est sur un budget moyen de 1500 euros par famille.

JOURNALISTE : Pour une famille de 4 personnes, c'est ça ? Deux adultes, deux enfants ?

M. PAPET : Exactement.

JOURNALISTE : Budget moyen de 1500 euros et qu'est-ce qu'il y a dedans en fait qui est prévu ? C'est tout ? C'est tous les repas, l'hébergement, quelques excursions ?

M. PAPET : Tout, tout est prévu sauf les excursions qui sont à la charge des clients sur place et qui vont choisir en moyenne une excursion durant la durée du séjour. Donc ils vont passer 6 jours directement dans le club, dans le resort. Ils vont utiliser une journée pour aller visiter les curiosités locales autour du club.

JOURNALISTE : Ouais, on sent encore la crise, donc on évite de trop trop dépenser d'argent. On évite de faire des extras.

M. PAPET : Exactement. Il y a un vrai travail sur le budget aujourd'hui des Français qui vont vraiment faire attention à la formule tout inclus dans laquelle il n'y aura pas de surprise au retour des vacances.

JOURNALISTE : Et quel livre on met dans le sac de plage cet été ?

C. TOUZARD : Quel livre on met ? On relit les best-sellers de l'année dernière comme « *Fifty shades of Grey* » qui est 7^{ème} des ventes encore cette année je crois. On a aussi, on ressort du placard Dan Brown qui a donc « *Inferno* ».

JOURNALISTE : Ce sera encore en tête dans les classements des ventes de livres.

C. TOUZARD : Voilà, voilà c'est ce qui reste en tête dans les classements.

■ EXERCICE 2 - CD 1 : Track 24

1. ■ Peur de la vie professionnelle.
2. Elle a toujours eu de très bons résultats // Elle a toujours été une bonne élève.
3. ■ sur son arrivée dans le monde du travail.
4. ■ Ce n'est pas la première fois qu'elle vit un changement.
5. ■ Parce qu'elle était avec des gens de son âge // qui avaient les mêmes goûts.
6. Elle ne nous parle pas du tout de sa vie privée.
7. ■ ses parents ont réalisé que leur fille est devenue adulte.

(TRANSCRIPTION) - CD 1 : Track 24

Blocage de la vie professionnelle (1mn59")

JOURNALISTE : Juliette est étudiante en master. Elle a toujours eu de très bons résultats, mais, là, elle ne parvient pas à finir son mémoire de fin d'études. Assez lucide, elle pense qu'elle fait un blocage, un blocage

face à l'entrée dans la vie professionnelle. Alors, Juliette aurait-elle peur, Claude Halmos, de quitter le monde étudiant ?

C. HALMOS : Alors, j'ai eu envie de répondre à cette jeune femme parce que j'ai été frappée par la façon dont elle s'est déjà mise au travail avant de nous écrire pour essayer de comprendre son problème.

JOURNALISTE : Alors, elle dit qu'elle pense qu'elle fait un blocage. Alors, ça vous semble possible, Claude ?

C. HALMOS : En tout cas c'est une hypothèse qui me semble à retenir. Cette jeune femme nous dit qu'elle a toujours été une bonne élève, qu'elle a fait une prépa très difficile qui lui a demandé beaucoup d'efforts. Elle pense qu'elle a choisi le bon métier et elle a l'exemple dit-elle d'amis qui ont rendu leur mémoire et qui ont de très bons postes. Donc, le problème ne semble vraiment pas lié à la réalité.

JOURNALISTE : Elle dit qu'elle a peur d'être perdue dans le monde du travail.

C. HALMOS : Oui. Et elle remarque elle-même que c'est bizarre parce qu'elle a l'habitude du changement. Elle a changé plusieurs fois de fac, de ville et ça s'est toujours très bien passé. Mais elle justifie sa peur actuelle d'une façon qui me semble intéressante. Elle dit que elle pense que ça s'est bien passé auparavant pour elle parce qu'elle était avec des gens de son âge qui avaient les mêmes goûts qu'elle, comme si en fait elle redoutait le monde du travail parce qu'elle le vit comme un monde d'adultes.

JOURNALISTE : Et, ça vous semble important qu'elle pense ça ?

C. HALMOS : Bien sûr. Parce que ça pose quand même la question de savoir pourquoi elle aurait peur de se sentir une adulte au milieu d'autres adultes. Et d'ailleurs, alors qu'elle a 23 ans, elle ne nous parle pas du tout de sa vie privée, elle ne nous dit pas, par exemple, si elle a un compagnon, ce qui quand même à son âge serait normal. Je crois qu'il faudrait donc savoir quels ont été ses rapports avec ses parents, si ses parents avaient vraiment un projet de vie pour elle, s'ils ont vraiment compris qu'elle est aujourd'hui devenue une adulte comme eux et que c'est normal. En fait, on a l'impression qu'entre l'enfance et la vie adulte, il y a pour notre auditrice une frontière et que cette frontière est fermée. Eh bien, il faudrait essayer de savoir pourquoi elle l'est.

DOSSIER N°12: JPF - DELF Niveau B2

► PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DE L'ORAL pages 118-120..... /25 points

■ EXERCICE 1 - CD 1 : Track 25

1. ■ Les soldes d'été et l'électroménager.
2. ■ Le textile et la confection.
3. À partir du mercredi 26 juin et se terminent le mardi 30 juillet.
4. ■ Oui à part certains départements métropolitains et d'Outre-mer.
5. ■ L'île de la Réunion.
6. - ils sont accompagnés ou précédés de publicité...
- ils favorisent un écoulement accéléré des marchandises en stock...
- ils comportent une annonce de réduction de prix qui peut aller jusqu'à une revente à perte...
- ils sont pratiqués pendant des périodes fixes...
7. Une durée maximale de cinq semaines.
8. ■ Le dispositif permettant aux commerçants de choisir eux-mêmes deux périodes de ventes à perte.
9. C'est le prix le plus bas pratiqué au cours des trente derniers jours qui précèdent le début de cette période de soldes.
10. Les articles vendus en solde bénéficient obligatoirement des mêmes garanties que ceux vendus habituellement par les commerçants tout au long de l'année.
11. - Un seul numéro de téléphone est à connaître, le 3939, Allô Service Public.
- Pour les questions les plus complexes, le 3939 met les consommateurs en lien avec le service Info Service Consommation de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.
12. ■ À huit heures.

(TRANSCRIPTION) - CD 1 : Track 25

Les destinations estivales (4mn55")

JOURNALISTE : Avant de partir très prochainement en vacances, les magasins vous ouvrent leurs portes, mercredi prochain, pour les traditionnelles soldes d'été. Nous en parlons avec vous, Alexandre Duba. Bonjour.

A. DUBA : Bonjour.

JOURNALISTE : Vous êtes rédacteur en chef des actualités à service-public.fr, c'est le site officiel de l'Administration Française. Alors, les soldes d'été, c'est déjà là, ce sont les articles du printemps et de l'été.

A. DUBA : Effectivement. Ce sont les articles de la collection printemps-été qui vont être proposés malgré la météo qu'on a connue, ces temps-ci. Mais il faut savoir aussi que les soldes ne concernent pas exclusivement le secteur de l'habillement mais il y a aussi d'autres secteurs qui sont concernés.

JOURNALISTE : Par exemple ?

A. DUBA : Comme par exemple l'électroménager ou encore...

JOURNALISTE : Ça fait partie des soldes tout ça ?

A. DUBA : Effectivement. En tout cas, cette année les soldes démarrent à partir du mercredi 26 juin et se terminent le mardi 30 juillet.

JOURNALISTE : Il y a des dérogations pour certains départements ?

A. DUBA : Effectivement, il existe des dérogations dans certains départements métropolitains. On pense par exemple aux Alpes maritimes et aux Pyrénées orientales où les soldes se déroulent du 3 juillet au 6 août ou encore à la Corse du sud et à la Haute Corse où les soldes se déroulent du 10 juillet au 13 août.

JOURNALISTE : Et en Outre-mer, les dates sont les mêmes ou alors c'est encore différent ?

A. DUBA : ...Outre-mer, la période des soldes répond également à des dates spécifiques. Alors on peut penser par exemple au cas de l'île de la Réunion, située dans l'hémisphère sud où ce ne sont pas les soldes d'été qui vont commencer mais plutôt les soldes d'hiver.

JOURNALISTE : Bien sûr, bien sûr. Et finalement qu'est-ce qu'on appelle soldes ?

A. DUBA : En fait, les soldes présentent quatre caractéristiques principales. Premièrement, ils sont accompagnés ou précédés de publicité. Deuxièmement, ils favorisent un écoulement accéléré des marchandises en stock, payées et dont des exemplaires ont été proposés à la vente depuis au moins 1 mois. Troisièmement, ils comportent une annonce de réduction de prix qui peut aller jusqu'à une revente à perte, dans la limite des stocks à écouler. Et quatrièmement, ils sont pratiqués pendant des périodes fixes, ce sont les soldes d'été et d'hiver qui ont une durée maximale de cinq semaines ainsi que pendant des périodes dites complémentaires qui sont librement choisies par les commerçants, donc une fois deux semaines ou deux fois une semaine par an. Ces soldes flottants ne pouvant cependant pas avoir lieu pendant le mois précédent les périodes de soldes d'été et d'hiver.

JOURNALISTE : Quelles sont les caractéristiques des rabais annoncés ? On peut espérer combien durant cette période de soldes ?

A. DUBA : L'importance de la remise indiquée est calculée par rapport à un prix de référence qui correspond au prix le plus bas pratiqué au cours des trente derniers jours qui précèdent le début de cette période des soldes. Et donc en fait le prix réduit et l'ancien prix, c'est-à-dire le prix de référence, doivent être précisés pour chaque produit. Or, comme le commerçant a la possibilité de revendre à perte, le montant des remises peuvent être très important et s'élever parfois à plus de 50%.

JOURNALISTE : C'est lui qui choisit.

A. DUBA : Tout à fait.

JOURNALISTE : Tous les articles d'un magasin doivent être soldés ou il a le droit de choisir « Voilà, alors je vais solder telle partie et puis cette nouvelle collection, non ».

A. DUBA : Un commerçant peut ne pratiquer des soldes que sur une partie de ses produits. C'est pourquoi la distinction entre les articles soldés et non soldés doit clairement apparaître aux yeux des consommateurs, tant au niveau de l'étiquetage que de la localisation dans le magasin par exemple.

JOURNALISTE : Est-ce qu'il y a également des garanties associées aux articles qu'on achète ou est-ce qu'on bénéficie des mêmes garanties que pour un article non soldé ?

A. DUBA : Vous avez tout à fait raison. Les articles achetés en solde doivent bénéficier des mêmes garanties que les autres articles, vraiment les mêmes. Et l'annonce « ni repris ni changé » ne dispense donc pas le vendeur d'échanger ou de rembourser l'article en cas de vis caché.

JOURNALISTE : Les soldes par Internet, c'est différent ? C'est pareil ?

A. DUBA : Alors, les soldes pratiqués par les entreprises de vente à distance, notamment sur Internet, sont soumis aux mêmes conditions, à la même réglementation que ceux pratiqués en magasin, sachant qu'à ce moment-là ce sont les mêmes dates qui sont connues.

JOURNALISTE : C'est exactement la même chose ?

A. DUBA : Exactement.

JOURNALISTE : En cas de question, en cas de litige, en cas de problème, qu'est-ce qu'on fait ?

A. DUBA : Dans ce cas-là, un seul numéro de téléphone est à connaître, le 3939, Allô Service Public, qui est au prix d'un appel local à partir d'un poste fixe et qui est accessible du lundi au samedi. Sachant que pour les questions les plus complexées, le 3939 met les consommateurs en lien avec le service Info Service Consommation de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

JOURNALISTE : Alors pour terminer on vous redonne les dates. Les soldes c'est donc après-demain, mercredi, à partir de quelle heure ?

A. DUBA : À partir de huit heures.

JOURNALISTE : Donc il faut être devant le magasin à huit heures moins le quart.

A. DUBA : Voilà. Et vous avez cinq semaines pour tout acheter.

JOURNALISTE : Jusqu'à ?

A. DUBA : Jusqu'au mardi 30 juillet.

JOURNALISTE : Merci Alexandre Duba pour tous ces renseignements. Je rappelle que vous êtes rédacteur en chef des actualités sur le site de l'Administration Française, service-public.fr ...

■ EXERCICE 2 - CD 1 : Track 26

1. ■ Les devoirs de vacances, est-ce une bonne idée ?
2. On en trouve dans toutes les librairies, maisons de presse ou grandes surfaces.
3. ■ Si elle doit absolument acheter un cahier de vacances à sa fille.
4. Pour des enfants qui ont accumulé beaucoup de retard.
5. ■ En orientant l'instruction sur des moments de la vie.
6. On peut compter les grammes de farine et les œufs pour le gâteau au chocolat.
7. ■ L'apprentissage doit se faire dans une atmosphère de gaieté.

(TRANSCRIPTION) - CD 1 : Track 26

Les devoirs de vacances (1mn51")

JOURNALISTE : Pour beaucoup d'entre vous, les devoirs de vacances, c'est autant un pensum pour les enfants que pour les parents. Que de discussions et d'énervements pour rappeler à nos chers bambins de se mettre à ces petits cahiers que l'on trouve dans toutes les librairies, maisons de presse ou grandes surfaces. Or, Cécile nous demande, Claude Halmos, si, pour un bon élève, tout cela est finalement bien indispensable et si elle peut - comme elle nous le dit - "laisser tranquille ma fille pendant deux mois".

C. HALMOS : Tout d'abord je pense qu'il pourrait être utile que les parents parlent avec les enseignants de leur enfant de cette question mais je pense surtout que c'est une question qui montre qu'on a souvent une vision très étroite de l'accès des enfants à la connaissance.

JOURNALISTE : Alors pourquoi une vision étroite ?

C. HALMOS : Ben, les devoirs de vacances sous leur forme classique peuvent avoir un sens pour des enfants qui ont accumulé beaucoup de retard. À condition toutefois que ces devoirs de vacances ne soient pas utilisés d'une façon qui les dégoûte à tout jamais de l'étude. Mais, pour les bons élèves qui n'ont aucun retard à rattraper, si on veut qu'ils ne perdent pas le goût d'apprendre, il y a d'autres moyens que les devoirs de vacances parce que l'accès à la connaissance ne se limite pas à l'univers scolaire et à ses méthodes.

JOURNALISTE : Alors, comment peut-on apprendre autrement en vacances ?

C. HALMOS : Mais de mille façons et en branchant les apprentissages sur la vie. Pour lire, on peut continuer à lire des histoires mais on peut aussi lire le guide qui raconte l'histoire du château qu'on va visiter. Pour écrire, on peut chercher des insectes et des plantes dans le jardin de mamie, les dessiner ou les photographier et écrire à côté leurs noms sur un cahier. Comme ça, ben, on apprend que scarabée, ça ne s'écrit pas avec un k, n'est-ce pas Bruno ?

JOURNALISTE : Ah bon ?

C. HALMOS : Pour compter, on peut compter les grammes de farine et les œufs pour le gâteau au chocolat qu'on va faire pour le goûter et là aussi on peut faire un super cahier, le super cahier des super recettes secrètes des vacances chez tante Odile. À chaque moment de la vie, on peut acquérir des connaissances, et en s'amusant.

JOURNALISTE : Alors Claude, si l'enfant ne veut pas compter les œufs ?

C. HALMOS : Ben, en général il ne veut pas si on lui présente ça comme un devoir de vacances et il a bien raison. Mais si tout est fait en riant avec un adulte qui prend du plaisir à le faire, c'est vraiment rare que l'enfant refuse.

DOSSIER N°13: JPF - DELF Niveau B2

► PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DE L'ORAL pages 121-123 /25 points

■ EXERCICE 1 - CD 2 : Track 36

1. ■ Monter un e-commerce sur Internet.
2. La part du marché des petits sites en France s'élève environ à 27%.
3. ■ Par carte bleue.
4. ■ Être en plein essor.
5. ■ La demande légitime.
6. Le voyage, le tourisme, les services, l'habillement, la mode, les produits techniques, l'univers de la maison, la beauté, la santé, les jouets et les jeux.
7. Des purs players car ils n'effectuent pas de ventes dites traditionnelles.
8. ■ pas si évident.
9. C'est que le site doit être vu.
10. - par le référencement naturel c'est-à-dire organiser vos pages avec des mots-clés, avec des descriptions telles que les moteurs de recherche comme Google ou par la création des newsletters de façon à rappeler à vos prospects ou à vos clients que vous existez... par la publicité bien sûr, vous pouvez faire des partenariats avec d'autres sites.
11. - Au près d'un spécialiste / un informaticien.
- intégrer une plateforme d'e-commerce comme Oxatis qui vous permet d'intégrer toutes les briques utiles pour monter un site d'e-commerce.
12. ■ 1000€ et plus.

(TRANSCRIPTION) - CD 2 : Track 36

Le e-commerce (4mn55")

JOURNALISTE : Le e-commerce en France, c'est près de 120.000 sites actifs avec bien sûr des grands sites que l'on connaît tous, mais aussi de plus en plus de petits sites créés par des particuliers. Avec moins de 1.000 transactions par mois ils représentent environ 27% de l'ensemble des sites selon la Fevad, c'est la fédération du e-commerce et de la vente à distance. Alors si l'aventure vous tente, nous allons éclaircir le sujet aujourd'hui avec vous Gilles Payet. Bonjour.

G. PAYET : Bonjour.

JOURNALISTE : Vous êtes animateur du blog questionsemploi.fr. Peut-être une définition du e-commerce d'abord ?

G. PAYET : Oui, tout à fait. Ben, le e-commerce ça signifie vendre sur Internet. Alors on peut vendre des produits, on peut vendre des services, mais le point-clé de toutes ces ventes c'est le paiement par carte bleue, par chèque ou par un autre moyen de paiement mais qui est sur un site Internet.

JOURNALISTE : Et ça c'est en plein boom ?

G. PAYET : C'est en plein boom puisque en 2012, ben, le chiffre d'affaires du secteur était 45 milliards d'euros, donc c'est important, +19%, +17% également en termes de nombre de sites, vous l'avez signalé. Exactement 117 500 sites actifs en 2012 et il se crée toutes les demies heures un nouveau site en France.

JOURNALISTE : Ah oui. On peut tout vendre ?

G. PAYET : Oui bien sûr. Alors, on peut tout vendre à partir du moment que...

JOURNALISTE : On trouve de tout sur Internet.

G. PAYET : que tout ce qui est demandé est licite et légal. Voilà. Donc on peut vendre des chaussures, des téléphones portables, des services financiers comme des assurances ou des comptes bancaires en ligne, des livres, des voyages, de la musique, des films ou encore des produits alimentaires.

JOURNALISTE : Il y a des choses qui se vendent mieux que d'autres ?

G. PAYET : Alors oui, tout à fait. La Fevad justement fait un classement des produits et des services...

JOURNALISTE : Alors le top c'est quoi ?

G. PAYET : Le top, c'est tout ce qui concerne le voyage, le tourisme, les services également, c'est ce qui marche le plus, les produits culturels comme les livres et la musique, le secteur de l'habillement, de la mode, les produits techniques, les téléphones portables, les tablettes, les ordinateurs, l'univers de la maison, la beauté, la santé et puis les jouets et les jeux aussi qui se vendent très bien sur Internet.

JOURNALISTE : Il y a un profil type du créateur d'un commerce en ligne ?

G. PAYET : Alors, ça dépend mais grosso modo il y a trois profils on va dire. Le profil qu'on appelle des purs players, c'est-à-dire ceux qui créent et qui vendent un site mais qui n'ont que cette activité-là.

JOURNALISTE : Voilà, il n'y a pas de commerce physique entre guillemets en plus.

G. PAYET : Il n'y a pas de commerce physique. Il y a les commerces physiques des commerçants justement qui font des ventes traditionnelles.

JOURNALISTE : Qui sont en parallèle.

G. PAYET : Voilà en parallèle. C'est plutôt dans une optique de vente additionnelle et puis il y a des entreprises qui ont un canal direct de vente sur Internet et là c'est un business à part.

JOURNALISTE : Il y a beaucoup de particuliers ?

G. PAYET : Alors il y a beaucoup de particuliers et je dirai que la dynamique est en faveur des particuliers parce que ben, on voit que ça fonctionne.

JOURNALISTE : ...qu'on peut faire du business finalement plus ou moins facilement. Enfin, c'est assez facile de créer un site.

G. PAYET : Alors, ça paraît facile mais on va peut-être voir en détail, c'est pas si facile que ça évidemment. On est quand même dans la vraie vie où il convient, ben, de faire sortir une carte bleue à un moment donné à quelqu'un. Et l'acte d'achat, ben, il faut mettre en valeur vos produits, il faut choisir les bons produits, avoir le bon prix bien sûr et puis faire en sorte que votre site soit vu car c'est la principale difficulté sur Internet, c'est de faire en sorte que votre site soit vu.

JOURNALISTE : Comment faire justement pour que le site soit vu ? Ça s'appelle le référencement, c'est bien ça ?

G. PAYET : Alors c'est notamment le référencement naturel, c'est-à-dire organiser vos pages avec des mots-clés, avec des descriptions telles que les moteurs de recherche comme Google, ... ben scrollent correctement et identifient vos pages comme des pages pertinentes, ça c'est le premier point. Pour être vu, ben, vous pouvez créer des newsletters de façon à rappeler à vos prospects ou à vos clients que vous existez...

JOURNALISTE : Coucou j'existe, voilà.

G. PAYET : Coucou j'existe! L'idée c'est de générer des clics sur votre site. Vous pouvez faire de la publicité bien sûr, vous pouvez faire des partenariats avec d'autres sites, ça s'appelle des partenariats d'affiliation ou vous allez demander à d'autres sites ...ben de vendre pour vous vos produits en échange d'une rémunération. Donc différents moyens existent pour rendre visible votre site.

JOURNALISTE : L'idée c'est d'arriver en première page des moteurs de recherche.

G. PAYET : Complètement, complètement.

JOURNALISTE : C'est ça, hein.

G. PAYET : J'ai fait une, j'ai fait un test là juste avant de vous répondre. J'ai saisi sur Google les mots-clés « Achats de chaussures en ligne ». Vous savez combien il y a de résultats...

JOURNALISTE : Non.

G. PAYET : proposés par Google ? Il y a 20200000 pages. C'est-à-dire que si votre business c'est de vendre des chaussures, ben vous savez que vous avez 20 200 000 concurrents qui sont 20 200 000 pages et pour arriver sur la première page ça veut dire que vous êtes dans les dix premiers sur les 20 millions. Donc, vous mesurez l'ampleur de la tâche.

JOURNALISTE : Alors, je suis très doué de mes mains, j'ai envie de mettre en ligne, de vendre mes petites fabrications, je ne suis pas informaticien. Je fais comment ?

G. PAYET : Eh bien, vous avez grosso modo deux grandes solutions. Soit vous confiez la réalisation de votre site, ...ben à un informaticien...

JOURNALISTE : Un spécialiste.

G. PAYET : Un technicien, un spécialiste. Vous pouvez aussi intégrer une plateforme d'e-commerce comme

Oxatis qui vous permet d'intégrer toutes les briques utiles pour monter un site d'e-commerce.

JOURNALISTE : Ça va me coûter combien ? Et ça va me rapporter combien ?

G. PAYET : Alors ça va vous coûter combien ? Ça vous coûtera quand même quelques milliers d'euros pour créer votre e-boutique mais si vous prenez la solution d'une plateforme ça sera plutôt un loyer mensuel qui vous coûtera quelques dizaines d'euros jusqu'à 200-300 euros par mois. C'est en fonction généralement de votre chiffre d'affaires ou du nombre de visiteurs.

JOURNALISTE : Et alors, selon le produit, ça peut me rapporter beaucoup de sous ?

G. PAYET : Alors, ça dépend. Ça dépend de votre business, ça dépend de, vous pouvez avoir un business où vous vendez 1 euro chaque produit comme 1000 ou 2000 euros. Donc ça dépend. Je dirai ça peut vous rapporter un petit peu, voire vous coûter de l'argent comme vous faire gagner beaucoup d'argent.

JOURNALISTE : Merci Gilles Payet, animateur du blog questionsemploi.fr. Merci beaucoup.

■ EXERCICE 2 - CD 2 : Track 37

1. ■ Le secourisme.
2. ■ l'excès de vitesse.
3. - Une application par Smartphone, ou
- Une application numérique par Smartphone.
4. ■ S'auto-évaluer à l'aide des tests et regarder des cas pratiques.
5. ...les numéros d'urgence si nécessaire.
6. ■ Sms.
7. a. un appel de secours / une sorte de balise de détresse.
b. les coordonnées géographiques de votre situation au moment où vous déclenchez.

(TRANSCRIPTION) - CD 2 : Track 37

Un appli de secours (1mn28'')

JOURNALISTE : En France, les accidents de la vie quotidienne ou de la route sont la première cause de mortalité. Selon un rapport de l'Académie nationale de médecine, la mise en œuvre des premiers gestes de secours augmenterait les chances de survie de 20%. Or, plus de 60% des Français ne connaissent pas les gestes qui sauvent.

Quoique cela ne remplace pas une formation aux premiers gestes de secours, votre Smartphone peut constituer une initiation aux premiers gestes, voire pour le moins à ne pas avoir les mauvaises réactions. Développée par la Croix Rouge, une application apporte une réponse intéressante.

Au lancement de l'application, on vous invitera tout d'abord à vous autoévaluer. Au travers de tests simples et ludiques, on s'aperçoit rapidement que ce que l'on croyait bon n'était peut-être pas les gestes qu'il convenait de faire. Une fois cette prise de conscience faite, on regardera avec beaucoup plus de curiosité et d'attention la partie de l'application, qui va, en quelques écrans, vous permettre d'approcher les différentes étapes qui peuvent sauver des vies.

Plus ou moins, l'application Croix Rouge, au travers d'écrans enchaînés et de questions posées, vous guide si vous êtes témoins d'un accident. L'application va même jusqu'à composer les numéros d'urgence si nécessaire.

Les sites de téléchargement d'application regorgent également d'applis qui vous aident dans les situations d'urgence. La plupart d'entre elles permettent, au travers d'un seul clic, d'envoyer à des personnes que vous choisissez un message, soit SMS, Twitter ou Facebook, voire un appel vocal.

Ces messages contiennent un appel au secours et les coordonnées géographiques de votre situation au moment où vous déclenchez votre appel transformant ainsi votre téléphone en une sorte de balise de détresse.

DOSSIER N°14: JPF - DELF Niveau B2

► PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DE L'ORAL pages 124-126..... /25 points

■ EXERCICE 1 - CD 2 : Track 38

1. ■ Quand mon enfant quitte la maison.
2. - Le moment où leurs enfants deviennent autonomes, ou
- Le moment où leurs enfants quittent la maison.
3. ■ Indécis.
4. Des raisons économiques, la question d'immaturation et c'est pratique car on est nourri, blanchi.
5. ■ L'indépendance financière.
6. ■ Avoir des idées noires.
7. Ils versent une petite larme.
8. ■ entretenir un contact permanent.
9. ■ se fixer des objectifs personnels.
10. ■ C'est une forme de déchirement et de renoncement.
11. - à se détacher de la relation fusionnelle installée pour acquérir à nouveau leur liberté.
12. ■ S'efforcer à responsabiliser leurs enfants.

(TRANSCRIPTION) - CD 2 : Track 38

Voler de ses propres ailes (4mn57'')

JOURNALISTE : À peine a-t-on le temps de s'habituer à être parent, que l'on doit préparer nos enfants à devenir autonomes, puis à partir. Un moment redouté par certains parents mais aussi par certains grands enfants. Avec nous pour en parler Monique de Kermadec, bonjour.

M. de KERMADEC : Bonjour.

JOURNALISTE : Vous êtes psychologue et psychanalyste. Ce moment où le jeune adulte quitte la maison est difficile effectivement ?

M. de KERMADEC : Ce moment est difficile tant pour le parent que pour l'enfant. Les adolescents qui ont attendu parfois très longtemps ce temps de liberté, eux-mêmes peuvent se retrouver démunis au moment de franchir la porte de la maison.

JOURNALISTE : Aujourd'hui, les jeunes adultes vivent de plus en plus longtemps, hein, chez leurs parents.

M. de KERMADEC : Tout à fait. On invoque des raisons économiques pour rester à la maison plus longtemps. On sait que par exemple certains jeunes adultes ont du mal à trouver du travail et attendent le premier emploi pour partir. Ceci est parfois lié aussi à une question d'immaturation. On est bien à la maison. Maman et papa prennent soin de tout.

JOURNALISTE : C'est pratique quand même... Logé, nourri, blanchi.

M. de KERMADEC : Exactement. En plus, quelqu'un pour nous consoler si nous avons un petit coup de cafard.

JOURNALISTE : Est-ce qu'il y a un bon âge pour quitter le domicile familial ? Pour voler de ses propres ailes ?

M. de KERMADEC : Ben, dans le passé, on partait au moment du service militaire ou au moment où on se mariait. Aujourd'hui, on part surtout au moment d'engager des études supérieures parce qu'on peut aller dans une université ou dans une grande école qui n'est pas tout à côté de la maison. Mais cet âge n'est pas nécessairement l'âge parfait ou l'âge obligatoire pour partir de chez soi.

JOURNALISTE : Il y a un bon âge ?

M. de KERMADEC : Le bon âge serait le moment où nous avons effectivement les moyens d'avoir une certaine indépendance, sinon totalement financière, nous sommes affectivement capables de prendre soin de nous-mêmes mais aussi où nous avons déjà certaines occupations qui justifient ce départ.

JOURNALISTE : Ce départ ne se passe pas toujours bien. Pour quelles raisons ?

M. de KERMADEC : Je pense que d'abord il y a la question du coup de cafard, il y a...

JOURNALISTE : Des deux côtés ?

M. de KERMADEC : Des deux côtés, même si les jeunes ne l'admettent pas et même si le premier jour semble être un jour enfin où la liberté est acquise. On sait que les parents très souvent versent une petite larme dès qu'ils ont quitté leur fils ou leur fille au collège ou dès qu'ils les ont mis au train. Mais les jeunes aussi très rapidement constatent que la famille leur manque.

JOURNALISTE : Comment faire pour que ce départ se passe le mieux possible ? Du côté de l'ado peut-être d'abord... enfin ou du jeune adulte.

M. de KERMADEC : Pour que ce départ se passe le mieux possible, il est important de l'anticiper. Il est important de l'aider à se représenter ce que ce sera que d'être seul là où il va faire sa première expérience de liberté. Et puis, il est important du côté du parent aussi de préparer ce départ car se projeter dans l'avenir permet de mieux gérer la situation une fois venue. Après, je crois qu'il sera important de garder des contacts, de se téléphoner, ou par le biais d'Internet ou par Skype, de garder des contacts parce que les parents et les jeunes ont quand même besoin de ces échanges qui ont été si importants dans les années qui ont précédé.

JOURNALISTE : Pour les parents, comment se préparer également à ce départ ?

M. de KERMADEC : Les parents vont se préparer aussi en réinvestissant progressivement leur propre vie mais en général je dirai qu'à l'adolescent part de façon très brève. D'abord, il va à un voyage de classe, puis il part en vacances et puis il y aura des mini-départs qui prépareront à la fois le jeune et le parent à cette nouvelle forme de vie où on doit prendre des décisions sans nécessairement tenir compte de l'autre.

JOURNALISTE : Ce départ, ce vide dans la maison, est-ce qu'il est facile à vivre pour le couple également ? On parle de syndrome du nid vide. Quels sont les sentiments qui animent alors les parents ?

M. de KERMADEC : Alors il est vrai qu'au moment du départ le couple va devoir se redéfinir. Un couple fonctionne sur un certain équilibre avant que l'enfant n'arrive puis la présence de l'enfant, ou des enfants, incite les deux personnes, de façon différente, à investir l'enfant au détriment d'activités personnelles ou d'activités du couple. Donc, au moment où l'enfant part, tant la femme que l'homme ont besoin de réinvestir le couple, de réinvestir aussi des projets personnels.

JOURNALISTE : Pourquoi les parents finalement ont du mal à voir partir leur enfant ?

M. de KERMADEC : J'ai toujours constaté que d'abord nous devons nous adapter à être parent. C'est-à-dire que nous sommes habitués à une grande liberté. Nous devons accepter progressivement que cette liberté soit limitée pour prendre soin de nos enfants. Donc, nous finissons presque par devenir dépendants. Il y a une relation un peu fusionnelle qui s'installe et nous avons après besoin nous aussi d'apprendre à acquiescer à nouveau notre liberté.

JOURNALISTE : Un dernier conseil pour vivre correctement ce passage ?

M. de KERMADEC : Eh bien, peut-être en parler avant, avant l'année du bac par exemple, de prévoir dès tout petit : « quand tu seras grand tu feras ça, quand tu seras grand tu pourras aller là, mais cela ne veut pas dire

que nous ne nous verrons plus, nous pouvons aussi rester très proches et je serai très fier(ère) de toi quand je verrai que tu seras un jeune homme, une jeune fille, tout à fait capable de prendre soin de toi ».

JOURNALISTE : Merci Monique de Kermadec. Je rappelle que vous êtes psychologue et psychanalyste. Merci beaucoup.

■ **EXERCICE 2 - CD 2 : Track 39**

1. ■ Quand l'ordinateur nous fait attendre.
2. - un ordinateur qui prend son temps pour s'allumer ou pour s'éteindre,
- un programme qui se lance à la vitesse de l'escargot comme si on n'avait que ça à faire dans la vie que de regarder l'écran vide ou
- encore des fichiers qui mettent un temps fou à se transférer, à passer d'un support à un autre.
3. ■ onze minutes pour démarrer.
4. ■ L'angoisse.
5. ■ la mise au rebut de cet appareil.
6. - La mairie de Paris avait chiffré qu'avec ses ordinateurs qui mettaient 10 à 25 minutes pour démarrer...
- L'administration municipale perdait environ un million d'heures de travail par an...
7. ■ écologiques.

(TRANSCRIPTION) - CD 2 : Track 39

Le stress électronique (1mn40'')

JOURNALISTE : 120 heures par an, soit presque 5 jours sur une année, passées devant un ordinateur à attendre... à attendre tout simplement. Voilà les joies de la vie moderne. Tout le monde connaît ça : un ordinateur qui prend son temps pour s'allumer ou pour s'éteindre, un programme qui se lance à la vitesse de l'escargot comme si on n'avait que ça à faire dans la vie que de regarder l'écran vide ou encore des fichiers qui mettent un temps fou à se transférer, à passer d'un support à un autre. En France, le temps d'attente moyen lors du démarrage de l'ordinateur serait d'environ 11 minutes. Et tout cela porte un nom, c'est le "digital downtime". Ce serait, paraît-il, selon une étude, parmi les sept principaux facteurs de stress quotidiens.

D'ailleurs, que se passe-t-il lorsqu'on en a assez d'attendre le bon vouloir de l'ordinateur ? Eh bien, encore selon cette étude, plus d'un tiers des personnes interrogées déclarent que ça les met de mauvaise humeur pour le reste de la journée. Près de 30% en perdrait même le sommeil. Alors, c'est variable selon les pays : les Français - qui ne sont pourtant pas du genre râleurs, c'est bien connu - arriveraient juste derrière les Chinois en matière de stress numérique. Que faire dans ce cas-là ? 16% des Français, paraît-il, en viennent aux mains. C'est ainsi que de pauvres ordinateurs innocents finissent piétinés ou explosés contre un mur, surtout en Allemagne (23%).

Le problème n'est pas nouveau, il est réel. Déjà, en début d'année, la mairie de Paris avait chiffré qu'avec ses ordinateurs qui mettaient 10 à 25 minutes pour démarrer, l'administration municipale perdait environ un million d'heures de travail par an.

Le meilleur dérivatif c'est souvent la machine à café. On peut aussi laisser sa machine allumée en permanence mais évidemment ce n'est pas des plus économiques ni des plus écologiques.

CD1 - CORRESPONDANCE DES TRACKS EN DOSSIER

► PARTIE 2 : Compréhension de l'oral • Documents sonores

Track 01 : Consigne_Exercice1_B2	
Track 02 : Consigne_Exercice2_B2	
Track 03 : Dossier 1_ p. 78_ Exercice1_B2	Track 15 : Dossier 7_ p. 102_ Exercice1_B2
Track 04 : Dossier 1_ p. 79_ Exercice2_B2	Track 16 : Dossier 7_ p. 103_ Exercice2_B2
Track 05 : Dossier 2_ p. 82_ Exercice1_B2	Track 17 : Dossier 8_ p. 106_ Exercice1_B2
Track 06 : Dossier 2_ p. 83_ Exercice2_B2	Track 18 : Dossier 8_ p. 107_ Exercice2_B2
Track 07 : Dossier 3_ p. 86_ Exercice1_B2	Track 19 : Dossier 9_ p. 109_ Exercice1_B2
Track 08 : Dossier 3_ p. 87_ Exercice2_B2	Track 20 : Dossier 9_ p. 110_ Exercice2_B2
Track 09 : Dossier 4_ p. 90_ Exercice1_B2	Track 21 : Dossier 10_ p. 112_ Exercice1_B2
Track 10 : Dossier 4_ p. 91_ Exercice2_B2	Track 22 : Dossier 10_ p. 113_ Exercice2_B2
Track 11 : Dossier 5_ p. 94_ Exercice1_B2	Track 23 : Dossier 11_ p. 115_ Exercice1_B2
Track 12 : Dossier 5_ p. 95_ Exercice2_B2	Track 24 : Dossier 11_ p. 116_ Exercice2_B2
Track 13 : Dossier 6_ p. 98_ Exercice1_B2	Track 25 : Dossier 12_ p. 118_ Exercice1_B2
Track 14 : Dossier 6_ p. 99_ Exercice2_B2	Track 26 : Dossier 12_ p. 119_ Exercice2_B2
Pour les Dossiers 13 & 14 → Tracks 36 à 39 ► voir CD 2...	

CD2 - CORRESPONDANCE DES TRACKS EN DOSSIER

► PARTIE 2 : Production orale • Supports-oraux + Simulations (point de vue + débat)

Track 01 : Dossier 01_ p. 80_ Support -oral 01_B2	Track 22 : Dossier 01_ p. 80_ Point de vue_B2
Track 02 : Dossier 01_ p. 80_ Support -oral 02_B2	Track 23 : Dossier 01_ p. 81_ Débat_B2
Track 03 : Dossier 01_ p. 80_ Support -oral 03_B2	
Track 04 : Dossier 02_ p. 84_ Support -oral 01_B2	Track 24 : Dossier 02_ p. 84_ Point de vue_B2
Track 05 : Dossier 02_ p. 84_ Support -oral 02_B2	Track 25 : Dossier 02_ p. 85_ Débat_B2
Track 06 : Dossier 02_ p. 84_ Support -oral 03_B2	
Track 07 : Dossier 03_ p. 88_ Support -oral 01_B2	Track 26 : Dossier 03_ p. 88_ Point de vue_B2
Track 08 : Dossier 03_ p. 88_ Support -oral 02_B2	Track 27 : Dossier 03_ p. 89_ Débat_B2
Track 09 : Dossier 03_ p. 88_ Support -oral 03_B2	
Track 10 : Dossier 04_ p. 92_ Support -oral 01_B2	Track 28 : Dossier 04_ p. 92_ Point de vue_B2
Track 11 : Dossier 04_ p. 92_ Support -oral 02_B2	Track 29 : Dossier 04_ p. 93_ Débat_B2
Track 12 : Dossier 04_ p. 92_ Support -oral 03_B2	
Track 13 : Dossier 05_ p. 96_ Support -oral 01_B2	Track 30 : Dossier 05_ p. 96_ Point de vue_B2
Track 14 : Dossier 05_ p. 96_ Support -oral 02_B2	Track 31 : Dossier 05_ p. 97_ Débat_B2
Track 15 : Dossier 05_ p. 96_ Support -oral 03_B2	
Track 16 : Dossier 06_ p.100_ Support -oral 01_B2	Track 32 : Dossier 06_ p. 100_ Point de vue_B2
Track 17 : Dossier 06_ p.100_ Support -oral 02_B2	Track 33 : Dossier 06_ p. 101_ Débat_B2
Track 18 : Dossier 06_ p.100_ Support -oral 03_B2	
Track 19 : Dossier 07_ p.104_ Support -oral 01_B2	Track 34 : Dossier 07_ p. 104_ Point de vue_B2
Track 20 : Dossier 07_ p.104_ Support -oral 02_B2	Track 35 : Dossier 07_ p. 105_ Débat_B2
Track 21 : Dossier 07_ p.104_ Support -oral 03_B2	
...Suite de CD 1 → Dossiers 13 & 14 ► PARTIE 2 : Compréhension de l'oral	
Track 36 : Dossier 13_ p. 121_ Exercice1_B2	Track 38 : Dossier 14_ p. 124_ Exercice1_B2
Track 37 : Dossier 13_ p. 122_ Exercice2_B2	Track 39 : Dossier 14_ p. 125_ Exercice2_B2

EDITIONS TEGOS

Voutsina 39
155 61 Holargos
Athènes - Grèce

Tél. & Fax. (+30) 210 65 20 212

Mail : ktegos@yahoo.fr

Site : www.editionstegos.com

Copyright © - C. TEGOS - T - Tous droits réservés

(Nouvelle série de manuels « Je parle français » : A1, A2, B1, B2, C1, C2 - Certification en langue française - DELF/DALF)